

INTERNATIONAL  
TRANSNATIONAL  
ASSOCIATIONS

ASSOCIATIONS  
TRANSNATIONALES  
INTERNATIONALES



WORLD  
COMMUNICATIONS  
YEAR



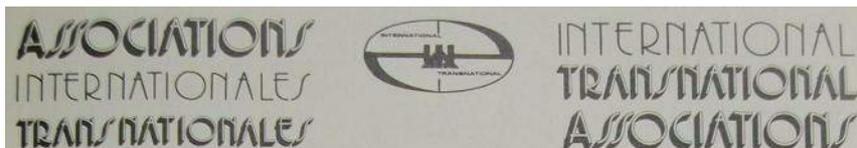
ANNEE MONDIALE  
DES  
COMMUNICATIONS

Dossier I  
Documentation internationale  
UAI - ABI

The review of international  
associations and meetings

1983 - n° 2

La revue des associations  
et des réunions internationales



Revue bimestrielle - 1983 - N° 2

This publication, produced by the IAI, appears with six issues per year.

The purpose of the studies, surveys and information included in this periodical concerning the international and transnational networks of nongovernmental organizations is to promote understanding of the associative phenomenon in a human society which continues to grow and evolve heedless of the implications.

The programme of the review, in accordance with the principles of the UAI, is intended to clarify general awareness concerning the associative phenomenon within the framework of international relations and, in particular, to inform associations about aspects of the problems which they tend to share or which are of common interest to them.

The columns of this review are open both to officers of associations, researchers and specialists of associative questions, fine articles do not of course necessarily reflect the point of view of the publisher.

The review also contains supplements to the Yearbook of International Organizations and to the International Congress Calendar, both of which are published by the UAI.

Cette publication, éditée par l'UAI, se présente à ses lecteurs sous la forme d'une revue de période bimestrielle.

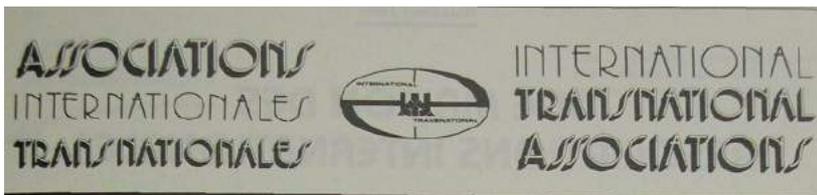
Son objet associatif d'études, d'enquêtes, d'informations, au service des réseaux internationaux et transnationaux d'organisations non gouvernementales, s'attache aux idées et aux faits d'un phénomène de société humaine en expansion continue et en évolution hâtée.

Son programme, conforme aux principes et aux méthodes de l'UAI, vise, en général, à éclairer les connaissances du grand public sur la vie associative dans la perspective des relations internationales et, en particulier, à informer les associations des divers aspects de leurs problèmes propres et d'intérêt commun.

Les colonnes de la revue sont ouvertes à la fois aux responsables d'associations, chercheurs, spécialistes des matières associatives, dont les articles n'expriment pas nécessairement le point de vue de l'éditeur.

La revue publie également les suppléments à l'Annuaire des Organisations Internationales et au Calendrier annuel des réunions internationales, deux autres publications de l'UAI.

UNION OF INTERNATIONAL ASSOCIATIONS	Members :	Members :	UNION DES ASSOCIATIONS INTERNATIONALES
<p>EXECUTIVE COUNCIL COMITE DE DIRECTION</p> <p>Président : F.A. CASADIO. Directeur. Societa Italiani per la Vice-Présidents : Vice-Présidents : Mohamed Ali RIFAAT (A.R.E.) Former Secretary- General of the Afro-Asian Organisation for Economic Cooperation S.X. SAXENA (India) Former Director of the International Cooperative Alliance. Treasurer General : Paul E. HIERNALUX et administrateur (Belgique) Président honoraire de la Conférence Permanente des Chambres de Commerce et d'Industrie de la Communauté Economique Européenne. Secrétaire Général : Robert FENAUX (Belgique) Ambassadeur honoraire.</p>	<p>F.W.G. BAKER (U.K.) Executive Secretary, International Council of Scientific Unions.</p> <p>Luis G. de SEVILLA (Mexique) Président Doyen de l'Académie mexicaine de Droit international. Johan GALTUNG (Norvège) Professor of Peace Research University of Oslo</p> <p>Nikola A KOVALSKY (URSS) Directeur adjoint de l'Institut du Mouvement Ouvrier International de l'Académie des Sciences de l'URSS. Marcel MERLE (France) Jef RENS (Belgique) Président lire du Conseil National du Travail. Andrew E. RICE (U.S.A.) Former Executive Secretary of the Society for International Development. Charles André SCHUSSELE (Suisse) (I) Albert TEVOEDJRE (Benin) Directeur. Institut International d'Etudes Sociales. Secrétaire general de l'association mondiale de Prospective Sociale</p>	<p>REPRESENTATIONS PERMAHENTES DE L'UAI UAI REPRESENTATIVES</p> <p>Organisations des Nations-Unies - New York: Andrew RICE.</p> <p>UNESCO: Vladimir HERCIK.</p> <p>Paris : Maryvonne STEPHAN.</p>	



1983 - N° 2 Revue Bimestrielle	SOMMAIRE	CONTENTS
<p>Redaction/Editorial Robert FENAU Georges Patrick SPEECKAERT Geneviève DEVILLE Anthony J.N. JUDGE Ghislaine de CONINCK Published by/Publié par : Union of International Associations - UAI (founded 1910) Issn-0020-6059 Editorial and Administration : Rue Washington 40. 1050 Brussels (Belgium) Tel (02)640 1808 - 640 41 09 Editeur responsable : R. Fenaux, Rue Washington 40. 1 050 Bruxelles (Belgique) Tel. (02)6401808- 64041 09 Publicité/ Advertising : Union of International Associations, Rue Washington 40. 1050 Brussels. Belgium. Tel. (02)6401808 - 64041 09. OUIOR France : Roger Ranson, délégué- Directeur de publicité, 18 avenue du 19 janvier, 92380 Garches. Tél. 741 81 80. U.K. : Maureen Wingham Media Representations Ltd. 317-319 Kentish Town Road. London N.W.S. Tel. 267 9447/0. Subscription rate: BF 1.100. or equivalent per year (6 issues) + postage 8F 150. Abonnement: PB 1.100 ou équivalent, par an (6 numéros) + Frais de port FB 150. Method of payment : Mode de paiement à utiliser : Bruxelles : Compte-chèque postal n° 000-0034699-70 ou Compte n° 210-0451 651-71 à la Société Générale de Banque. 48 rue de Namur. 1000 Bruxelles. London: Account n° 04552334, National Westminster Bank Ltd. 1 Princes Street. Genève : Compte courant n° 472.043.30 Q à l'Union des Banques Suisses. Paris : par virement compte n° 5451 50-42 au Crédit du Nord, Boulevard Haussmann. 6-8, Paris 75009. Copyright © 1983 by Union of International Associations. All rights reserved. No part of this work may be reproduced or copied in any form or by any means - graphic, electronic, of mechanical, including photocopying, recording, taping, or information and retrieval systems - without written permission of me Secretary General, Union of International Associations.</p>	<p>EDITORIAL LE DOSSIER DES COMMUNICATIONS THE COMMUNICATION DOSSIER</p> <p>- L'année mondiale des communications 1983 World Communication Year</p> <p>- Paul Otlet et Henri La Fontaine, fondateurs de la communication moderne</p> <p>- La documentation internationale Symposium II Bruxelles 1980 - Rapport Casadio</p> <p>- The territory construed as a map by A.J.N. Judge</p> <p>- La communication sociale et l'individu par A. Tatistcheff</p> <p>- Politique d'information de la FIJ</p> <p>- La communication et tes jeunes. Information scolaire et professionnelle par C. Vimont</p> <p>- Le centre international de Paris Strasbourg 1983 - NGOs Colloquy - Final communique</p> <p>Echos - News</p> <p>The Meeting of UAI Associate Members</p> <p>IAPCO News : Some ideas on promoting participation in international congresses, by L. Shander Congressalia</p>	<p>65</p> <p>67</p> <p>70</p> <p>73</p> <p>80</p> <p>90</p> <p>96</p> <p>98</p> <p>101</p> <p>103</p> <p>107</p> <p>111</p> <p>112</p> <p>113</p>

# UNE MAISON DES ASSOCIATIONS INTERNATIONALES

AU FOYER DE L'UAI

## Pour qui et pourquoi ?

La Maison est ouverte à tous ceux qui participent à la vie associative internationale. Sa destination est double : établir des services communs mais aussi des points d'attache et de rencontre pour les associations affiliées.

Elle a été créée avec le concours du Gouvernement belge sous la forme d'une fondation reconnue d'utilité publique par arrêté royal du 8 décembre 1982. Sa vocation est de faciliter les activités des associations internationales, de favoriser toutes les formes d'interaction et de solidarité entre elles, ainsi que de promouvoir les initiatives de nature à faire progresser l'organisation internationale. La Fondation réalise ces objectifs avec l'aide de l'Union des Associations Internationales (UAI) et celle de la Fédération des Associations Internationales établies en Belgique (FAIB) installées toutes deux au foyer de la Maison.

## Des bureaux et des services

### « à la carte »

Dans un cadre verdoyant, la « Maison des Associations Internationales » met des bureaux et des services à la disposition des associations internationales. Quelles que soient la durée et la fréquence d'occupation - une heure ou une année - quel que soit le besoin - une simple table avec machine à écrire, un grand bureau, téléx, salle d'archives... la Maison offre à chaque association un accueil et des services sur mesure (domiciliation du courrier, équipement partagé, etc...).

## Toute l'infrastructure pour les conférences internationales

La Maison dispose de l'équipement suivant :

- une salle spacieuse pouvant accueillir environ 200 personnes, munie de 4 cabines pour interprétation simultanée,



- une salle extensible d'une capacité de 80 à 100 personnes, avec également 4 cabines pour interprétation simultanée,
- deux salles de commission pouvant recevoir chacune 25 personnes,
- des bureaux annexes pour les secrétaires de réunion,
- un salon et un bar-caféteria,
- les facilités de communication,
- un parking privé.

D'autres services seront créés au fur et à mesure des besoins.

## Un Club international

Pour promouvoir et faciliter les contacts entre les responsables des associations

internationales, des associations intergouvernementales, des milieux universitaires et des entreprises privées en vue de la recherche de la paix, de la justice sociale et du progrès humain par la voie de la coopération internationale, la Maison des Associations Internationales a créé un Club international. Un salon lui est réservé où les membres du Club peuvent se retrouver et organiser le cas échéant des réunions d'étude.

Pour toute information et affiliation, s'adresser exclusivement à :

Maison des Associations Internationales  
Rue Washington, 40  
1050 BRUXELLES  
Tél. 640.16.65  
Télex : 65080 INAC B

## « SANS CONSIDERATIONS DE FRONTIERES »

L'année « internationale » des communications vient à point nommé pour attirer l'attention générale sur un phénomène social et culturel auquel les sciences humaines font maintenant une large place, aux côtés de la sociologie, de la psychologie, de l'anthropologie.

Le mouvement associatif y est directement concerné et la résolution des Nations-Unies, qui a déclenché l'événement, s'adresse aussi bien aux organisations non gouvernementales qu'aux Etats et aux organisations intergouvernementales.

Le dossier que nous y consacrons, dans deux numéros successifs et complémentaires de notre Revue, en porte de nombreux témoignages (1).

L'UIT, l'Organisation internationale des Télécommunications, patronne l'Année, de par sa propre compétence scientifique et technique et ses titres d'ancienneté. Ses origines ne remontent-elles pas à l'Union Télégraphique Internationale, créée à Paris en 1865 ? Il est plaisant de rappeler à ce sujet que deux ans plus tôt, en 1863, Emile Littré publiait son fameux dictionnaire accordant tout juste sept lignes au néologisme « international »

*« Tout individu a droit à la liberté d'opinion et d'expression, ce qui implique le droit de ne pas être inquiété pour ses opinions et celui de chercher, de recevoir et de répondre sans considération de frontières, les informations et les idées, par quelque moyen d'expression que ce soit ».*  
Art. 19 de la Déclaration universelle des Droits de l'Homme.

(qu'il définit qui a lieu de nation à nation), en citant précisément les « Télégraphes électriques » et en rapportant le vœu d'un organe associatif de l'époque La *Presse scientifique* « qu'une convention formelle place ces fêles organes sous la sauvegarde de toutes les nations ». Quel chemin parcouru depuis lors, pour une bonne part d'initiative privée ou semi-officielle, jusqu'à la fusion, en 1932, des deux Conventions internationales du Télégraphe et de la Radiotélégraphie...

Mais par ailleurs voici que l'UNESCO est entrée en scène pour donner au débat son ampleur culturelle et, partant, sa dimension politique, en l'insérant à son programme dans les perspectives d'une *problématique mondiale*.

Aussi bien, notre dossier emprunte son introduction au projet de Plan à moyen terme de l'Organisation (1984-1989), ainsi qu'au projet d'ordre « international » de l'information et de la documentation marqué par la résolution née de la Commission internationale d'études des problèmes de la communication présidée par M. Sean Mc Bride.

dition internationales/transnationales.

L'UAI se situe ici dans sa propre histoire, bien antérieure au Système des Nations-Unies, voire de la Société des Nations et de la Commission internationale de Coopération intellectuelle, au temps où ses pères fondateurs Paul Otlet et Henri La Fontaine, à la fin du siècle dernier, créèrent à Bruxelles l'Office International de Bibliographie, l'ancêtre des développements de la technique moderne d'information et de documentation, et la Fédération internationale de ce nom, la FID (voir infra p. 70).

Tradition oblige et c'est à Bruxelles encore que se tint en 1960, en marge du Forum de l'UAI, le deuxième Symposium mondial sur la Documentation internationale, dont nous publions en inédit français le rapport du professeur F.A. Casadio.

Le Colloque de la Commission Unesco-ONG, sur le thème de la communication culturelle, remarquablement organisé par les soins de sa Présidente Mme Lafitte, est dans le droit fil d'une même démarche d'essence associative.

A voir la liste des participants et intervenants à ce colloque Unesco-ONG et à lire l'analyse de l'enquête préparatoire faite par le Professeur Guitti auprès des associations (voir la note de synthèse de M. V. Hercik), on ne peut que se réjouir de l'ampleur des activités des innombrables ONG de diverses disciplines dans l'immense domaine désormais ouvert aux communications.

Mais il y a malheureusement une ombre inquiétante au tableau de ces efforts de fin universelle, pour qui croit que la devise des hommes doit être à l'avenir « Liberté, solidarité, universalité ».

Il est certes bien d'applaudir à une autre formulation - comme on l'a fait à la conférence générale de l'Unesco: - Des voix, un seul monde - mais alors sans équivoque.

Car il y a lieu de craindre ici les suites d'un malentendu... historique remontant à San Francisco.

Il faut en effet en prendre et en laisser dans les considérants balancés de la résolution Mc Bride, sous l'angle de la problématique associative. La référence à

l'article 19 de la Déclaration universelle des Droits de l'Homme (Paris 1948) est nette : le droit de tout individu à la liberté d'opinion et d'expression; le droit de ne pas être inquiété par ses opinions; le droit « de chercher, de recevoir, et de répandre sans *considération de frontières*, les informations et les idées par quelque moyen d'expression que ce soit ».

C'est assez clair dans le sens d'une société ouverte visant à « un ordre mondial global de souverainetés tolérantes à frontières ouvertes aux courants associatifs pluralistes de foi, de pensée, d'opinion et d'intérêts », pour reprendre le thème même du Forum de l'UAI 1980.

Et pour notre part, ayant eu le privilège de participer à la Troisième Assemblée des Nations-Unies qui élaborait la Déclaration de Paris, il nous souvient de la satisfaction de René Cassin d'avoir fait adopter ce texte, malgré ses réserves, à la seule abstention des Etats de l'Europe de l'est, de l'Arabie Saoudite et de l'Union Sud-Africaine. L'éminent Prix Nobel de la Paix 1958 devait par la suite fonder l'Institut des Droits de l'Homme à Strasbourg, où l'organisation régionale du Conseil de l'Europe applique sans restriction les dispositions libérales de la Déclaration de Paris.

Malheureusement, la référence de l'Unesco à l'article 19 de la Déclaration de Paris est immédiatement corrigée par une autre référence à l'article 29 qui stipule que « ces droits et libertés, ainsi que tous les autres, ne pourront, en aucun cas, s'exercer contrairement aux buts et aux principes des N.U. ». A première vue, cela semblerait aller sans dire et on est tenté de croire que beaucoup de membres de la Commission Mc Bride et de la Conférence générale de l'Unesco n'y ont pas vu malice sans aller au texte de la Charte de San Francisco.

Or, l'article 1<sup>er</sup> des « Buts et principes » est d'ouverture universelle, quand il vise au maintien de la paix et de la sécurité internationale, au développement des relations amicales entre les nations « fondées sur le respect de l'égalité des droits des peuples et leur droit à disposer d'eux-mêmes ».

Mais à l'article 2, deux alinéas mettent un frein au moteur des dispositions de l'article 1<sup>er</sup> : « L'Organisation des Nations-Unies et ses membres, dans la poursuite des Buts énoncés à l'article 1<sup>er</sup>, doivent agir conformément aux Principes suivants :

1. L'Organisation est fondée sur le principe de l'égalité souveraine de tous ses Membres.

7. Aucune disposition de la présente Charte n'autorise les Nations-Unies à intervenir dans des affaires qui relèvent essentiellement de la compétence nationale d'un Etat, ni n'oblige les Membres à soumettre des affaires de ce genre à une procédure de règlement aux termes de la présente Charte; toutefois, ce principe ne porte en rien atteinte à l'application des mesures de coercition prévues au Chapitre VII ». (Un *toutefois* dont le cas éventuel est soumis au droit de veto léonin des membres permanents du Conseil de sécurité).

En présumant qu'un grand nombre d'Etats feront objection de souveraineté, on voit tout de suite, à l'horizon de la Cité associative, l'hypothèque qui planera sur un ordre international de l'information et de la documentation laissant au Prince le soin d'imposer son interprétation de la non-ingérence.

De l'Article 1<sup>er</sup> à l'Article 2 de la Charte, il y a tout l'écart qui sépare une certaine conception des relations de communications humaines « sans frontières », d'une autre au service de l'Etat souverain.

Dira-t-on raisonnablement, avec l'auteur intuitif des « Deux sources de la morale et de la religion », que la difficulté est de trouver dans le monde moderne un système de références intellectuelles et morales commune à tous les Etats quand les structures sociales reposent sur des bases idéologiques fondamentalement différentes » ?

Soit, en considération de la réalité présente. Mais mieux vaudrait peut-être alors, dans la clarté et la franchise, concevoir un ordre à deux degrés, le mondial inter-national et le régional trans-national, qui se réduiraient à un commun dénominateur de principes différents. Les réseaux transnationaux des OING y trouveraient leur climat d'action spécifique et, au-delà, des espaces d'influence plus limitée.

Ce propos importe assez fondamentalement au destin du mouvement associatif pour que nous y revenions.

Robert FENAUX



1983

## L'ANNEE MONDIALE DES COMMUNICATIONS

**« Tout individu a droit...  
de chercher, de recevoir et de répandre...  
les informations et les idées par quelque  
moyen d'expression que ce soit. »**

*(Art 19 de la Déclaration universelle  
des droits de l'homme adoptée par l'Assemblée  
générale des Nations Unies le 10 décembre 1948)*

L'événement résulte de la volonté clairement exprimée par l'ensemble des Etats d'intensifier l'action du système des Nations Unies pour un développement socio-économique équilibré en accélérant la mise en place d'infrastructures des communications.

Cela se traduit par des programmes de réflexion et d'action aux niveaux mondial, régional et national.

Un programme d'action concret a été élaboré sous la responsabilité de l'Union internationale des télécommunications, chargée de coordonner les aspects inter-organisations du programme et les activités des autres organisations du système des Nations Unies.

### Un besoin vital

Précédées seulement par l'alimentation, le logement et l'énergie sur la liste des besoins vitaux pour l'homme, les communications constituent l'élément moteur du monde d'aujourd'hui et nous rappellent constamment l'unicité du destin de l'humanité.

Depuis un demi-siècle environ, on assiste à une croissance exponentielle des moyens de communication dans le monde; pourtant, l'apparition de chaque service nouveau entraîne une croissance encore plus rapide des besoins de l'homme et la demande vertigineuse de moyens de communication de plus en plus nombreux traduit la quête incessante de l'humanité pour une vie meilleure.

La mise en place d'infrastructures des communications dans le monde entier constitue l'objectif fondamental de l'Année mondiale des communications.

Les distances sont peu à peu abolies dans le monde d'aujourd'hui, grâce à l'expansion continue des réseaux de communication dans de nombreux pays.

Néanmoins, il existe des inégalités entre les différentes régions du monde en ce qui concerne la mise en place de ces infrastructures. C'est seulement en corrigeant ces déséquilibres, par un développement plus harmonieux des infrastructures des communications sur toute la surface du globe, qu'il sera possible de rapprocher les peuples, et de créer ainsi des conditions plus stables pour le maintien de la paix mondiale et de la sécurité internationale.

### La résolution de l'ONU et la participation des ONG

*L'Assemblée générale.*

*Reconnaissant l'importance fondamentale des infrastructures des communications en tant qu'élément essentiel du développement économique et social de tous les pays.*

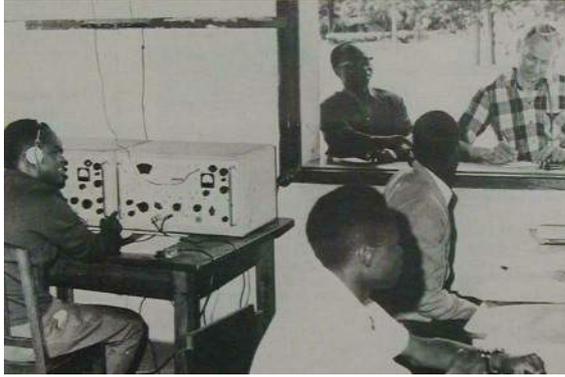
*Convaincue qu'une Année mondiale des communications fournirait à tous les pays l'occasion d'examiner et d'analyser leur politique en matière de développement des communications accéléré d'infrastructures des communications.*

*1. Fait sienne la proposition formulée par le Conseil économique et social au paragraphe 1 de sa résolution 1981/60 et proclame l'année 1983 Année mondiale des communications : mise en place d'infrastructures des communications, l'Union internationale des télécommunications jouant le rôle d'institution responsable de l'Année et étant chargée de coordonner les aspects interorganisations des programmes et les activités des autres institutions.*

*2. Demande à tous les Etats de participer activement à la réalisation des objectifs de l'Année mondiale des communications:*

*La résolution prévoit d'autre part expressément la participation des ONG à l'événement, tenue pour une contribution essentielle en la matière.*

Extrait de la résolution 36/40 de  
l'Assemblée générale des Nations Unies  
adoptée le 19 novembre 1981





# WORLD COMMUNICATIONS YEAR 1983

"Everyone has the right... to seek,  
receive and impart information and  
ideas... through any media."

*(Art 19 of Universal Declaration of  
Human Rights adopted by the United  
Nations General Assembly on 10 December 1948)*

World Communications Year 1983 emanates from the determination clearly expressed by all States to intensify the endeavours of the United Nations system to promote balanced social and economic development by speeding up the establishment of communications infrastructures. It will be given practical expression in programmes of reflection and action at the world, regional and national levels.

Next only to food, shelter and energy on the list of vital needs for human survival, communications constitute the life blood of today's world and serve as a constant reminder of the oneness of human destiny.

The past half century or so has witnessed an exponential growth in the world's communications capability; yet, with the introduction of every new service, man's needs grow even faster and the spiralling demand for more and more communications facilities is a reflection of man's endless search for a better life.

The development of communications infrastructures all over the world is the primary objective of the World Communications Year. The world of today is getting smaller and smaller, thanks to the constant growth of communications networks in many countries. However, there exists an imbalance in the development of communications infrastructures in various parts of the globe. Only through the redress of this imbalance by a more even development of communications infrastructures everywhere can the peoples of the world be brought together, thus creating more stable conditions for the maintenance of international peace and security.

## A World Year for what purpose ?

Better communications...  
... through improved infrastructures

The quality of a telephone conversation between two people depends on the quality of the circuits.

The quality of the postal service also depends on the quality of the available infrastructures.

The result of any move to improve communications infrastructures is an improve-

ment of the communications which are essential to most human activities :

posts and telecommunications  
broadcasting, television, press, etc.  
transport (air, sea, river, rail, road)  
industry  
trade  
agriculture  
health  
education...

Better communications mean...  
... better living conditions.



# Paul Otlet et Henri La Fontaine

## fondateurs de la documentation moderne

Alors que l'UAI s'est équipée en Banque de données à la pointe de l'informatique, il est à propos, en cette Année de communication, de rappeler que deux de ses pères fondateurs (1910), Paul Otlet et Henri La Fontaine, ses premiers Secrétaires généraux (Prix Nobel de la Paix 1913), sont pieusement cités par les auteurs spécialisés en techniques documentaires comme étant les initiateurs de la documentation moderne.

A cette fin, nous sommes heureux de reproduire ici les toutes premières lignes de l'ouvrage publié dans la collection « Que sais-je ? », par M. Jacques Charmier, Directeur à la M.B.P. de France.

## LES TECHNIQUES DOCUMENTAIRES

par Jacques Charmier

Directeur à la M. B. de France



Paul Otlet (1868-1944)



Henri La fontaine (1854-1943)  
Prix Nobel 1913

### CHAPITRE PREMIER

#### Histoire de la documentation

Si la notion de bibliothèque, c'est-à-dire de conservation de l'information, est connue depuis l'Antiquité, l'idée de documentation est, elle, beaucoup plus récente. On peut la faire remonter au moment où l'idée d'exploitation de l'information conservée est apparue.

En fait, ce sont les travaux entrepris par Paul Otlet à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle qui marquent le début de l'histoire de la documentation et de ses techniques. Cependant l'on peut noter que des bulletins de résumés avaient déjà été publiés auparavant. C'est le cas des *Chemisches Zentral-*

*blatt* qui remontent à 1830 ou de *Engineering Index*, publié pour la première fois en 1885.

La première date importante de l'histoire de la documentation est celle de la création de l'Office International de Biblio-

graphie ». à Bruxelles en 1892, par Paul Otlet et Henri Lafontaine. Ces deux avocats belges consacreront la plus grande part de leur vie à la documentation, aux développements de la Classification Décimale Universelle (CDU) et à la coopération internationale. Paul Otlet (1868-1944) et Henri Lafontaine (1853-1943) transfèrent en 1895 l'Office International en « Institut International de Bibliographie », qui entreprend la rédaction d'un répertoire sur fiches suivant un classement auteurs et un classement systématique. Otlet réunit, entre 1895 et 1900, dix-sept millions de fiches et, après avoir pris contact avec Melville Dewey, lance la CDU. Il organise en 1910 le 1<sup>er</sup> Congrès Mondial de Bibliographie.

En 1912, c'est la première apparition du microfilm à des fins de stockage de l'information sous forme réduite. La Library of Congress de Washington est la première bibliothèque au monde à s'équiper d'un appareil de prises de vues pour ses archives.

Dès la fin de la première guerre mondiale, l'accent est mis de plus en plus sur l'utilisation des ressources des bibliothèques. On passe résolument de la simple conservation à l'exploitation des documents. La revue ou périodique prend une importance accrue et le nombre de titres

publiés augmente fortement. C'est en 1931 que commence à apparaître le mot documentation. L'Institut International de Bibliographie devient « Institut International de Documentation ». Ce changement de nom est significatif et traduit l'importance nouvelle de la documentation dans le monde (1).

Les premiers travaux dans le domaine des techniques documentaires se développent vers l'année 1930. C'est entre 1929 et 1933 que les premières études de classification bibliographique sont entreprises par H.G. Bliss, et que R.S. Ranganathan pose les fondements de sa théorie classificatrice. On assiste également au développement de l'utilisation des fiches à préperforations marginales aux Etats-Unis par la McBee Corporation.

Les premiers répertoires comme aide aux travaux documentaires sont publiés à cette époque, tel le premier *Code d'abréviations des titres de périodiques*, publié par l'Institut International de Coopération Intellectuelle. En 1935, paraît le premier répertoire français des organismes de documentation. L'année précédente avait vu la publication par P. Otlet de son *Traité de documentation*, qui est resté pendant de nombreuses années un ouvrage fondamental dans ce domaine.

La documentation s'affirme et s'organise vers la fin des années trente. Elle prend une dimension mondiale. Le ter Congrès Mondial de la Documentation se tient à Paris en 1937 et, événement important, l'année suivante c'est la création à La Haye de la Fédération Internationale de Documentation (FID) à partir de l'Institut International de Documentation. La FID fonctionne toujours sur la base de comités nationaux. La FID a eu un rôle important dans certains domaines, en particulier pour la diffusion de la CDU. C'est une commission de la FID qui est toujours responsable de la mise à jour de la CDU.

En même temps que la documentation s'affirme et s'organise, le développement des techniques documentaires s'accélère. Ces mêmes années voient les premières études d'application à la documentation des techniques des machines à cartes perforées, machines qui commenceront à être réellement utilisées à partir de 1940, principalement aux Etats-Unis. C'est également en 1940 que l'on voit aux Etats-Unis la première réalisation expérimentale d'un sélecteur photographique.

(1) Presses universitaires de France, 108, Boulevard Saint-Germain, Paris.

Comme indiqué p. 65 notre n° 3 comportera la suite de ce dossier « communication »

#### Editorial

#### Communication Dossier II

- Les forces associatives et les problèmes actuels de la communication par E. de la Vallée Poussin
- Minding the future by A.J. Judge
- La communication vue dans les perspectives mondiales d'un plan à moyen terme (Unesco)
- La résolution McBride
- La communication culturelle. Colloque des ONG Unesco Note par V. Hercik Conclusions. Questionnaire et analyse des réponses reçues par J. Gritti
- International Documentation Symposium Brussels 1980 Final Report and recommendations by F.A. Casadio
- Le Congrès USA : la problématique des communications administratives Dossier ONG Afrique
- Le drame des réfugiés (OUA-ONG)
- Médecins sans frontières
- Un réseau africain pour l'environnement, Nairobi 1983
- Journées d'études UNDA-OCIX
- Echos
- Congressalia

# LA DOCUMENTATION INTERNATIONALE

Nos lecteurs se souviendront qu'en marge de notre Forum mondial de Bruxelles 1980 et dans son réseau de manifestations associatives, un deuxième symposium sur « la documentation internationale - a été organisé à la Bibliothèque royale de Bruxelles, conjointement par l'UNITAR (Institut des Nations-Unies pour la recherche et l'information) et l'ABI (Association des Bibliothèques internationales), sous les auspices de la Fédération internationale de documentation (FID), de la Fédération des Associations de bibliothécaires et de bibliothèques (IFLA) et de l'Union des Associations Internationales (UAI).

Ce symposium fut présidé par M. Herman Liebaers, alors Grand Maréchal de la Cour de Belgique, en sa qualité de Président d'honneur de l'IFLA, Le Président de l'UAI, le Professeur FA. Casadio, par ailleurs Président du Forum, en fut le rapporteur général, M. Anthony Judge un des rapporteurs et M. Théodore D. Dimitrov l'organisateur d'une réussite.

Le compte-rendu des débats vient de sortir de presse (\*) en version anglaise. Nous publions aujourd'hui le texte original français du rapport du Président Casadio. On en trouvera la traduction anglaise dans notre prochain numéro de la Revue encore consacré à la communication internationale et transnationale sous ses multiples aspects.

## Le rapport FA Casadio

1. - L'information est devenue une fonction essentielle des organisations intergouvernementales, qui trouve sa source dans leurs travaux de recherche ainsi que dans leur expérience pratique de la vie internationale. Les activités de la communauté internationale sont reflétées dans une énorme masse de documents. Les problèmes liés à la quantité de la documentation ont été parmi ceux qui ont le plus retenu l'attention de ce Symposium. Une série de recommandations a été adoptée afin d'améliorer la production, l'organisation et l'utilisation des documents internationaux.

Le Symposium a examiné plus en détail des propositions visant à :

- une meilleure compréhension du rôle de la documentation internationale et une amélioration de tous les moyens et de toutes les procédures concernant sa production, organisation et utilisation;
- l'introduction du contrôle et des traitements documentaires bibliographiques les plus efficaces à toutes les étapes de la documentation, et par les moyens, les procédés et les techniques les plus modernes;
- l'amélioration de la présentation, de la distribution et de l'utilisation de la documentation internationale du point de vue de l'utilisateur.

2. - Depuis le 1<sup>er</sup> Symposium, qui a eu lieu à Genève en 1972, on a connu des développements considérables d'une grande portée sous plusieurs aspects concer-

## ORGANISATION DU SYMPOSIUM

nant la documentation internationale. Le 2<sup>e</sup> Symposium Mondial s'est trouvé répondre aux besoins urgents d'examiner la suite donnée aux recommandations élaborées en 1972 et leur application, d'adapter un grand nombre de ces recommandations aux conditions nouvelles et de faire face aux nouveaux problèmes touchant les activités d'information déployées dans les organisations internationales.

3. - Le 2<sup>e</sup> Symposium Mondial sur la Documentation Internationale tenu au Palais des Congrès du 20 au 22 juin 1980 à Bruxelles a été organisé par l'Institut des Nations Unies pour la Recherche et la Formation (l'UNITAR) et l'Association des Bibliothèques Internationales (ABI) et sous les auspices des organisations suivantes : Conseil International des Archives (CIA), Fédération Internationale des Associations et Institutions des Bibliothécaires (IFLA), Fédération Internationale pour la Documentation (FID), l'Organisation des Nations Unies pour l'Éducation, la Science et la Culture (UNESCO), l'Union des Associations Internationales (UAI) et avec le concours de la Commission des Communautés Européennes. Ce Symposium a réuni tous ceux qui, professionnellement, s'intéressent de manière permanente aux publications des organisations internationales.

4. - Du point de vue de sa structure le Symposium a travaillé dans 4 grands groupes de travail :

- Groupe I : Sources de la documentation internationale;

- Groupe II : Acquisition et organisation des documents internationaux;



(\*) Directeur de la Società Italiana per l'organizzazione internazionale Rome Président de l'UAI et du Forum de Bruxelles 1980. Rapporteur général du Symposium II.

International Documents for the 80's. Their role and use. Proceedings of the second world symposium on international documentation, Brussels 1980. Th. D. Dimitrov, Editor, L. Marulli-Koenig, Associate Editor. UNIFON Publishers Ltd. Pleasantville, New York. 10570.

- groupe III : Utilisation de la documentation internationale;
- Groupe IV : Archives des organisations internationales.

5. - A la session d'inauguration le Sous-secrétaire général des Nations Unies et Directeur exécutif de l'UNITAR, le Dr. Davidson Nicol, a souligné l'importance des documents de travail des Nations Unies et tout particulièrement le rôle de la documentation pour les pays en développement. Il a salué également le peuple belge à l'occasion du 150<sup>e</sup> anniversaire du royaume de Belgique. Le professeur Herman Liebaers, Grand Maréchal de la Cour royale et Président d'honneur de l'IFLA a résumé les développements dans le domaine de la documentation internationale depuis le premier Symposium. Dans son discours d'ouverture M. Théodore Dimitrov, Président de l'AIL a rendu hommage à la ville de Bruxelles où de multiples activités documentaires ont été développées depuis la création de l'Institut International de Bibliographie en 1895 jusqu'à l'événement du 2<sup>e</sup> Symposium Mondial aujourd'hui. Il a formulé les étapes historiques de la documentation internationale, ses fonctions et les tâches qu'elle doit accomplir en dressant un bilan dynamique et en illustrant ses activités avec une pléiade de bibliothécaires, de documentalistes et d'archivistes internationaux qui ont affirmé sur les plans théoriques et pratiques la documentation internationale. Ceux qui possèdent l'information peuvent savoir et peuvent agir.

6. - Les travaux préparatoires ont été assurés par un Conseil exécutif composé des membres suivants :

- Dr. Davidson Nicol, So us-secrétaire général des Nations Unies, Directeur exécutif de l'UNITAR;
- M. Charles Keeskemeti, Secrétaire exécutif, CIA;
- Prof. Helmut Arntz, Président de la FID;
- Mlle Margreet Wijnstroom, Secrétaire générale de l'IFLA;
- M. Robert Fenaux, Ambassadeur honoraire, Secrétaire général de L'UAI;
- M. Vladimir Oriov, Directeur, Bibliothèque Dag Hammarskjöld, Nations Unies, New York;
- M. Jacques Tocatian, Directeur, Programme Général d'Informatique UNESCO;
- M. Théodore Dimitrov, Président, AIL.

Un Comité d'organisation composé de :

- M. Hans Geiser, Officer-in-Charge, UNITAR, Genève;
- M. Théodore Dimitrov, Président, AIL;
- M. Oldrich Cerny, Secrétaire général AIL;
- Mlle Jocelyn Josiah, Secrétaire du Symposium, UNITAR, Genève a coordonné l'exécution de différentes décisions.

Chaque Groupe de travail a pu délibérer sur la base du rapport de groupe et des documents de travail y ayant été présentés. 28 rapports institutionnels et 68 rapports individuels ont fourni la base pour

l'élaboration des recommandations présentées dans ce rapport.

7. - Cent quarante-deux participants, venus de soixante-deux pays, ont participé aux travaux, à titre personnel, sans que la responsabilité de leurs organisations soit engagée. Quarante-cinq responsables, venant au nom des organisateurs du Symposium et d'autres organisations, ont donné leur contribution pour la réussite du Symposium. Une liste indiquant les noms, les fonctions et les adresses des participants a été publiée sous la cote UNITAR / AIL / SYM. / BP XXIV. Pour des raisons financières un nombre important de participants n'ont pas pu prendre directement part aux travaux du Symposium. Il s'avère nécessaire dans l'avenir d'assurer des fonds indispensables, surtout pour les collègues des .... Malgré ces difficultés Bruxelles a été un point d'attraction grâce aussi aux facilités matérielles qui ont été assurées par le gouvernement belge, la Commission des Communautés européennes et l'Union des Associations internationales.

8. - Pour permettre aux participants d'assister à toutes les séances, et donc de prendre connaissance de toutes les questions discutées, le Comité d'organisation a décidé d'adopter dans le déroulement du Symposium le système des séances consécutives, plutôt que parallèles. Vu les questions spécifiques relatives au thème des Archives internationales le Groupe de travail IV a siégé séparément. Ainsi les Groupes I, II, III ont siégé immédiatement après la séance d'ouverture.

9. - Le Groupe I a été présidé par M. H. Waldner, Bibliothécaire en Chef, Bibliothèque des Nations Unies à Genève, avec pour rapporteur M. E. Gaskell, Bibliothécaire en Chef, Commission des Communautés européennes. Le Groupe II a été présidé par M. J. Leymarie, Président d'honneur de l'Association des Bibliothèques Internationales, avec pour rapporteur M. LE. Samarasinghe, Chef de la Section pour le Développement des Infrastructures d'Information, Division du Programme d'Information, UNESCO. Le Groupe III a été présidé par le Professeur H. Arntz, Président de la FID, avec pour rapporteur M. Anthony Judge, Secrétaire général adjoint de l'UAI. Le Groupe IV a été présidé par le Dr. C. Wyffels, Archiviste général, Archives générales du royaume de Belgique, Secrétaire général de la CIA, avec pour rapporteur N. S. Welander, Chef, Section des collectives historiques, Archives de la SN, Nations Unies, Genève.

10. - La séance plénière de clôture s'est tenue le 22 juin dans la salle Albert 1<sup>er</sup> sous la présidence de M. Herman Liebaers. Le Rapporteur général, le Prof. Franco A. Casadio, Président de l'Union des Associations Internationales et Directeur de la Société Italienne pour l'Organisation Internationale a présenté les grandes lignes des sujets qui seraient traités dans le rapport final.

Une réception a été offerte le 20 juin par le ministère des Affaires étrangères dans les salons du Palais d'Egmont.

### Considérations générales

11. - La quantité de la documentation produite par les organisations internationales reste immense. De plus, après avoir atteint un chiffre très élevé au début des années 70, elle n'a pas cessé de croître. L'expansion de la documentation internationale est, au soi, un phénomène tout à fait naturel. Il serait cependant intéressant d'étudier les quelques cas où on est quand même parvenu, non pas à renverser la tendance, mais pour le moins à en ralentir la croissance. Au sujet de la quantité de la documentation internationale, des chiffres impressionnants ont été fournis. D'après une source, en 1979, la documentation des Nations Unies aurait atteint les 300 millions de pages. D'après d'autres sources, la quantité réelle de cette production aurait été le triple. Pour plusieurs organisations internationales - comme dans le cas des Communautés Européennes - deux phénomènes distincts se sont ajoutés : l'augmentation dans le nombre des langues de travail, et l'accroissement de l'activité.

### Recommandations

Il a été recommandé que le Comité Permanent suscite ou réalise des recherches, en les confiant aux institutions les plus appropriées, sur les aspects quantitatifs de la documentation internationale. Ces recherches pourraient avoir par objet, dans une première phase, les organisations de la famille des Nations Unies ainsi que les Communautés Européennes. Elles devraient ensuite s'étendre, dès que possible, à toutes les organisations « régionales » ou partielles. Dans une phase ultérieure, elles pourraient concerner la production de la documentation de la part de quelques centaines des organisations internationales non gouvernementales les plus importantes.

12. - La signification du phénomène de la quantité de la documentation internationale devient plus clair si l'on examine l'utilisation effective que l'on fait de cette documentation. Il s'agirait d'évaluer la mesure dans laquelle cette immense quantité de documentation parvient à influencer les décisions et le comportement des très nombreux acteurs de la société mondiale.

Le phénomène présente au moins trois aspects particulièrement intéressants. Primo : la sensation de saturation de la documentation internationale que l'on constate auprès de tous ceux qui estiment ne plus être en mesure de « contrôler » leur utilisation. Secundo ; une quantité relativement très élevée de la documentation internationale « déborde », ce qui veut dire, pratiquement, qu'elle est perdue. Tertio : la conviction subsiste que, dans la documentation internationale, une très grande richesse n'a pas encore été utilisée de manière adéquate.

Comme il avait été déjà remarqué dans les journées d'études de 1972 - tout en reconnaissant qu'une réduction du nombre de documents produits faciliterait l'amélioration de la qualité, il semblerait que la solution du problème résiderait moins dans la diminution de la quantité que dans l'amélioration de l'utilisation ».

13. - Le critère utilisé pour mesurer l'utilisation de la documentation internationale, dit de la documentation efficace, garde toute sa validité. Par cette expression on veut se référer au rapport qui, pour une organisation internationale donnée, existe entre, d'une part, le volume des faits et des événements internationaux que cette organisation étudie ou qu'elle considère relever de sa propre compétence, et, d'autre part, la quantité de la documentation qui a été effectivement produite. Ce rapport reste très élevé, dans le sens que les organisations internationales normalement reflètent dans leur documentation un nombre très élevé d'événements.

Moins positif semble être le rapport qui est défini comme celui de la documentation sélective. Il s'agit du rapport qui existe entre, d'une part, la documentation qui est diffusée par l'organisation internationale concernée et, d'autre part, la proportion de cette documentation qui est effectivement utilisée et mise à profit. Les utilisateurs potentiels de la documentation internationale ne sont pas actuellement en mesure d'en utiliser pleinement le potentiel.

14. - L'incidence et l'impact de la documentation internationale sur les décisions et les comportements des « acteurs » de la société internationale sont très différents selon les cas, à cause de toute une série de facteurs divers. Dans certains cas, comme dans le cadre des Communautés Européennes, on peut constater clairement que leur documentation oriente et influence l'action pratique aussi bien des gouvernements que des opérateurs économiques. Ceci dépend du fait que la documentation contient les régies essentielles de l'intégration économique, auxquelles il est presque impossible de se soustraire....

Il en est de même dans la famille des Nations-Unies, notamment pour ce qui est de l'action menée pour l'instauration d'un nouvel ordre économique international. C'est dans la documentation internationale que l'on a puisé les arguments et les faits capables de prouver l'injustice de l'ordre économique précédent et la nécessité d'un ordre économique nouveau. Dans le domaine des droits de l'homme, la documentation internationale a fourni, à l'appui des thèses des uns et des autres, des arguments qui ont été largement utilisés auprès de l'opinion publique mondiale. Le domaine des droits de l'homme est un de ceux dans lesquels la documentation produite par les organisations internationales non gouvernementales se révèle encore plus importante que celle produite par les organisations inter-étatiques.

15. - Les centaines de milliers de documents produits par les organisations internationales, ainsi que les différentes phases de la vie de chacun de ces documents - de la production à la classification, de la mémorisation à l'élaboration et à son utilisation finale - représentent un des plus importants systèmes d'information qui existent dans la société mondiale d'aujourd'hui. L'autre grand système d'information est représenté par l'information de masse, qui circule à l'aide de la presse et des agences de presse, de la radio et de la télévision. Par rapport à celui-ci, le système d'information représenté par la documentation internationale, a confirmé tous ces caractères particuliers: plus longue durée de l'information, aptitude à l'accumulation de l'information, plus grande capacité de refléter fidèlement la dynamique de la réalité internationale, ce qui est essentiel aussi bien aux fins de la recherche scientifique que de toute décision politique avisée. Dans les toutes dernières années, le système de la documentation internationale n'a pas été touché - comme au contraire ce fut le cas pour le système de l'information de masse - peu les polémiques visant la liberté de l'information.

16. - Au cours des dix dernières années, le système d'information représenté par la documentation internationale s'est trouvé juxtaposé à trois autres systèmes d'information qui, par le passé, n'avaient pas paru avoir une importance si grande. Le premier de ces trois systèmes est représenté par la documentation des conférences internationales qui, dans un nombre toujours croissant, ont été convoquées en dehors des structures existantes des organisations inter-étatiques. Il suffit de penser aux « sommets » entre pays d'une certaine importance ou appartenant à une région déterminée. Rec. 2 - Il a été recommandé que l'Union des Associations Internationales étudie avec le Comité Permanent les conditions pour réaliser une recherche qui, en prenant comme point de départ des instruments précieux de travail élaborés par l'UAI depuis plusieurs années - tels que l'Annuaire des Organisations Internationales, le Calendrier Annuel des Congrès Internationaux, le Répertoire des Périodiques publié par les organisations internationales non gouvernementales, et d'autres - mette les principaux centres de documentation en mesure de se procurer:

- les publications périodiques et non périodiques des OINGS, par domaine d'intérêt ou par matière,
- les comptes-rendus et les rapports des conférences et des congrès internationaux,
- ainsi que toute autre documentation de base susceptible de permettre d'évaluer l'influence exercée par les OINGS et par leurs branches nationales, ainsi que leur capacité de représenter efficacement les intérêts et les orientations de la base.

17. - L'autre grand système d'information est représentée par la documentation des

associations transnationales ou organisations internationales non gouvernementales. Plusieurs raisons pourraient être apportées pour souligner l'importance de ce système d'information: le grand nombre des organisations internationales non gouvernementales (certainement au moins 7.000); le grand nombre des conférences internationales promu par ces organisations (en 1979, au moins 4.600); leur capacité de saisir la réalité des problèmes mondiaux qui risque parfois d'échapper à la perception des organisations inter-étatiques; l'utilisation du réseau des relations transnationales en tant qu'alternative au réseau des relations intergouvernementales.

18. - Il existe un troisième système d'information, celui de la documentation scientifique. Quant à ses dimensions, il est désormais comparable aux deux systèmes de base, celui de l'information de masse et celui de la documentation internationale. Aucun autre système d'information ne présente une production qui augmente aussi rapidement, une circulation aussi rapide sur le plan transnational, une capacité d'accumulation, de mémorisation et d'application, une aptitude à transformer la société, ses structures et ses comportements.

Le système de la documentation scientifique coïncide partiellement avec les trois systèmes d'information mentionnés jusqu'à maintenant. Il coïncide dans une très large mesure avec le système d'information propre à l'associationisme transnational (organisations internationales non-gouvernementales). Il coïncide dans une assez large mesure avec le système d'information des organisations inter-étatiques (qu'il suffise de mentionner l'OMS ou la IAEA ou l'UNESCO, ou encore l'UNEP). Il se superpose seulement dans une mesure moindre, au système d'information représenté par les conférences inter-étatiques convoquées en dehors de la structure institutionnelle des organisations inter-gouvernementales. Rec. 3. - 11 a été recommandé au Comité Permanent d'explorer la possibilité et les conditions d'une recherche portant sur la quantité de la documentation scientifique internationale qui, pour sa production et sa diffusion, s'est prévalu des canaux gouvernementaux et inter-gouvernementaux. Il faudrait ensuite la comparer avec la quantité de la documentation qui a utilisé les canaux non gouvernementaux ou transnationaux.

19. - La comparaison avec les trois autres grands systèmes d'information contribue à mieux définir le domaine du système d'information représenté par la documentation internationale. Le problème reste ouvert de donner la définition strictement technique de document. Il s'ensuit que toute une série de définitions en aval reste en suspens, comme par exemple la définition de document majeur ou de « main document ». On ne saurait pas oublier tous les problèmes formels de définition, liés au monde des « archives ». Dans le grand domaine de la documentation internationale, différents systèmes

d'information peuvent cependant être assez clairement définis. Un premier critère de définition est basé sur le moyen employé dans la phase de l'accumulation et dans celle de l'élaboration de l'information, telle qu'une bibliothèque ou une archive. Il y a deuxièmement le critère basé sur la matière. On peut en effet parler d'un système de documentation concernant le droit de l'homme, ou d'un système de documentation concernant les financements internationaux. Ce dernier système de documentation tire son importance du fait qu'il fait ressortir les points communs de toutes les 80 institutions internationales qui travaillent actuellement dans le domaine de financement.

20. - H y a en troisième lieu tous les systèmes de documentation qui sont basés sur le sujet qui produit l'information. Il a été indiqué qu'actuellement au sein de la famille des Nations Unies existent 335 systèmes de documentation différents. Chacun de ces systèmes a sa propre raison d'être. En outre, environ 80 de ces systèmes ont déjà fait l'objet d'un traitement automatisé au moyen d'élaborateurs. Très fréquemment, les différents systèmes de documentation sont harmonisés entre eux et, en fait, regroupés. Non seulement saurait-on parler d'un système de documentation des Nations Unies constitué de dizaines de systèmes mineurs, mais aussi d'un système de la famille des Nations Unies, dont les éléments sont représentés par des dizaines de systèmes, à leur tour constitués par des sous-systèmes.

Les grandes organisations internationales qui se sont occupées jusqu'à maintenant d'information ou de documentation, se trouvent maintenant en face du problème de dresser une véritable géographie des divers systèmes d'information, et de documentation. Certains de ces systèmes sont autonomes dans le choix non seulement de leur propre langage mais jusqu'à aussi de leur logique.

21. - Chacun de ces différents systèmes de documentation est plongé dans son ambiance sociale et culturelle. Il représente pour ainsi dire le système circulatoire de cette même ambiance. Un système de documentation efficace et fonctionnel influence la vie de la société, dont il est la structure. D'ailleurs, de nombreuses crises qui ont frappé différents types de sociétés n'ont été autre chose que des crises frappant le système de production, de circulation ou de perception de l'information. Ceci explique l'importance, universellement reconnue ces dernières années, de l'information et de l'éducation en tant qu'instrument indispensables du développement économique et des transformations sociales.

Une des premières conséquences de cette constatation est représentée par la responsabilité de tous ceux à qui revient de mettre en valeur l'immense richesse cachée dans la documentation internationale. Il en résulte : primo, la responsabilité de conserver la mémoire des événements, au nom de la communauté interna-

tionale qui continue dans le temps; secundo, la responsabilité de mettre en valeur la mémoire accumulée, en l'insérant dans le contexte culturel des différentes sociétés; tertio, la responsabilité de donner un sens à toutes les actions qui vont sous la formule de politique de l'information.

22. - Parmi les différents problèmes soulevés par la gestion de la documentation internationale, trois en particulier attirent notre attention : celui des politiques de l'information; celui des centres de documentation et notamment de leur localisation; et celui des opérateurs de la documentation à savoir du personnel qui travaille dans le domaine de la documentation internationale, dans une gamme extrêmement élargie de rôles.

Dans les dix dernières années, les organisations internationales ont fourni la preuve d'une capacité accrue, par rapport au passé, de donner un sens et un équilibre à leur politique de l'information. Les systèmes de documentation apparaissent nettement plus fonctionnels, considérés en eux-mêmes, ainsi que normalisés d'une manière beaucoup plus efficace, en les considérant par comparaison. D'importants progrès ont pu être enregistrés dans l'utilisation de l'élaborateur.

Il faut cependant reconnaître que les différents systèmes de documentation ont tiré un profit très inégal des progrès scientifiques et technologiques. Le retard est dû à l'insuffisance des investissements, à la tendance à la conservation et, à l'opposé, à l'élaboration et à la vérification insuffisante de nouvelles méthodes de mémorisation et de traitement de la documentation.

23. - Le problème de la localisation dans l'espace des centres de documentation est lié à celui de leur dimension. Il est aisé de comprendre que lorsqu'on parle de localisation, plusieurs concepts peuvent être sous-entendus. On pourrait faire référence au lieu où ils ont été créés, dans l'un ou l'autre pays, dans l'une ou l'autre ville. On peut au contraire avoir à l'esprit la place qu'ils occupent dans la structure culturelle. Il suffit de penser à des centres de documentation placés dans le monde académique, dans le monde des affaires, ou auprès des centres de décision de politique étrangère. Dans certains cas, cette localisation correspond à un véritable barycentre culturel. Le système de documentation dans le domaine nucléaire appuyé au siège central de l'AIEA en est un exemple. D'autres fois ce sont les utilisateurs eux-mêmes qui donnent vie, dans leur contexte, à des centres de documentation ou à des instruments appropriés grâce auxquels la documentation est recueillie et filtrée en grandes quantités et avec un degré très élevé de mise à jour. L'exemple a été donné par certains grands complexes industriels dans le domaine de la chimie.

Rec. 4. - Il a été recommandé que le Comité Permanent fasse une étude de factibilité en vue d'une recherche aussi bien sur la localisation des centres de documentation, que sur leur densité.

avec référence au milieu académique ou opérationnel, qui pourrait en tirer profit.

24. - L'étude de la - géographie - des centres de documentation nous amène à définir les milieux ayant un degré de documentation différent. La localisation des instruments de la documentation ainsi que leur efficacité réelle requièrent que l'on vérifie deux éléments différents. Il s'agit avant tout de constater la variété des instruments, des bibliothèques aux centres de documentation, des archives aux centres d'information. Deuxièmement, il faut constater la dimension de ces instruments ou de ces centres. La dimension de ces centres est fonction de la quantité des documents qui y sont contenus, de la profondeur de l'information à laquelle on parvient, aussi que de l'ampleur des sujets couverts par le centre de documentation.

La localisation matérielle, et pour ainsi dire passive, des centres de documentation, ne représente qu'un seul des facteurs qui contribuent à faire d'un pays, d'une université ou d'un milieu culturel détermine, un lieu ayant un degré de documentation important ou, au contraire, limité. L'accumulation et l'élaboration de la documentation sont des fonctions essentiellement actives dans lesquelles entre en jeu, aux côtés du documentaliste, l'utilisateur dernier de la documentation. C'est surtout dans ces dernières phases de l'utilisation de la documentation que l'on retrouve les causes d'une exploitation insuffisante de la documentation, à savoir du bas rapport de documentation sélective.

25. - Il faut enfin mieux définir le rôle de l'opérateur de la documentation. A côté de l'opérateur économique ou de l'opérateur culturel, rien ne doit désormais empêcher que l'on établisse la catégorie des opérateurs de la documentation. Plusieurs conférences spécialisées dans le domaine de la documentation en ont déjà d'ailleurs évoqué la nécessité. Il faudrait en tout cas qu'on donne à la définition d'opérateur de la documentation, l'interprétation la plus large. Actuellement, la catégorie des opérateurs de la documentation comprend surtout ceux qui interviennent dans la phase de l'accumulation, de la mémorisation et de l'élaboration de la documentation. Il faudra dorénavant y comprendre également tout ceux qui contribuent à la production de la documentation et à son utilisation effective, jusqu'au moment où le document donne vie à un acte ou à un événement. Une meilleure définition du rôle de l'opérateur de la documentation comporte en même temps une détermination plus précise de sa professionnalité. A son tour, la question de la professionnalité comporte trois problèmes différents, qui en découlent : primo, le rapport qui doit exister entre les problèmes à résoudre et les fonctions; secundo, la vérification et la révision constante de la définition des différentes fonctions rentrant dans le rôle de l'opérateur de la documentation; tertio, la formation et le recyclage de cette catégorie d'opérateurs.

26. - Après les considérations générales concernant l'ensemble de la problématique de la documentation internationale, nous pouvons passer à des considérations plus spécifiques. Elles se rapportent aux recommandations nécessaires à la phase de la production de la documentation, successivement à celle du traitement, de la mémorisation et de l'élaboration, et enfin à celle de son utilisation. La phase de la production de la documentation internationale comporte une série de problèmes. Ils concernent d'abord les producteurs de la documentation. Ils sont liés ensuite aux principes qui doivent régler et guider la production. Beaucoup de problèmes surgissent du contenu des documents. Ils dépendent aussi des effets que l'on voudrait obtenir à travers la production et, évidemment, la diffusion et l'utilisation de la documentation. En ce qui concerne les producteurs de la documentation internationale, le débat a fait ressortir trois principales séries de réflexions. Toutefois il est vrai qu'une grande partie des publications qui apparaissent dans le contexte de la documentation internationale sont en fait produites par un nombre relativement réduit d'organisations internationales. Auprès de chacune de ces organisations, lesdits « organes auteurs », même quand ils dépassent la centaine, comme dans l'Organisation des Nations Unies, sont assez connus. Ils disposent de références, sigles et dénominations précises et univoques.

Dès lors :  
Rec. 5. - On recommande que l'Authority List des « organes-auteurs » soit mise à jour, qu'on ajoute aux 300 (et plus) organisations internationales inter-étatiques actuellement existantes une autre centaine à la liste actuelle, avec les organes respectifs, si ceux-ci ont été dotés d'une autonomie suffisante pour pouvoir être jugés « auteurs » de publications. On a ensuite recommandé d'ajouter à la Authority List, même dans une section ad hoc, au moins 2000 des 13.000 organisations internationales non gouvernementales répertoriées dans l'Annuaire de l'Organisation Internationale de l'Union des Associations Internationales.

27. - Le nombre impressionnant d'« organes-auteurs » croît en proportion géométrique de la duplication des efforts et la superposition de la production de documentation, en provoquant ainsi un dommage économique grave et une grande confusion parmi les utilisateurs. Par ailleurs, l'autonomie avec laquelle procède chaque organisation et même chaque organe-auteur résulte de sa dépendance naturelle au groupe de pays et au groupe associations ou aux individus qui déterminent en fait la « politique » de cet organe.

Des lors :  
Rec. 6. - On recommande au Comité permanent de promouvoir une série d'études sur les défauts de coordination entre organes-auteurs et même entre les politiques respectives et les systèmes respectifs d'information appartenant à des organes

isations qui résulteraient de fait ou de droits liées ou pouvant être reliées, si l'on tient compte des propositions formulées au cours des discussions. Il nous a semblé que certaines de ces études devaient approfondir la suproduction de documentation par matière, c'est-à-dire d'après l'argument traité (« redondance par matière »). Par contre, d'autres études devraient examiner la documentation dédiée à un pays ou à une région du monde (« redondance par pays »). On a cité les cas de quelques pays en développement pour lesquels plusieurs organisations avaient produit de véritables « couches » de documentation, que les gouvernements respectifs n'ont pas toujours su utiliser avec efficacité. Il faudrait donc : i. - convoquer des réunions et provoquer des échanges d'idées entre les fonctionnaires responsables de la production, avec des rapports interpersonnels fréquents; ii. - recommander aux fonctionnaires responsables de la production d'associer leurs bibliothécaires respectifs et d'écouter leur avis, surtout dans la phase initiale du document; iii. - que la production de tout document soit toujours précédée par la consultation de sa « banque de données » et de celle des organisations voisines.

28. - Déjà à partir de la phase de production de la documentation, une organisation internationale devrait disposer d'un service d'archivage efficace. Dès lors :  
Rec. 7. - Chaque organisation internationale - surtout quand elle est constituée par une multiplicité d'organes-auteurs, ce qui peut causer quelques difficultés pour le contrôle de la production de la documentation - dispose non seulement d'un service d'archivage adéquat, mais doit adopter aussi un système de gestion des « dossiers » efficace. Elle doit être en mesure de se doter de méthodes appropriées, d'un budget suffisant et, avant tout, d'un personnel effectivement qualifié.

29. - Les principes et les critères qui régissent la production de la documentation internationale peuvent être importants, avant tout d'un point de vue qualitatif. Il s'est avéré opportun, et, selon certains, urgent

- de revoir et même de normaliser le système de classification du matériel produit sous forme de publication ou de document, ou qui doit tenir compte des le début de sa destination aux archives, à travers la « gestion des dossiers »,  
- de définir, en particulier, la terminologie de la classification des archives.

30. - Ces principes ont été rappelés, non pas en relation avec les aspects qualitatifs, mais plutôt avec les aspects quantitatifs de la production de la documentation internationale. On a proposé

- que les lignes directrices (guidelines) employées par les Nations Unies pour limiter la quantité de la documentation produite soient appliquées aussi bien par les autres organisations inter-étati-

ques (IGOs) que par les organisations internationales non gouvernementales (INGOs) qui contribuent principalement à la production de cette documentation;  
- que l'on parvienne à la réduction de la quantité de la documentation internationale non seulement en réduisant le nombre des documents et des copies mais aussi, de n'importe quelle autre manière, comme, par exemple, en diminuant le format;  
- et, en particulier, que l'on prenne en considération l'incidence de plus en plus forte que l'augmentation générale des coûts de la « production culturelle » aura sur la production de la documentation internationale. En effet, on connaît l'appréhension qui est née ces derniers temps dans le milieu des « opérateurs culturels » à cause de la constatation des coûts prohibitifs du « papier imprimé ». Pour une mise à jour urgente, il faut donc prendre en considération la

Rec. 8. - On recommande au Comité permanent de procéder à une enquête et à une étude ayant pour objet les tendances facilement repérables dans les coûts de production de la documentation et des éléments constitutifs de ces coûts (papier, imprimerie, préparation et élaboration du contenu des documents...). En outre, il faudrait voir les possibilités actuellement existantes pour augmenter la quantité de documentation internationale qui pourrait être placée sur le marché commercial des publications.

31. - Dans plusieurs cas, les participants au Symposium ont rappelé les problèmes relatifs au contenu de la documentation internationale. Beaucoup d'entre eux ont souligné le problème de la documentation invisible, souterraine, grise. On désigne par ce terme les publications et les documents qui n'apparaissent pas avec toutes les caractéristiques d'une publication, tels que l'éditeur ou parfois même l'auteur. Spécialement dans le domaine économique en général, et dans celui des financements en particulier, il semble que cette catégorie de documents, contenant des données précieuses et des informations parfois uniques, atteigne 80 % des publications formellement catalogables. Certaines organisations régionales auraient pris récemment l'initiative d'insérer aussi dans leurs « banques de données » la « documentation grise ». Beaucoup se sont déclarés opposés à l'habitude, hélas diffuse dans plusieurs organisations, de considérer « classifiée » et « confidentielle » une abondante documentation même si ce n'est pas vraiment nécessaire. Ceci provoque donc un dommage important aux recherches destinées à utiliser cette documentation. La déclassification qui concerne toute la documentation internationale, revêt des notions différentes si elle s'applique aux archives. Le problème surgit surtout quand il s'agit des « accès aux documents ayant eu à l'origine un caractère confidentiel ». A ce propos, il est de plus

en plus difficile d'évaluer les dommages qui pourraient dépendre de la discrétion. Une attitude de prudence excessive est aussi dangereuse qu'une attitude de libéralité excessive.

Enfin beaucoup ont prêté attention au rapport idéal qui devrait exister entre l'amélioration de la production de documents et leur standardisation.

32. - La production de la documentation internationale peut d'abord être influencée par le type et le genre de destinataires potentiels, ou tout au plus, par ceux qui sont « dominants ». En outre, la production peut dépendre de la façon dont les systèmes d'information agissent,

c'est-à-dire la manière dont on atteint les lecteurs et les utilisateurs potentiels. On a même formulé la proposition d'une « classification hiérarchisée » de la documentation produite par un organisme international, ceci en fonction de l'ampleur du nombre des utilisateurs.

Les utilisateurs demandent aux responsables de la production de la documentation des innovations techniques: tel qu'un plus grand recours aux « microformes », ou bien de simples améliorations, dans les « pages de garde » ou dans les symboles employés. Le domaine des archives offre un exemple classique entre producteurs de la documentation et utilisateurs, quand il s'agit d'harmoniser entre eux les

normes pour le fonctionnement des archives, sur lesquelles les producteurs ont une influence au moins indirecte, et les normes pour la gestion des « dossiers » des organisations internationales. Il faut enfin rappeler la

Rec. 9. - On recommande au Comité permanent de conduire ou de provoquer une série significative d'enquêtes, de préférence avec la méthode de « l'étude de cas ». Ces enquêtes portent sur l'accueil que les diverses catégories d'utilisateurs font normalement à la documentation produite par les organismes internationaux. L'interprétation de cet accueil pourrait entraîner des propositions concrètes aux responsables de la production.

## Le traitement, la mémorisation et l'élaboration de la documentaire internationale

33. - On a étudié le traitement de la documentation suivant trois moments, ou plutôt trois aspects principaux: celui de l'acquisition matérielle de la publication, celui de l'acquisition et fixation de la donnée bibliographique et enfin celui de la conservation des archives qui présente des particularités. Cet aspect du plus grand problème de l'acquisition de la documentation a été traité à travers l'énoncé de deux problèmes distincts: celui de la création de « dépôts internationaux » et celui de ladite « intégrité des fonds de l'archive ». Nous reviendrons plus tard sur ces deux problèmes. Le Symposium précédent a analysé chacune de ces phases, ce qui nous a permis de limiter l'analyse aux thèmes principaux. Durant l'acquisition de la publication, on a tenu compte du catalogage et de l'indexage. On a parlé de toutes les formes possibles de catalogage, descriptive et par sujet, ou tout simplement du catalogage. En général, c'est un sentiment de satisfaction qui a prédominé car au cours de ces dernières années, toute une série d'instruments nouveaux ont vu le jour. La plupart d'entre eux se rapportaient à la phase initiale du traitement de la documentation.

Tout d'abord, la description et l'analyse bibliographique sont facilitées par des répertoires d'indexation, par une meilleure utilisation des éléments standard, descriptifs et essentiels et, par l'emploi de critères standard pour la citation des documents. En ce qui concerne le domaine des archives, une des recommandations les plus significatives se rapportait à la création et au maintien d'un recueil de référence complet. Il comprenait toute la documentation existante dans les archives de toutes les organisations internationales, avec tous les problèmes de fonctionnement dérivant d'un tel Service de référence.

34. - Deuxièmement, on a recommandé l'utilisation plus étendue des instruments de référence employés dans les Nations Unies. Ces dernières années, ceux-ci

avaient été harmonisés entre eux et standardisés afin de répondre aux nécessités. On peut même recommander l'emploi simultané et systématique - et donc, si nécessaire, assurer la formation professionnelle indispensable du bibliothécaire - de tous ces instruments: de l'UNBIS Data Elements Dictionary, de l'UNDOC, Current Index Reference Manual, de l'UNBIS Reference Manual for Bibliographic Descriptions, de l'UNBIS Catalog Manual, -

Troisièmement, il y a les macro-thésaurus. On a approfondi trois éléments: le fonctionnement du « système automatique inter-thésaurus de termes d'indexation utilisés par les agences des Nations Unies »; le problème de la collaboration avec les programmes de l'UNISIST et, enfin, d'un point de vue plus général, le problème de la compatibilité entre macro-thésaurus d'organisations internationales différentes.

35. - Il est très important que tous les instruments qui ont été mis à la disposition, des bibliothécaires et des archivistes, des dernières années, soient effectivement utilisés. Le Symposium a signalé avec un intérêt particulier, l'emploi de ces deux œuvres. Dans le cadre des réalisations du Bureau en ter-organisations pour les systèmes d'information (BIO) des Nations Unies et des agences spécialisées, on a signalé avant tout la deuxième édition (1980) du Directory of Information System and Services, contenant la description de 330 systèmes. Dans le domaine des archives, on a accueilli avec grande satisfaction une autre publication produite par l'UNESCO en collaboration avec le Conseil International des Archives. Il s'agit du Guide to the Archives of International Organizations.

36. - Si nous comparons les progrès réalisés avec la situation vérifiée au cours du Symposium précédent, ces progrès ont été décisifs dans le domaine des critères pour cataloguer la documentation internationale. Des progrès tout aussi impor-

tants ont été réalisés dans les critères et dans la méthodologie, dans le processus de la documentation internationale, à travers les données de base. On a formulé deux séries de recommandations. Certaines d'entre elles s'adressent à ceux qui produisent la documentation, en vue d'harmoniser cette phase de la vie du document. Nous nous référons aux

Rec. 10. - Bibliographical data produced by the organizations of the United Nations family should be incorporated in a consolidated data base, which should be accessible on-line through the telecommunication networks from host computers operating on commercial basis.

Rec. 11. - In order to ensure some coherence between the data produced by the different organizations, it is recommended that the organizations follow the international standards for the production of their bibliographic descriptions, in particular:

- the international organizations United Nations system should agree on a set of essential data elements for bibliographic description;
- the organizations should adopt standard bibliographic practices such as AACR-2 in the bibliographic descriptions;
- the organizations should agree on a compatible list of descriptors for the subject analysis of their documentary material;
- the organizations should prepare, authority lists of their own organizational bodies and make them available to the other organizations;
- cataloguing-on-publication should be practised more broadly by international organizations.

Rec. 12. - In order to improve the possibilities for exchanging data, it is recommended that the organizations take steps to adopt the final format to be proposed by the UNESCO Ad hoc Group on the Establishment of a Common Communication Format.

37 - Dans le procédé de mise en mémoire du document, il faut tenir compte des intérêts des utilisateurs de la documentation ainsi traitée. Trois recommandations s'y réfèrent

Rec. 13. - The entry of the documents in the data base should be established in order to ensure that the data base will be of interest to commercial data suppliers. In particular, the period between the publication of the document and the entry of the bibliographic record into the data base should be considerably shortened.

Rec. 14. - Steps towards the adoption of modern technology should be outlined in a simple manual which would assist medium-sized documentation units in their efforts to standardize their methods and link up with large international data bases.

Rec. 15. - Available word processing capacity should be utilized to create machine readable data bases and printed reference tools. A study identifying the means of introducing a wider use of word processing capabilities in the international organizations for application in documentation activities should be undertaken.

38. - Le troisième point de cette phase de la vie de la documentation est constitué par les conditions d'accessibilité de la documentation. Nous allons les examiner dans le cadre du traitement, de la mémorisation et de l'élaboration de la documentation internationale. L'accessibilité de la documentation dépend avant tout du degré de lisibilité des listes des documents, c'est-à-dire du recueil au moyen duquel le chercheur peut trouver dans un temps raisonnable un document dont il a besoin.

Au sujet de la forme de présentation de ces listes de documents, on a formulé deux recommandations

Rec. 16. - In order to improve the information about the availability of international documents, it is recommended that steps

should be taken towards the publication of a common monthly newsletter or bulletin listing by broad subjects the documentation of the various international organizations (both within and outside the United Nations system). This newsletter should be preferably the responsibility of one of the institutions of the United Nations system and should be offered for sale to libraries and other interested institutions.

Rec. 17. - Indexes of the documentation of the various intergovernmental organizations should be offered for sale to libraries which are not depository libraries of these organizations. Such indexes will facilitate interlibrary lending in research libraries.

39. - Toujours à propos de ce thème, de nombreux problèmes pratiques ont été analysés. La plupart ont été étudiés par des organismes spécialisés. Nous renvoyons ceux qui désiraient approfondir l'examen à des documents sectoriels publiés dans les Actes du Symposium, t nous en indiquerons seulement trois :

- les problèmes du contrôle bibliographiques, avec la possibilité de faire converger les divers systèmes dans le Universal Bibliographical Control;

- les problèmes de l'amélioration de l'accessibilité des bibliographies existantes, avec des propositions partant de la réédition du UN Sales Publication ou du UN Document Series Symbols à la production non seulement en anglais mais aussi dans d'autres langues, du UNDOC Current Index;

- et le problème, tout à fait spécifique, concernant les obstacles que l'exercice du droit d'auteur comporte dans la citation opportune de l'apparition et de la citation de l'œuvre.

40. - Le quatrième point de l'élaboration de la documentation internationale comprend l'ensemble des problèmes relatifs

aux archives, aux bibliothèques et aux centres d'information. Le Symposium a formulé à ce propos les recommandations suivantes

Rec. 18. - International organizations should examine the methods presently used for sending material to depository libraries, particularly with regard to timeliness and completeness. The usefulness of the material received is greatly reduced by the long period between publications and their receipt at depository libraries.

Rec. 19. - International organisations should send to depository libraries copies of all public information material, i.e. pamphlets, booklets, etc., produced by them.

Rec. 20. - International organizations which have set up a depository library system should include commercially published materials among the publications and documents sent routinely to depository libraries. Where this is not possible, complete listings of commercially published materials should be prepared and be available in all depository libraries.

41. - Pourtant, on ne pensait pas entendre, au-delà de ces recommandations, une discussion sur ces thèmes aussi fructueuse. Trois « institutions » ont fait l'objet d'un examen particulier : les bibliothèques dépositaires, les cartes d'information et les archives. Les bibliothèques dépositaires sont localisées de manière à doter une « région », au plus large sens du terme. On a donc recherché leur capacité de promotion, c'est-à-dire leur véritable aptitude à devenir un moment important dans le circuit de la recherche ou de la diffusion de l'information. La dotation de mini-ordinateurs pour les on-line services entre les IGOs et les données de base ou bien la recherche de méthodes capables de doter les bibliothèques du matériel dans un temps beaucoup plus bref que celui actuellement en vigueur, peuvent être améliorées grâce à l'accessibilité et l'utilisation de la documentation internationale.

## L'utilisation de la documentation internationale

42. - La troisième et dernière partie des réflexions suggérées par le Symposium concerne la phase finale de la vie de la documentation internationale : celle dans laquelle la documentation est employée, utilisée et en un mot, « faire vivre ». Cette matière avait été largement traitée dans le Symposium précédent. Il va sans dire que les débats du Symposium 1980 en ont tiré un grand avantage car ils ont entraîné des prises de mesures relatives aux délibérations précédentes.

En tout cas, l'ensemble des considérations issues des débats peuvent être encore une fois divisées en quatre caté-

gories : i. - celle qui détermine les types et la nature des utilisateurs; ii. - celle qui se propose d'améliorer l'utilisation à travers une augmentation de la « réceptivité » de la part de l'utilisateur potentiel; iii. - celle qui comporte une « sélectivité » accrue de l'utilisation; et, enfin, iv. - une nouvelle tentative pour mesurer l'influence et l'impact que la documentation internationale exerce sur la vie interne et internationale, sur les individus et sur les sociétés.

43. - Les types d'utilisateurs demeurent essentiellement : i. - les opérateurs internationaux au sens large, c'est-à-dire des

fonctionnaires internationaux ou dimplantes, des délégations permanentes et des gouvernements aux organisations internationales, universelles et régionales, inter-étatiques ou non gouvernementales; ii. - les utilisateurs médiats du chercheur et du spécialiste à l'enseignement ou au journaliste; iii. - et les bibliothécaires. Cette dernière catégorie est aussi comprise au sens large du terme : elle englobe tous ceux qui « prennent soin » de la documentation internationale.

44. - Plusieurs recommandations ont eu pour but d'accroître la réceptivité de la part de l'utilisateur.

# THE TERRITORY CONSTRUED AS A MAP

- in search of radical design innovations in the representation of human activities and their relationships(\*)).

## A.J.N. Judge

### Introduction

This paper explores the possibility of a new approach to the representation of any complete ranges of human activity or concern. The justification for doing so has been discussed elsewhere (1, 2, 3). The intention is to provide a much improved overview of their degree of relationship and a feel for the dynamics between them. A particular concern is to reflect adequately the degree of lack of relationship, indifference, mutual irrelevance, or distortion of perspective characteristic between those active in such different fields. The tentative nature of these investigations must be stressed. At this time it appears that three distinct approaches must be clarified. Then, by interrelating them and allowing each to modify the interpretations to which the others give rise, a basis for the new representation sought emerges.

The prime concern here is not one of logic or rigour since, to the extent that these have been called for, they have been utilized in more conventional responses to the problem (e.g. classification schemes, general system theories, world models, etc.). Rather the concern is to provide a convenient, comprehensible representation - capable of embodying all the detail and precision required - which will provoke reflexion, discussion at many levels, and feedback on the perceived relationships between the fields represented. The concern is to create a communication tool to fulfil a need not met by conventional explanations, information frameworks and systems. Given that the conventional approaches are unable to provoke their users into formulating better (as opposed to more precise) questions, the tool sought should enable users to formulate those questions for which they did not know that they needed the answers. The three approaches are examined separately in Parts 1 to 3 below. In Part 4 their interrelationship is explored.

### Part 1 : Ordering distinctions

In this approach the point of departure is the concept of a complete range of human activity or concern, namely a totality which is divided up by making distinctions, whether in a series or nested. Aspects of this question have been explored else-

where (1), especially the relationship of the act of distinguishing to cognition. Two much used representations of such breakdowns are the list and the matrix.

(a) List : A list does not order the relationships between its elements except in relation to nested sub-lists or in the case of a list in series form. This does not imply that such relationships are lacking, merely that they cannot be reflected in the list form. Note that a list is in fact a series of « points », but it is not necessary to conceive of it as such. The points could be represented as areas on a surface. It is only in the matrix that the manner in which the total area is cut up becomes explicit.

(b) Matrix : The cells of a matrix may be thought of as sub-areas of the area representing the totality which the matrix attempts to reflect. The sub-areas are of course positioned with respect to column and row communalities. It is now interesting to ask why the area is bounded in such a limiting manner. For the rectangular/square form is one of the simplest. It provides a (paned) « window » through which the totality may be perceived. But it raises questions about the « wall » in which the window is set and the position of the observer in relation to the observed on the other side of the window.

Now to the extent that the matrix is complete in its coverage, there really should not be any - wall ». The matrix should in such cases in effect « wrap around » the observer all is window and nothing is implicit, unexplicated or excluded. If this is not so then the wall should be conceived as wrapping around the observer, possibly with other windows corresponding to other partial views of the external totality to which the observer may turn his attention.

From this point of view the conventional two dimensional matrix raises the question of the conceptual significance of crossing the encompassing boundary. It is irrational and unmeaningful because the « wall » is unrecognized. There is almost a flavour of danger of « falling over the edge » as sailors feared with the early « flat earth » models (quaintly conceived in the East as supported on the back of a primordial elephant or tortoise). If it is assumed that the matrix is complete, then it should be possible to re-

present it without such an arbitrary external boundary. If the external boundary is eliminated then the matrix takes the form of a closed surface (wrapped around the observer). By what procedure can a two-dimensional matrix be so modified and to what does it give rise ?

Consider a 2-by-2 matrix. The simplest symmetrical figure which retains the same number of areas is the tetrahedron. It provides four « windows » on the external universe for any observer positioned within. The continuity of surface area of the three dimensional figure emphasizes any functional continuity between the aspects associated with the individual sub-areas or facets (the « panes »). But at the same time it drawn attention to the discontinuities between the areas associated with the edges. They are not smooth transitions but are marked by sharp angles. It may then be asked (if reality is continuous in contrast to our conceptions thereof) whether such a representation suggests others which would reflect a lesser degree of discontinuity between aspects. And indeed there are, for the greater the number of symmetrically disposed surface areas (« panes »), the larger the angle between adjacent areas and the closer the approximation to a continuous surface, namely a spheroid.

However, the greater the number of distinct areas (whatever they signify), the more difficult it is to comprehend the totality with any precision. The patterning of the surface area may be readily scanned but it is only through the « distorted discontinuities » of the most unspherical figures that it may be grasped to any degree.

A compromise may be considered however. Even a tetrahedron may be projected onto a circumscribed sphere. This cuts up the surface of the sphere into four (spherically) triangular areas. More complex figures would of course result in more complex patterns on the surface of the sphere.

The challenge is of course to maintain continuity but the realities of the discontinuities between extant conceptual frameworks may suggest that any such goal is idealistic. Disturbing factors are :

(a) Unequal development : Clearly a particular cell of a matrix may itself be broken down into more sub-cells than is yet possible with its neighbours. Such differences would be reflected in the surface patterning of the associated sphere. (The intermediate

Presentation Sub-project of the Goals, Processes and Indicators of Development Project of the United Nations University

three-dimensional figure would of course be asymmetrical to a corresponding degree).

(b) Gaps : Assuming that the original matrix was incomplete to the extent of missing one row, for example, then its - presence » could be indicated by an appropriate number of (shaded) areas on the surface of the sphere - if their » absence » from the total pattern had been remarked of course,

(C) Zones : Assuming that originally there were two or more unrelated matrices which each encompassed aspects of the reality to which an observer could be sensitive, then their representation on the sphere surface would give rise to patterned non-contiguous zones separated by unmarked (shaded) areas reflecting the discontinuity between them. (The rules for projecting the plurality of intermediate three-dimensional figures onto the surface would be more complex than before). The manner in which these disturbing factors are handled indicates the freedom associated with this representational approach. Clearly distinct matrices could either give rise to distinct spheres or could be incorporated onto a single sphere as non-contiguous zones (case c). On the other hand, the possible articulation into many nested levels of a particular cell in a matrix (case a), could be handled by representing the latter on a separate sphere if the totality of its special perspective needed to be stressed. List elements, represented by areas (see above), could be disposed around the surface of a sphere on the basis of a projection of a three-dimensional figure with the appropriate number of sides. If the list was not « complete » then gaps in the spherical surface would be required (case b).

### Pattern of contiguity

In a matrix it is clear how the cells relate to one another. Once the boundary is eliminated, however, the question of what is contiguous to what is raised. Also in a two-dimensional matrix there are two types of contiguity (row and column) between cells. But, considering the simple example of a 2-by-2 matrix transformed into a tetrahedral surface, the validity of juxtaposing particular areas may be questioned.

(a) Enantiodromia : A strong objection that may be made to juxtaposing cells at opposite boundaries of a matrix is that they obviously reflect extreme poles of distinction. And yet there is much to suggest the intimate relationship of extremes (4). Whether it is the French phrase « les extrêmes se touchent », traditional Chinese concepts of the continuous transformation from yin into yang and vice versa, or the classical Greek dramatic notion of enantiodromia (\*), in all cases there is a functional continuity which the matrix

(\*) T.S. Eliot. *Four Quartets* - We shall not cease from exploration. And the end of all our exploring, will be to arrive where we started. And know the place for the first time

form conceals. On the other hand the matrix itself may be missing rows and/or columns, in which case juxtaposition would be inappropriate.

- (b) Valency : In a two-dimensional matrix, all cells have a valency of 4 (neglecting the boundary question discussed above). The better known three-dimensional closed figures may have surface elements of valency 3, 4, 5, 6, 8 and 10, although not all combinations are possible this implies a greater richness than can be adequately captured by a matrix, and a richness whose continuity is maintained in its projection onto a spherical surface.
- (c) Linkage lines : In a two-dimensional matrix, the links between cells of the same row or column are clear. Such strings of areas may also be present on the three-dimensional closed figures, although partial strings are then also feasible.
- (d) Matrix projection : Although it is acceptable to portray a map of the globe as a « matrix » of latitude/longitude cells, despite the distortion, a less distorted representation is achieved by using other projections which depart from the rectilinear mode. These clarify to different degrees the time relationship between the areas as projected from the position of the observer. It is possible that representation of matrices could benefit from being seen in this light.
- (e) Complementarity : In some matrices, complementary pairs of cells are evident. Such complementarity may be even more evident in the symmetry of three-dimensional closed figures, in relation to the points raised in Part 2.

### Part 2 : Complementary

The three-dimensional closed figures discussed in Part 1 are ideal abstractions in an important sense distinct from that already mentioned. It is a fact that all but the simplest structures (not excluding the cube, for example) are not of themselves stable. If the vertices play no structurally stabilizing role they collapse. Intuitively this suggests the importance of attention to design techniques which could ensure the inherent stability of structures conforming to such patterns. These problems have been extensively investigated by Buckminster Fuller and others. Their relevance to the concerns of this paper have been discussed elsewhere (5, 6, 7).

Of special relevance is the concept of counterbalancing counteracting forces as a basis for maintaining the pattern in question. This is achieved through ten-segity structures. It suggests that complementary opposed factors should be specially positioned in relation to one another. This pattern of constraints may be used to design a spherically symmetrical representation (5).

### Part 3 : Comprehensible code

In this approach the concern is to make use of some surface which can be suitably

« coded » to provide « hooks » onto which concepts can be « hung » in such a way as to facilitate comprehension of the patterns as a whole. The emphasis is therefore on providing a trigger for memory and comprehension. This preoccupation has a long history going back to the Greeks, and possibly the Egyptians, as reported by Francis Yates (8). It is only comparatively recently in the 17th century that it went out of favour with the western scientific revolution and the widespread use of paper as a crutch for memory. There is little current concern with memory (particularly with the increasing number of information services and references tools) other than in the form of gimmicks to meet the challenge of examination, or in relation to speed reading etc. On the other hand these gimmicks, current investigations of memory prodigies, and the reports of the ancient art, all emphasize the importance of suitable « hooks ». The relation to comprehension, as exemplified by the Eastern practice of the mandata (9), is discussed elsewhere (1).

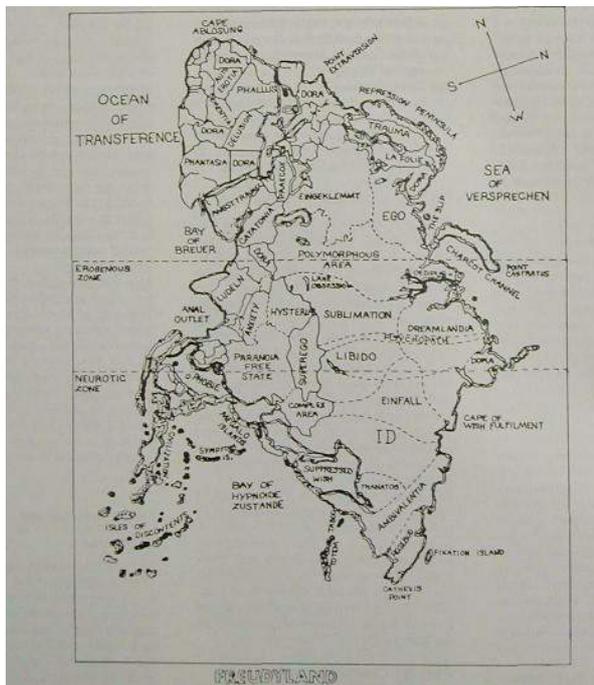
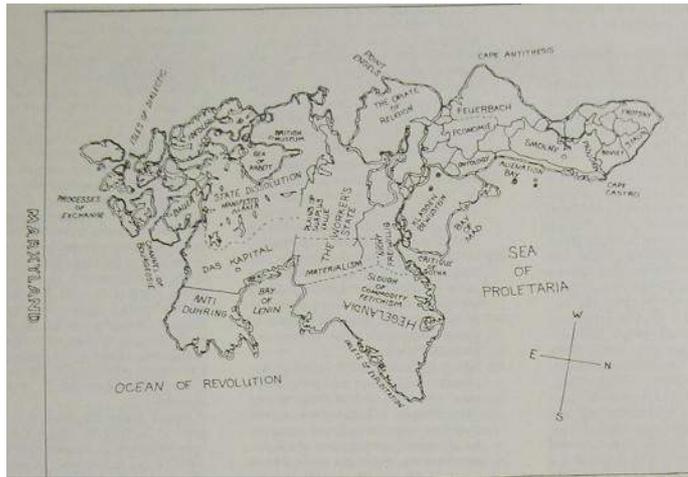
A recent paper proposes the use of a spherical surface to model the body of knowledge and its development (10). The concern did not extend to problems of comprehension. As Yates reports, this demands the use of « hooks » which usefully trigger the imagination through non-intellectual processes, however irrational and unsystematic they may appear. Thus favoured « surfaces » included building complexes which enabled some to use over 120,000 memory locations in a structured comprehensible relationship to one another. The production of a suitable representation can be seen as a problem of design, namely a series of decisions about the relationship between form and content (11). This involves a struggle for a « best fit ». As the design is « firmed up » to completion, its value as a tool for improved comprehension becomes increasingly apparent.

As a design problem, any initial attempts are bound to contain many weaknesses. These could however be progressively reduced following experience with the representation, discussion and feedback. Part of the merit of this approach (for some at least) lies in reflecting on the design problem itself and the disciplined pattern of decisions which need to be made. It is likely that there are several alternative patterns which could lead to equally useful and thought provoking results.

### Design decisions

#### 1. Decision 1

The surface used for the representation shall be a spherical one. This has the merit of built-in continuity which, through the absence of a boundary, does not give undue privilege to any position on the surface. Being finite and rounded it has a certain « graspable » quality; the form of the whole is intuitively comprehensible as a gestalt. This quality is absent from conventional tabular (or matrix) presenta-



Figs. 1 and 2 Humorous mapping exercises. Reproduced from : Rebus Heaviwait and Emmanuel Lighthanger. Projex. New York. Links Books. 1972.

tions which provide an abstract framework lacking any focus for comprehension. The same is true of more complex surfaces (although there are merits to the use of a torus, for example).

**Decision 2**

The surface shall be broken up into a pattern of two interweaving forms : « land » and « water ». Clearly a uniform surface would not provide any « grip » for the imagination. Simply inscribing a regular latitude/longitude grid pattern would also stress the abstract and alienate the imagination. The land-and-water coding appeals to the imagination because of the widespread familiarity with the terrestrial globe, its various surface features, and their relationship to the observers own location and those of others of whom he is aware, it has an organic quality which is encountered in fictional fantasy worlds (cf Tolkien), science fiction, or humour (see Fig. 1 and 2; are they conceived as continents on a « flat earth », and if so, why ?; how distant are they from each other ?).

**Decision 3**

The two-fold distinction on the surface shall be used to carry the basic two-fold distinction in human activity and concerns. Here care is required because of

the problems of label words at this level of abstraction (1 ). It is not a question of adequate definition, because this simply introduces the vicious circle of the definition of the words used in any definition, etc. ignoring the question of comprehension. The words used here are therefore to be considered as pointers only. The basic distinction is between what can be comprehended (by the reader/observer) as common to what is denoted by the labels in each of the following lists :

- |                |                 |
|----------------|-----------------|
| « land »       | « water »       |
| rational       | irrational      |
| intellectual   | emotional       |
| conscious      | unconscious     |
| order          | disorder        |
| recognized     | unrecognized    |
| « left brain » | « right brain » |
| yang           | yin             |
| » practical »  | « impractical » |
| expressed      | repressed       |
| etc.           | etc             |

This is not in any way meant to suggest that one is « better » than the other, just as it would be ridiculous to suggest that land is better than water.

**Decision 4**

The land masses shall represent activity performance rather than the activity as a subject e.g. performing chemical opera-

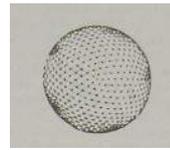


Fig. 4 Geodesic sub-division of a sphere.

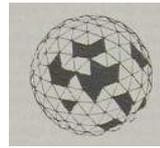


Fig. 5 Erosion of ideal geodesic sub-division.

AREAS.	1	2	3	4	5	6	7	8	9
1) FORM & STRUCTURE AREA	11 Logic	12 Mathematics	13 Statistics	14 Systemo-	15 Organization	16 Metrology	17	18 Standardization	19 Testing & monitoring
2 ENERGY & MATTER AREA	21 Mechanics	22 Physics of matter	23 Gen. & tech. physics	24 Electronics	25 Physical chemistry	26 Pure chemistry	27 Chemical technol. & engg.	28	29 Electrical engg.
3 COSMO & GEO-AREA	31	32	33 Basic geo-sciences	34 Atmospher. sci. & tech.	35	36 Geological sciences	37 Mining	38	39 Geography
4 BIO- AREA	41 Basic biol. sciences	42 Microbiology & cultivation	43 Plant biology & breeding	44 Veterinary sciences	45 Veterinary sciences	46 Agriculture & horticulture	47 Forestry & wood sci. & technol.	48 Food science & technol.	49 Ecology & environment
5 HUMAN AREA	51 Human biology	52 Health & theoretical medicine	53 Pathology	54 Clinical medicine & cure	55 Psychology	56 Education	57 Profession.	58 Sport	59
6 SOCIO-AREA	60 Sociology	62 State & politics	63 Public administration	64 Money & finances	65 Social aid. social politics	66 Law	67 Area planning, urbanism	68 IV.ilitary sci. & tech.	69 History
7 ECONOMICS	71 Gen. & natl. economics	72 Business economics	73 Technology in general	74 Mechanical & precision engg.	75 Building	76	77 Vehicle sci. & technol.	78 Transport. technol. & services	79 Utilities & service econom.
8 SCIENCE & INFORMATION AREA	81 Science of science	82 Information sciences	83 Informatics computer sci.	84 Information in general	85 Communication sci.	86 Mass- communication	87 Printing & publishing	88 Communication engg.	89 Semiotics
9 CULTURE AREA	91 Language & linguistics	92 Literature & philology	93 Music & musicology	94 Fine arts	95 Performing	96 Culture sci.i.n.s.	97 Philosophy	98 Religion & secret teachings	99 Christian

Fig. 3 Reproduced from : I. Dahlberg. ICC - Information coding classification. International Classification. 9 (1982). 2, p.87-93.

tions and associated symbol manipulation, rather than \* chemistry - as a body of knowledge; praying rather than prayer; etc. This removes the need to consider subjects which are not associated with a pattern of activity, and renders other subjects subordinate to the pattern of activity with which they are associated. It is a move from a noun-focus to a verb-focus (and is thus more process oriented). Subsequent investigation may suggest that this decision should focus more on the notion of the - body of knowledge - rather than « activity performance ». Revision of the design sequence would then be required or the advantages of an alternative design considered. It is possible that some mixed notion (« disciplined order » ?) would be preferable whose specification might itself raise problems of labelling, definition and comprehension. The - fields of human activity » denoted by the land masses could be interpreted to include: walking, hating, philosophy, economics, welding, chemistry, drama, meditation, etc. They could have been restricted to intellectual disciplines (12), or more broadly to occupations ( 13). They could have been extended to types of role. Only by further investigation will the implications of this design decision become apparent.

There is an obvious design problem of determining which level of « human activity » is to be mapped by the surface areas themselves and which levels could be more appropriately indicated by (a) features on those areas, whether « natural » or « artificial », or (b) by « natural » or other activities occurring on or over such surfaces, or (c) by making use of one or more other spherical surfaces (a point raised in Part 1). This question will be considered in Part 4.

#### Decision 5

It follows from Decisions 3 and 4, that the water masses shall be used to represent human activity which is not « consciously » and « rationally » ordered in the manner associated with land masses. A land mass split by a body of water, would thus be used to represent an « irrational » discontinuity in an ordered approach. The distinctions implied by the size and nature of the body of water (ocean, inland sea, lake, river, marsh, stream, etc) will need to be clarified by subsequent design decisions even if their possibilities can be intuited at this point. Two basic design problems must be faced at this point namely:

- (a) the determination of the relative size of any land mass or body of water, even if attention is restricted to surface area.
- (b) the disposition of the land or water areas in relation to one another; the pattern they constitute on the surface of the sphere.

At this point it is necessary to draw together the threads emerging from the three approaches and to return to insights from Parts 1 and 2.

#### Part 4 : Integration

The conceptual procedure whereby a matrix is formulated gives rise to cells of « equal importance » or « weight ». By this is meant that each category (cell) is equally distinct from the other categories (cells). Of course, if some quantitative measure is attached to the cells than there will be inequalities. But these may be considered secondary (at least for the moment).

Using the argument of Part 1, the matrix categories may be given equal « land » areas (in Part 3) on the surface of a sphere, at least as a first approximation. If the matrix attempted to reflect all fields of human activity (see Fig. 3, for example), then this could be considered an indication of the desired subdivision of the spherical surface. The relationship of the matrix cells might also be considered an adequate indication of the disposition of the areas on the surface.

This procedure of course presupposes that :

- (a) the matrix is complete,
  - (b) all activity is rationally ordered
  - (c) the relationships between such activities are rationally ordered.
- The current lack of relationships between the natural sciences, or with the social sciences, the humanities, or other modes of activity shows the weakness of this presupposition and the difficulty which would be encountered in formulating such a matrix. Even classification science, by definition neutral to the variety of fields of activity, generates a variety of competing matrices (although they are usually lists). In fact Fig. 3 constitutes the most recent effort to cover the complete range with a minimum of distortion. But of course it is not designed to highlight the hiatus, in the minds of the practitioners, between the different fields. One may also ask what aspects of human activity are omitted from a « subject field » matrix with its built in emphasis on the study mode. In the light of Part 3 therefore, - water » areas are likely to be evident along the

discontinuities between the areas on the spherical surface. However this does not imply a regular pattern of « canals », for the degree of hiatus will vary between different « land » areas, giving rise to anything in width between a river and an ocean. On the other hand, some possible lines of hiatus will be eliminated as a result of the rational binding together of two areas (e.g. where a suitable paradigm ensures the appropriate meshing). Furthermore, a large category (e.g. a particular science) may be fragmented by a « network of waterways » into sub-areas due to the mutual hostility between its constituent schools of thought. The question is then does the Part 1 procedure suggest a means of decomposing the surface further to delineate where discontinuities may arise between sub-categories. There is in fact a well-developed technique for doing so. This is the geodesic subdivision of the surface of a sphere (Fig. 4). It may be used to decompose the surface as finely as is required by the (ability to « resolve conceptually ») the presence of nested sub-categories in a given zone (and not necessarily in another). It may be based on many of the three-dimensional figures to which the Part 1 procedure gives rise. These steps indicate that it is possible to depart from the « simplistic » ideal subdivision of the spherical surface and to respond to local variations. But the areas so delineated, however small, are still bounded by « straight » lines (i.e. on the curved surface). It is a valuable indication (preserving the classificatory precision of Part 1) but lacks the organic quality sought in Part 3.

However, consider the ideal boundaries of the areas decomposed as in Fig. 5. If a given boundary is « eroded » by the encroachment of some irrational element, this may be indicated by selective removal of the smallest sub-areas, thus resulting in a ragged, « realistic coastline ». This raises the question of how to determine with precision which such areas to switch from land to water.

*The world was spinning like the most delicately tinted of bubbles, all light it was the mind of humanity that I saw. but this was not at all to be separated from the animal mind which married and fused with it everywhere. Nor was it a question of higher or lower... I watched a pulsing swirl of all being, continually changing, moving, dancing, a controlled impelled dance, held within its limits by its nature, and part of this necessity was the locking together of the inner pattern in light with the other world of stone, leaf, flesh and ordinary light...*

*And on this map or plan that showed how myriads of ridiculously self-important identities were reduced to a few, was another, different, but, in some places, matching pattern, of a stronger, rarer light (or sound) that varied and pulsed and changed like the rest but connected direct made a link and a bridge, a feeding channel, between the outer (or inner, according to how one looked at it) web of thought or feeling, the pulsating bubble of subtle surrounding colour, and the solid earthy watery globe of Man. Not only a link or a bridge merely, since this strand of humanity was open like so many vessels open to the rain, but part of the shimmering web of fluid joyful being, which was why the scurrying, hurrying, scabbling, flighting, restless, hating, wanting little patches of humanity, the crusts of lichen or fungi growing here and there on the globe, the sea's children, were, in spite of their distance from the outer shimmering web, nevertheless linked with it always, since at every moment the glittering tension of singing light flooded into them, into the earthy globe, beating on its own delicious pulse of joy and creation.*

*Doris Lessing, Briefing for a Descent into Hell (New York. Alfred A Knopf)*

- Motto - of the volume by : Erich Jantsch and CH Waddington (Ed), Evolution and Consciousness; human systems in transition (Référence 15).

On the other hand, the encroachment may be that of a neighbouring field of activity which - incorporates « a sub-area across the original boundary into its own domain. This opens the possibility to the indication of a (« political ») switch of allegiance or empire building, neither of which is foreign to the dynamics between disciplines, for example.

Despite these possibilities however some nagging questions remain. They may be illustrated by imagining that in the absence of the conventional global map information was nevertheless available on all the land masses. This could be presented in list or matrix form. Despite the lack of any global perspective, inhabitants of the land masses could be consulted on their relationships with neighbouring territories and the barrier constituted by any intervening body of water. The problem is how to solve the question of scale, distance and direction on the basis of such interviews. How can any group associated with a particular pattern of activity be objective about the relative size of the land surface by which the activity is denoted? There would be an obvious tendency to inflate the importance of that with which one was familiar and, unless menaced by it, to diminish that of which one disapproved or was misinformed (even to the point of declaring its existence to be a « pure fantasy of fevered minds »). In this light, any map is likely to be the subject of considerable controversy (if in fact the procedure is held to be of any merit). It may in future be possible to respond to this difficulty and provide a rational basis for positioning the boundaries between fields of activity and this is considered in Part 5. At this point some available indicators may be considered as a guide to refining a map in terms of size of surface areas as a measure of relative importance.

A number of possibly indicators are available:

- occupational statistics
- educational statistics by discipline or Occupation
- funds associated with sectors of economic activity
- documents associated with particular « subjects » or disciplines.

But, however these might be used to obtain some first approximation to relative importance, they fail to detect the more prevalent types of activity e.g. walking, cafe activity, love-making, etc. These are better recorded by time-budget data where available. However time-budget categories would prove inadequate to the task of distinguishing the variety of human activities which emerge from the data above.

Both types of data would fail to distinguish between the various patterns of activity often associated with different kinds of social grouping (e.g. organizations) or cultural group (e.g. communities). Clearly a variety of sources would have to be used to obtain a rough indication of surface areas as a stimulus to feedback. A second question concerns overlapping patterns of activity (e.g. an occupation

which involves walking, which is itself also a leisure activity). Here the overriding or determining pattern must be considered to take precedence.

This however brings up a further question. If the relative land surface approximations are based on some indicator like world man-hours per year per activity, some very basic activities might acquire undesirable prominence on the total surface (e.g. sleeping, food consumption, etc.). One approach, if desired, is to use a logarithmic relationship between man-hours and surface area. But would this destroy

---

With regard to the degree of relationship between land areas, it should be possible to make some use of citation analysis. Clearly the frequency of citation of papers in neighbouring fields would be high. A frequency analysis could then lead to a suitable pattern of juxtaposition of fields. Of course citation information is only available for certain fields of activity and covers only a few publications, but it could nevertheless provide some valuable (« quantifiable ») guidance particularly for the natural and social sciences. Possibly an analogous - citation » approach could be developed on the basis of a rigorous interview technique in order to cover other fields.

The preceding paragraphs are an indication of design problems to be confronted in the light of different kinds of information available. It is appropriate to view this problem in terms of the probable confusion in the minds of the early cartographers confronted on the one hand with religious and philosophic (ideal) models of the structure of the world, and on the other with a jumble of facts, opinions and rumours based on travellers and investigators with different kinds of axe to grind.

### Part 5 : Transformations

This investigation has so far clarified a number of aspects of the design problem. Attempts at producing crude maps could be made. But it is possible that, by plunging further into the implications of the spherical framework, some useful insights and clues may be obtained to improve map design. That is the aim of this Part, which raises questions without necessarily supplying adequate answers. Given the distinct land masses of Part 4, one may ask what « spreads » or « stretches » any such field of activity over the spherical surface to its boundary. Why is « mathematics » in one part and « art » in another?

Suppose that each such field could be defined in terms of different combinations of a limited number of distinct « elements » of perception or cognition. Then how many elements are required at a minimum to enable the complete range of activity fields to be specified? What kinds of elements and combinations are we talking about? And how does this relate to the geometry of the sphere? It is important to note that in denoting a field of activity by an area, this opens up possibilities which are absent when it is

defined as a point - as in a list, a classification scheme, or even a matrix (where a « cell » is in effect a point in an array). Such a field may be conceived as composed of points with a common characteristic. But towards any boundary of the field the « strain » increases on the specifications of the point in terms of the common characteristic (exemplified by the more central points of that field). The boundary is the location where the points shift allegiance to minimize the strain. This suggests that the land mass denotation of field of activity reflects very adequately the crudity and rigidity of conventional conception of such activities. It corresponds to the Aristotelian either/or approach. The possibility that there might be some functional continuity across such boundaries is excluded. Attempts can be made to extend the boundary of a field to encompass a neighbouring field, but the possibility that the nature of the field changes as one moves over it is excluded. Although in fact, as with border cultures anywhere, the activities on each side of the border may have more in common than with their respective central positions. This of course makes a matrix representation crude and unsubtle. Also information must be placed in either one cell or another, but not between.

Expressed in terms of the sphere, it would be much better to be able to indicate the type of activity by some function of the position of a point on the sphere. Transition from point to point would then give functional continuity emphasizing continuous « transformation » from one activity to another. The « artificial » regrouping of points into areas to which a conventional label is attached, and the emergence of discontinuities between areas, would then be understood as arising from an inability to handle such functional continuity - an inability with which we are obliged to live. (There is a temptation to think of such artificial areal rigidifications as conceptual « tectonic plates » floating slowly around on an underlying semi-fluid continuous magma which wells up at the discontinuities... or as « macrons » (14)). If this line is followed further, it may be asked how points might be defined in these terms. What function or coordinate scheme could be used to « spread » the complete range of activity - elements » over the spherical surface? Is it, for example, possible to use any 4-fold scheme (e.g. Jung, Parsons, etc) such that from a given point moving « north », « south », « east » or « west » moves one to activities with a greater amount of « quality A », « B », « C » or « D » respectively? Clearly it would be important to avoid being trapped by any particular 4-fold scheme which effectively stresses the qualities characteristic of the field of activity within which it was formulated. Rather the principle of a 4-fold scheme would be accepted and the challenge of determining what content emerges from a 4-fold cut could be faced. This problem is discussed elsewhere (1). Basically the difficulty is one of avoiding the labelling tendency, the assumptions associated with labelling.

the tendency to premature conceptual closure, and the problem of comprehension. From this emerges the possibility of taking whatever can be comprehended (without labelling) by the reader/observer as common to a wide range of 4-fold cuts. This is uncomfortable because of the elusive Quality such as is found in the significance attached by Chinese philosophical texts to « north », « south », « east » and « west » (16) (\*). On the other hand labels may be attached for convenience, although the challenge to comprehension should be stressed whenever possible. The geometry of a sphere also suggests a more elegant scheme namely in terms of radial coordinates. This effectively transforms « north/south » and « east/west » into two angular measures. The challenge to comprehension of enantiodromia (see above) has of course to be faced. The relationship between angle and meaning has been explored by several authors (17, 18,19) but the conclusions are at best tentative; much remains to be done.

It should not however be forgotten that the purpose of this exercise is to obtain an adequate « conceptual surface »... The sphere has comprehensible characteristics but by choosing it, it is immediately necessary to allow more complex phenomena (which are distorted by a spheric representation) to be projected onto it. The consequence is a necessary loss of (simplistic) neatness, emphasizing the value of the « realistic organic » map of Part 3. But the line of investigation can be extended further (without losing the link back to Part 3 and 4) by confronting the problem of different levels of abstraction and comprehension. It remains a design decision as to the level of abstraction at which the « fields of activity » are conceived and allowed to « impact » on the surface of the sphere. But what happens to the levels which are less abstract or more abstract, once such a decision is made? Where do they get « put »? Those which are less abstract may perhaps be allowed to « affect » the topography and geography of the sphere, and such design possibilities are briefly discussed in Part 6- Those which are more abstract and less comprehensible may possibly be projected into the socio-cultural life which could be designed onto the sphere. This approach is not considered further in this paper. Although it could be very meaningful as a communication tool and provides a rationale for the tendency to use cartoon, fictional and legendary characters to illustrate psycho-social dynamics. An alternative is to nest a number of other spheres concentrically within that already discussed, according to the number of levels of abstraction it is desired to represent.

(\* Note that, even more than in the West, the Chinese «emphasize the axial as well as the directional character. This suggests a transformation from the « compass - circle representation to the spherical arcal which would create zones such as «north west », « south south east » to whatever level of detail was required. How they would be located as areas on the sphere remains to be explored.

ent. With this approach, the most abstract (i.e. most central) sphere would reflect a minimum number of distinctions whose relationships would be relatively clear and simple, but whose content would constitute a challenge to comprehension and would be impossible to define or label satisfactorily (1). At other levels, comprehension and labelling would be less of a challenge but the relationship pattern would be increasingly complex and difficult to define or to comprehend as a totality. Consider the successive shells of the (Ching elements with 2, 4, 8, 16, 32 and 64 components (16). The patterning of the latter is very complex, in fact one is reminded of the Chladni standing wave interference patterns (20). If any more abstract spherical shells were omitted, their content and its relationships would have to be projected onto whatever less abstract shells were retained in the representation, or be left as « uncaptured » by it. Such projections would of course tend to complexify the patterning. Note that some clues to comprehending the nature of such a representation may be obtained by reflexion on the successive electron shells of atoms and the patterning of « orbital clouds ». This is an impressive conceptual model of the relationships between successive levels of distinction. It is possible to see how many levels are required before N distinctions have been effectively made, namely how many levels are required before N distinct concepts can be effectively represented (1). The representation/comprehension problem of this shell approach has, interestingly enough, been confronted in the problem of representing the complete range of colours. Not only does Johannes Itten (21) suggest that the complete range can be represented by points throughout a sphere (defined by latitude and longitude), but he chooses to consider the basic colours as regrouped into 62 zones on the surface of the sphere (5x12, plus 2 Polar zones of black and white). He also chooses to consider the remaining colours as grouped in 3 inner shells. The whole scheme is structured so that complementary and contrasting colours are immediately evident. He also indicates the complexity and richness arising from colour « chords » of 2, 3, 4 or 6 tones based on the apexes of (three-dimensional) figures inscribed within the colour sphere (cf. Part 1). It is interesting that the representation of the range of colours is not yet understood or accepted, and that the analogous problem for sounds, odours, tastes and textures is far from being solved.

Whilst the shell approach was, ironically, much favoured by traditional religious philosophers (whether concerned with the structure of the cosmos or of man) and does have iconic merit due to its spheric symmetry, it nevertheless poses serious problems to comprehension. The same information can be represented by « de-concentricating » the shells and treating each as a planet in orbit around a central sun (presumably not a binary star!). The approach of Part 3 and 4 can then be ap-

plied to each independently in terms of the content of the level of abstraction decided. The structural richness of the solar system model, with which there is increasingly widespread familiarity, provides conceptual « hooks » on which to hang even more of the dynamics it is desired to capture in a representation. Clearly the planets must move in orbit, they must spin, etc. These stabilizing characteristics, which have traditionally constituted severe obstacles to comprehension, are even more difficult to comprehend in the shell model (electron « spin », etc.). They also raise interesting questions about the adequacy of a simple spherical representation without « spin » (implying « poles », « diurnality » etc.) or « revolution » (implying « seasons ») around a central « dominating » function. Clearly it is not adequate simply to use separate and unrelated spherical models to represent different sets of functions at different levels of abstraction (as is the conventional approach of disciplines concerned with different levels of abstraction). There is a responsibility (whose ?) to show their relationship by some means. The solar system model is structurally rich (\*) and, ironically again, has been used traditionally to relate different functions (e.g. gods, qualities and planets) to facilitate comprehension by the populace. Hopefully it is now clearer how the design problems might be compartmentalized and structured. The design objective is to provide a representation within which one could structure one's thinking according to the level of abstraction at which one wished to function. This would not prevent, but rather encourage, consideration of the perspective at other levels of abstraction as appropriate.

## Part 6 : Mapping kit

It is to be hoped that Parts 3, 4 and 5 have given a better understanding of how « conceptual markers » might be used within some « terrestrial » or « solar » representation, it should be apparent that a step by step design approach is possible with many options. Many of the options can be designed into the representation without necessarily asserting themselves aggressively on the attention of the observer/user - who may be as sensitive or insensitive to the variety and complexity as are people with regard to their ordinary environment.

The stage is therefore set for the design team to create a world in which the familiar elements used in the representation are interrelated in a manner which reflects, as much as possible, what is understood of the relationships and characteristics of the psycho-social phenomena they denote. The design team may put into the design « kit », for use as « conceptual markers », as many features of the « real world » as are considered useful in carry-

(\*) Even greater richness can of course be obtained by using a « galaxy » structure as a basis for a representation, as discussed elsewhere (22).

ing an understanding of what needs to be represented. The design challenge is to • feel out - the iconicity of different design options. A major difficulty is to resolve problems of level of abstraction and to determine where to • put » certain phenomena (e.g. as a geological, climatic, or social feature, or on a separate planet). A « poor » design would have the doubtful value of a literary metaphor. A « good » design would be highly isomorphic and would raise interesting questions. How isomorphic and how iconic it is possible to be remains to be discovered. The design problem is as much art as it is science, and that is how it should be to result in a significant representation (for the absence of either leaves us where we now stand).

It is interesting to reflect on how many distinctions and relationships are built into any conventional concept of the world and our labelling of its elements and processes (on the basis of education or experience). Of course part of the design problem here is matched in the different concepts of the world held in nonwestern cultures and languages. This does not prevent communication, however much it is distorted, but it disguises heavily the subtle differences in understanding (1). In Fig. 6 some indication is given of the variety of features which could be considered in the design. It is worth bearing in mind the procedures used to interrelate objectively such features in the « real world » (e.g. topography and triangulation surveying). The stages and processes by which such techniques were discovered, and to consider the extent to which analogous problems are not to be faced in designing or understanding the representation.

Fig. 6 Metapnonic mapping features

continent	wind
mountain (chain)	storm
peninsula	flood (plain)
island	desert
watershed	swamp
valley	jungle
plateau	grassland
ocean	forest
strait	
sea	
estuary	
river	

### Part 7 : Practical possibilities

Their have been a number of experiments which can be considered in the direction of producing « conceptual maps ». A basic distinction must be drawn between those which are point-oriented and those which are area-oriented. In the point-oriented case, one may cite arrow-diagram experiments in classification (23). A similar technique has been used to produce metabolic/biochemical pathway charts (24). More generally there is the production of systems (flow) diagrams of various kinds (25). The limitations of this approach are apparent from the visual drabness of the basic flow chart of the Club of

Rome sponsored, highly, significant Limits to Growth project (26). Equally « academic » are social network diagrams, although these usually show people linkages. Related to these, but focused on concepts are belief networks (27) and « mental models » (28).

A very crude and partial move towards an area-oriented presentation has been made in the UNESCO science policy information thesaurus, SPINES (29). This is really a compromise between the point and area forms as are the Venn diagram type figures used innovatively for international organization memberships by UNCTAD. Of a very different kind are so-called « mental maps » (31) of peoples perceived distortion of geographical areas with which they are (un)familiar. Other examples may be found (25). Much more ambitious possibilities are foreseen (and are technically feasible with available hardware) using computerized graphic devices and colour display screens. Douglas Engelbart envisages people using such devices to « drive around » each others conceptual spaces (32). It has been suggested that the multitude of data elements describing the condition of a highly complex industrial process might be represented to the controller in the form of a flower or a landscape, such that any change in a process condition would be immediately recognizable as alterations in the colour or shape of the elements depicted. Displays are already used to provide realistic visual representations of complex 3-D movements of 3-D objects (e.g. plane manoeuvres) generated by computer, and this is far beyond the cruder 2-D versions already widely available as inexpensive home-TV games.

Clearly there is little to prevent the « design » (in the sense of this paper) of animated representations based on geographical or even socio-cultural systems. Initially it would only be necessary to use the computer power to « explore » the topography in detail. Later « climate », « erosion », « plant species », « animal species », can be added in together with their interrelationships. The possibility of growth, or geological or species evolution (from a « primeval » condition) could be explored. It is clear that, in contrast with conventional simulations, the dynamics of the representation impose a powerful and necessary design constraint which facilitates « right brain » comprehension by non-specialists. The computerized display in fact constitutes a powerful design tool beyond its current uses for « computer aided design », of physical systems. The problem is not so much the hardware but rather the information on the fields of human activity. This currently has built in blindspots or distortions due to the focus and interest of the investigating disciplines. Currently an attempt is being made to remedy this with a view to such a mapping exercise. This is being done with data on 8,000 « international » organizations covering the complete spectrum of human activities which have achieved international significance. This is obtained from

the Yearbook of International Organizations (34), itself derived from a data base in common with the Yearbook of World Problems and Human Potential which was conceived with such a mapping exercise in mind (3).

Much can of course be learnt from the conventional discipline of map design (35) and from structures in nature (36).

### Part 8 : Evolving design

This unconventional approach to classification should be compared with the long series of approaches in the past (37, 38, 39). The record of how societies have chosen to see the universe/environment decomposed into categories is extremely instructive. E. I. Samurin examines over 200 such attempts (37).

As is to be expected no classification exercise bears a very happy relationship to any of its predecessors or contemporaries. The new rejects the old and views its inadequacies with considerable disdain. This attitude, tempered with defensiveness, also tends to characterize the relationship between advocates of the different schemes today - which are the basis of the computerized information systems of international agencies competing for financial resources.

What is missing is a sense of continuity - not as a form of historical lip-service - but of the evolution of classification patterns. Now the design approach advocated in this paper provides such a linkage. For, if the exercise were to be conducted in terms of the framework of any given period of the past, it would be seen how the « land masses » would be differently located with respect to one another. The geological evolution of the earth may therefore be used to suggest the basis for a series of maps which record successive conceptual decompositions from « primitive » to complex. Continuity is respected.

### Conclusions

Hopefully this paper demonstrates that there is a practical approach to this very difficult problem and that much could be learned from such an exercise. This sort of approach opens up for discussion the whole question of the value of the conventional western scientific approach of distinguishing sets of factors or conditions, and displaying them in a matrix or classifying them in some way. This widespread tendency detaches the observer from the phenomena in a manner which can conceal inability to relate to them, to fully comprehend them or to understand their relationship to other such sets. How can the « scientific » act of classification be related to the non-scientific need for representation and comprehension of complexity - given the variety of perspectives, information preferences, and tolerances for complexity ? Clearly there is a paradox associated with such mapping in that the map is inadequate if the mapping activity does not figure on it. Whilst amusing (see « para-

doxes »), the paradox embodies problems which we resolve simplistically at present and thus suffer the consequences of the inappropriateness of our collective action. Alastair Taylor in concluding an article on - Process and structure in socio-cultural systems » (40) makes the point that : « What we have to recognize is our shared involvement in a fundamental conceptual shift - a multinational transformation from a nation-state paradigm progressively to a global construct comparable to the shift of perspective from the Mercator projection - rectilinear and emphasizing two-dimensional » flat » space - to, say, an orthographic projection, at once curvilinear and recognizing new spatial relationships. Perhaps the traditional concept of space itself requires to be assessed anew. The nation-state paradigm tended to view space as a void, an empty receptacle to contain pieces of « property », so that space was largely a matter of « place » and « location », and what lay beyond the property lines was either no-man's land or, alternatively, open to entrepreneurial « grabs » and exploitation. But a very different way of perceiving space is to regard it as a *plenum* - an ordering constituent of a macrocosmic system in which field forces are omnipresent and omnio-

### Mapping Paradoxes

The map gives rise to two important paradoxes, the Paradox of the Complete Map, and the Paradox of the Inclusive Map.

First, the Paradox of the Complete Map in this passage from Lewis Carroll's *Sylvie and Bruno Concluded*, 1893 :

That's another thing we've learned from your Nation,' said Mein Herr, 'map-making. But we've carried it much further than you.

What do you consider the *largest* map that would be really useful ?'

'About six inches to the mile.'

'Only *six inches!*' exclaimed Mein Herr.

'We very soon got to six *yards* to the mile.

Then we tried a *hundred* yards to the mile.

And then came the grandest idea of all !

We actually made a map of the country, on the scale of a *mile to the mile !*

'Have you used it much ?' I enquired.

'It has never been spread out, yet,' said Mein Herr : 'the farmers objected : they said it would cover the whole country, and shut out the sunlight ! So we now use the country itself, as its own map, and I assure you it does nearly as well.'

The Paradox of the Inclusive Map was posed by Josiah Royce, in *The World and the Individual*, 1899 :

'Let us imagine that a portion of the soil of England has been levelled off perfectly and that on it a cartographer traces a map of England. The job is perfect; there is no detail of the soil of England, no matter how minute, that is not registered on the map; everything has there its correspondence. This map, in such a case, should contain a map of the map, which should contain a map of the map of the map, and so on to infinity.'

(Reproduced from : P. Hughes and G. Brecht. *Vicious Circles and Infinity*; an anthology of paradoxes. London, Penguin, 1978).

### Developmental landscapes

C H Waddington. Extract from « Concluding remarks » to *Evolution and Human Consciousness* (15).

The first and most obvious type of change in an embryo is that it develops into an adult form; this is relatively long-lasting, but is in fact always undergoing slow processes of change, which lead eventually to senescence and death. This implies that the phase space in which the system is modeled contains a surface with a general slope which will guide any trajectory toward the adult state, and final death. However, we have also to take account of the fact that different parts of an embryo develop into different organs - liver, kidney, brains, muscles, and so forth. This situation can be described by supposing that superimposed on the general slope is a radiating system of *valleys*, which direct some trajectories to move along toward the kidney, another set to move along toward liver, and so on. An attractor surface modeled in such a manner is called an epigenetic *landscape*.

A description in these terms suggests many questions which it might be profitable to study. At what point do various valleys branch off from one another ? Do two valleys which have once become separate from one another ever later come together and fuse again ? But perhaps the most important questions for most practical purposes relate to the shapes of the valleys in cross section and the height of the *mountain watersheds* between them.

There is no reason why a valley should not have the shape of a very narrow *canyon* with precipitous and possibly high walls; or alternatively be characterized by the gentler contours, leading down to broad water meadows through which the *river* meanders, which are characteristic of what geologists would regard as an old, mature earth form.

To avoid having to use the only metaphorical name of a « valley », for what is really a characteristic of an attractor surface in a multidimensional space, I have coined the word « *chreod* ». The cross-sectional shape of the chreod describes the reaction of the system to fluctuations affecting it. In a chreod with a canyon-like shape. It will be very difficult to divert the developing system from the very bottom of the valley. If this is done by a strong enough influence, the system will immediately find its way back to the bottom as soon as the influence ceases. Such a system is very stable in Holling's terms. On the other hand, if the chreod has the shape of a broad river *floodplain*, it will be very easy to divert the system from the very lowest point and it will return there only after meandering at random for quite some distance. This is a system with little stability in Holling's terms.

On the other hand, the resilience of the system depends not on the shape of the river valley or chreod, but on the height of the watersheds on each side of it. These indicate the maximum fluctuation which

the system can absorb while remaining within the same chreod. Anything greater than this will push the system out of this Chreod over the watershed. Now Holling suggests that it is very unstable systems (i.e., those corresponding to broad valleys), which are most resilient (i.e., have the highest watersheds). In a very general way, in epigenetic landscapes comparable to old matured earth forms, this may be true; but the connection is not necessary. In fact, in newly formed landscapes, developed for instance in regions of the earth recently subject to considerable uplift, one may find deep valleys which are very narrow in a cross section, such as the Grand Canyon. If one is trying to design and produce in a relatively short time a system in which it is of the first importance that it remain in its own chreod and not be pushed over a watershed into something quite different, then the simplest plan would be to make a very deep valley and a narrow one. The objection to this is not that its stability necessarily robs it of resilience, but that it allows very little variation among the individuals in a population passing along it. One could say that it produces a great deal of turbulence in the stream at the bottom. The social ideal would seem to be to allow a great deal of individual variation, in a maze of meandering streams in a flat valley bottom, but at the same time to have high watersheds on each side to prevent the system's being flipped out of that chreod into some unknown country.

perative, acting upon all material phenomena and maintaining a dynamic, energizing, as well as balancing, *field*, it is in the context of a plenum or field we need to approach the ordering of our planetary and extraterrestrial spaces alike ». And, strangely enough, C.H. Waddington in his concluding remarks to the same book is forced into the geographical metaphor which is the theme of this paper in order to convey the complex notion of an epigenetic landscape in relation to evolution.

The question of the underlying kinds of metaphor through which the geographical ordering of the world is understood has recently been explored by Anne Buttner stresses the need for new metaphors at this time (33).

There is a tantalizingly elusive relationship between the metaphor and current techniques for investigating and representing macrodynamics. This is itself interpreted in terms of catastrophe theory, namely the theory of the transitions of attractors (macrons) in a phase space, which is the basis of the geometry of mac-

rons as it has developed so far (14). The interesting question is what macron patterns the mind chooses to recognize under different circumstances. The ramifications of this question are discussed elsewhere (1), and it is interesting that the same authors are cited by Erich Jantsch in considering the archetypal implications of the decomposition of a whole in relation, to modes of learning, evolution of consciousness, and methods of inquiry (41 ). For example von Franz, a Jungian scholar, states of the time-bound qualities of the first four numbers : » One comprises wholeness, two divides, repeats, and engenders symmetries, three centers the symmetries and initiates linear succession, four acts as a stabilizer by turning back to the one as well as bringing forth observables by creating boundaries, and so on » (42, p. 74). Jantsch notes that it is the transitions between these four basic qualities that symbolise how a gestalt system maintains its nature (to comprehension ?) in the presence of many temptations to become formalized. And it is the first step from one to two which constitutes the « original sin » of formal division

which, according to Pankow (43, p. 35), « separates the two sides of complementarities and treats them as identities ». He relates this to the work of Spencer Brown (44) and concludes that « Therein lies a formal justification for the ultimate complementarity of the search without (in the physical world) and the search within (in our own experience), for what we approach, in either case, from one side or the other, is the common boundary between them (Spencer Brown, p. XIX) » (41 ). Such investigations suggest an intriguing link between the ecosystem design elements of this paper and the traditional notion of both Eastern and Western religious disciplines concerning the importance for the individual to cultivate an « inner spiritual garden ». Venturing further, one can see the challenge to society of the collective re-creation of a « Garden of Eden », in the sense of this paper, which goes beyond that of simple metaphor, as a design challenge to science and art intertwined. Although, as A. Korzybski stressed, « the map is not the territory », the territory we know may certainly be construed as a very powerful map.

References

5. 1978. 3. pp. 126-133; 6. 1979. 1, pp. 15-25; 7. 1979.2. pp. 92-103.  
 2. A.J.N.Judge. Information mapping for development.  
 3. Yearbook of World Problems and Human Potential. Brussels: Union of International Association/Man-kind 2000, 1976  
 Scattered Light. New York, 197.  
 al integrity. *Transnational Associations*. 30. 1976. 5. pp. 248-265.  
 6. A.J.N.Judge. Viable need patterns and their iden-

form. (in ref. 15. pp. 134-149).  
 15. Erich Jantsch and C.H.Waddington. Evolution and Reading. Addison-Wesley. 1976.  
 16. Richard Wilhelm. I Ching or the Book of Changes. London. Routledge and Kegan Paul.  
 17. A.M.Young. The Geometry of Meaning. San Francisco. Daisetsu Press. 1976.  
 18. L.L. Whyte (Ed.). Hierarchical Structures. New York. American Elsevier. 1969, p. 11.  
 19. R Buckminster Fuller. Synergetics: explorations in the geometry of thinking. New York. Macmillan, 1975.  
 20. M.D.Waller. Chladni Patterns: a study in symmetry. London, 1961.  
 21. Johannes Itten. L'Art de la Couleur.  
 22. A.J.N.Judge. The harmony of interaction and the fa-  
 ciations. 26. 11. 1974. pp. 538-543.  
 23. L. Rollig.  
 24. D.E. Nicholson. Metabolic Pathways. University of Leeds (annually revised) (see Ref. 3, Annex 7).  
 25. Gordon L. Lippitt. Visualizing Change; model build-  
 Resources Corporation. 1973.  
 26. Dennis Meadows. Limits to Growth.  
 27. L. Tesler & al. A directed graph representation for computer simulation of belief systems. *Mathemati-  
 cal Biosciences*. 2, 1/2, Feb 1968. pp. 19-40.  
 28. Peter and Trudy Johnson-Lenz. Conference facili-  
 sations. 29. 1977. 10. pp. 441-445.  
 29. UNESCO. SPINES Thesaurus. Paris. Unesco, 1976. 3 vols.

31. P. Gould and R. White. Mental Maps. London Peli-  
 can. 1974.  
 32. D.C. Engelbart. Intellectual implications of multi-ac-  
 cess computer networks. Menlo Park. Stanford  
 Research Institute. 1970.  
 33. Anne Buttner. Musing on Helicon; root metaphors  
 and geography. *Geografiska Annaler*. 648.1982. 2  
 p. 89-96.  
 34. Yearbook of International Organizations. Brussels.  
 35. F.J. Monkhouse and H.R. Wilkinson. Maps and Dia-  
 Methuen. 1973.  
 36. Peter Pearce. Structure in Nature as a Strategy for  
 Design. Cambridge. MIT Press. 1978.  
 37. E.I. Samunn. Geschichte der bibliothekarisch-bi-  
 ographischen Klassifikation. München, Verlag Do-  
 kumentation. 1977. 2 vols.  
 38. Ingetraut Dahlberg. Grundlagen universaler Wis-  
 sensordnung. München, Verlag Dokumentation.  
 39. J.A. Wojciechowski (Ed). Conceptual Basis for the  
 Classification of Knowledge (Proceedings of Otta-  
 wa Conference 1971). München, K.G. Saur. 1978.  
 40. Alastair Taylor. Process and structure in sociocul-  
 tural systems. (In reference 15, pp. 169-184).  
 41. Erich Jantsch. Evolution: self-realization through  
 self-transcendence. (In reference 15, pp. 37-70).  
 tons leading towards a unification of psychology  
 and physics. London, Rider. 1974.  
 43. Walter Pankow. Openness as self-transcendence.  
 (In reference 15, pp. 19-36).  
 44. G. Spencer Brown. Laws of Form. G. Allen and Un-  
 win. 1969.

... Against other people's maps

... Boaz-Jachin doubted that his father's map would be of any use to him. He had remembered it as large and beautiful.

Now he thought of it as small and cramped, too neat, too calculated, too little cognizant of unknown places, of the night places waiting beyond the day places, of the somewhere's dropping from the open wombs of nowhere. He

felt lost as he had not done since being with the lion.

'Maps,' he said softly. 'A map is the dead body of where you've been. A map is the unborn baby of where you're going.

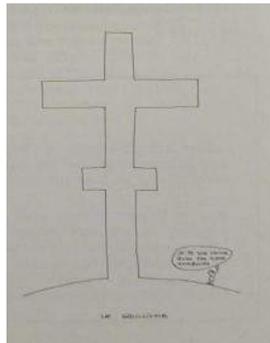
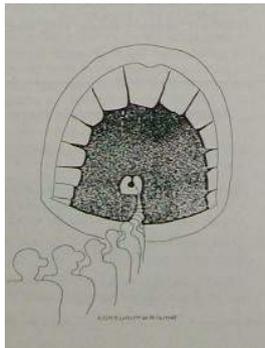
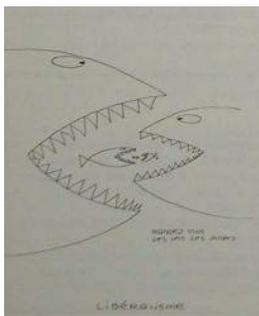
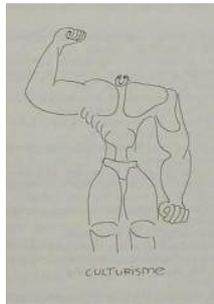
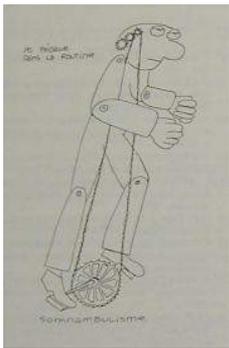
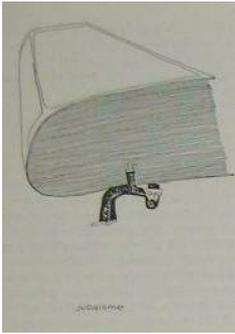
There are no maps. Maps are pictures of what isn't. I don't want it.'

'That's beautiful,' said the girl. "'There are no maps.'" What don't you want ?

'My father's map,' said Boaz-Jachin. That's good,' said the girl. 'Is it yours ? Do you write ? It sounds like the beginning of a poem : "My father's map is..." What is it ?

'His,' said Boaz-Jachin. 'And he can keep it'

(Reproduced from : Russell Hoban. The Lion of Boaz-Jachin and Jachin-Boaz. London. Picador. 1974. p.121).



# LA COMMUNICATION SOCIALE ET L'INDIVIDU

par A. Tatistcheff\*

Nos idées sur les Associations? Elles sont un maillon essentiel indispensable dans la communication et dans l'expression des hommes.

Les Associations sont en effet un des éléments capitaux de l'harmonie entre les hommes et les institutions, entre les individus et le Pouvoir.

Elles doivent témoigner, elles doivent être « communication » (et nous verrons plus loin ce que d'après nous cela veut dire); elles sont un élément fondamental dans l'équilibre des démocraties où elles ont un rôle de régulation entre les individus et les institutions.

Mais revenons à cette fameuse Communication...

- Pourquoi s'intéresse-t-on tellement à elle?
- Il est intéressant de se poser également la question : pourquoi, nous qui voulions tellement communiquer, le faisons-nous si mal ?
- Enfin, il serait également intéressant de se poser la question : que devrait être une « bonne » communication ?

Si on s'intéresse tellement à la Communication, c'est avant tout parce que le monde est de plus en plus complexe, et que la Communication est l'élément fondamental de son appréhension, de sa découverte, et l'on pourrait dire presque de sa maîtrise. C'est bien la Communication qui nous permet de prendre en compte et de comprendre l'environnement, elle est le moyen privilégié qui nous permet de dialoguer avec lui.

On s'intéresse également à la Communication parce qu'en tant que moyen, ses codes sont de plus en plus difficiles à manier.

Il serait bon, dès à présent de donner au mot Communication deux sens, ou plutôt deux grands axes d'interprétation voire de concept. Le premier axe concerne tout ce qui a trait aux aspects techniques et que l'on pourrait rassembler schématiquement sous la bannière du terme de média; le deuxième axe portant sur l'aspect relationnel du concept.

Pour se rendre compte de l'immense fossé entre ces deux aspects, il suffit de les mettre en parallèle ;

COMMUNICATION - LA TECHNIQUE -  
MEDIA (T) S  
et la  
COMMUNICATION - LA RELATION -  
IMMEDIAT  
LA COMMUNION

Sans aller jusqu'à rejeter ou charger de tous les maux les médias, la ou les technique(s), il s'agirait plutôt de suggérer de faire de cette « médialisation technique », désincarnée, distante, « d'en faire une « Communication » en prise directe sur les Hommes, les idées et sur l'environnement.

Il faut que celle-ci corresponde à une expression plus profonde, plus complète, plus immédiate donc plus vraie.

Il est remarquable également que plus une communication comporte d'« intermédiaires - techniques plus il y a d'obstacles à franchir pour arriver à la relation et plus la communication perd sa force et se déforme.

Et si l'on considère que le développement des médias est l'une des conséquences inéluctable de l'évolution du monde et de sa complexité, comment faire pour que les individus puissent continuer, ou de nouveau s'exprimer et communiquer plus « immédiatement », le plus profondément et le plus complètement possible ?

C'est un des défis que nous pose notre époque et que nous tentons avec notre équipe de résoudre.

Une autre raison pour laquelle on s'intéresse tellement à la Communication, c'est parce qu'il y a un décalage entre le « voulu » et le « faire » que nous voyons tous les jours.

Si l'on s'interroge tellement, si l'on en parle autant, c'est bien parce qu'il y a un manque, une « demande non satisfaite » en quelque sorte : reflet de cette communication vécue comme estropiée, amputée, atrophiée malgré son volume. Regardez la « communication » entre les Institu-

tions et les Hommes ! On ne communique pas : le premier va de son message que l'autre n'entend pas. L'un et l'autre ne se comprennent pas, ne se considèrent pas mutuellement et le plus souvent s'ignorent en dépit des efforts faits par certains médias.

Mais quels sont donc ces obstacles à la Communication entre les Hommes et les Institutions ?

On pourrait organiser ces obstacles autour de trois pôles, même si leurs concepts sont quelque peu bradés, il s'agit de l'Environnement, de l'Émetteur et du Récepteur.

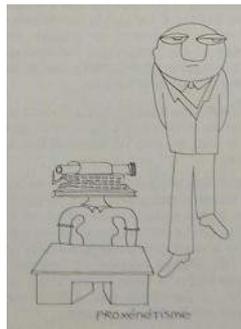
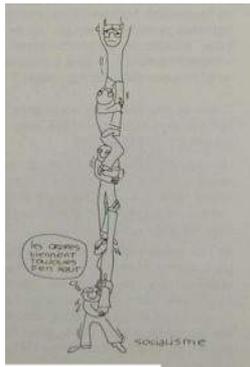
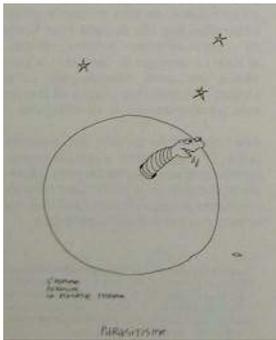
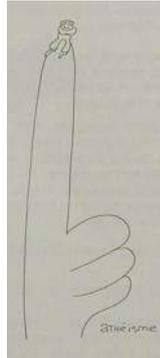
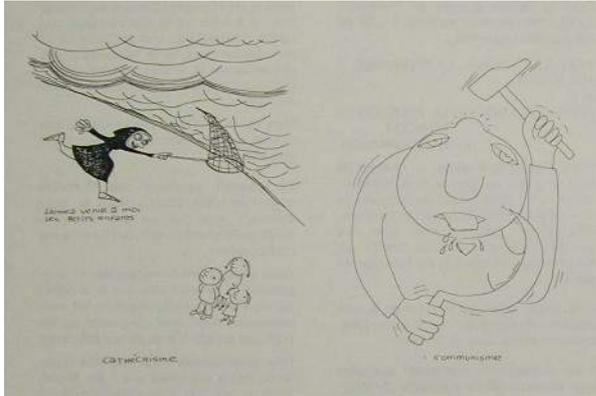
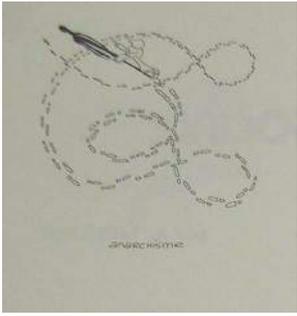
Dans le cadre des obstacles liés à l'Environnement, on peut dire que le principal est dû à la complexité même de cet environnement c'est cette complexité qui est porteuse en elle-même de ces difficultés. Pour communiquer de la meilleure façon, d'une façon opérationnelle il est nécessaire de voir clair dans cette complexité d'où cette tendance à ranger, à classer, à hiérarchiser, à stratifier pour mieux comprendre mais qui entraîne inéluctablement une difficulté plus grande à communiquer en perdant la globalité.

Et puis, il y a de plus en plus d'hommes qui offrent et qui demandent de plus en plus d'informations, de plus en plus rapides; information que l'on apporte sous forme de « Communication » partielle, partielle... et c'est l'engrenage de l'érosion : la sensibilité, les sens, l'écoute, les outils s'usent: les mots, les images se banalisent, se désincarnent et se déforment.

Avant de regarder certains des obstacles liés à l'Émetteur, même si cela peut paraître simpliste aux yeux de certains, il semble nécessaire de la définir pour reincarner ce mot et ne pas tomber dans une des erreurs que nous voulons combattre.

\* Texte de l'exposé sur la - Communication Sociale et

ciations internationales et transnationales le 24 juin 1980 à Bruxelles par M. Alexis N. Tatistcheff, Ingénieur Conseil - Institut International de Communication Sociale - Paris.



L'émetteur c'est celui qui a quelque chose à dire, à apporter, à exprimer; c'est celui qui inspire, qui initie, qui entreprend, qui crée, qui propose, qui dit... Les obstacles liés à l'émetteur sont plus faciles à entendre car dans notre esprit l'émetteur, surtout quand on a quelque chose à lui reprocher, c'est « les autres » ! La première difficulté de l'émetteur réside dans l'identification puis la définition de son identité, de ce qu'il est vraiment soit en tant qu'homme soit en tant qu'institution.

Mettre cette raison en premier étonne souvent et pourtant notre expérience de la Communication nous montre que le premier paramètre de la non - ou de la mauvaise - communication est l'ignorance de ce que l'on est vraiment et par conséquent de ce que l'on veut dire.

Le premier point à attaquer lorsqu'il y a un problème de communication pour une personne, un groupe ou une institution, c'est la mise au clair de son identité profonde qu'il faut aider à découvrir ou à réactualiser. C'est là le premier secret de n'importe quelle communication si on veut qu'elle soit vraie.

Si cela semble évident, simple voire simpliste sur le papier, nous pouvons vous assurer que cette étape est beaucoup plus difficile qu'on ne le pense ou qu'elle peut en avoir l'air.

Nous pouvons vous assurer que l'accouchement de son identité ne se fait pas sans douleur ni sans poser de problèmes...

Et si nous nous posions la question : à quoi correspond cette résistance ? Résistance que l'on baptise ou que l'on enveloppe dans des locutions qui sont loin d'être anodines comme : « le confort de la routine... », « Frein au changement... », « égoïsme corporatiste... »

Pourquoi trouvons-nous tant d'inertie dans les Institutions malgré les exigences de plus en plus grandes des individus ? Il y a bien en ce qui concerne les institutions l'absence d'une véritable pression extérieure qui les pousse, qui les oblige à changer, à évoluer - ce qui n'est, soit dit en passant, pas le cas pour les structures ou les entreprises confrontées au monde de la concurrence, qui doivent elles, s'ajuster et communiquer en permanence pour progresser et pour survivre... Cette absence de pression véritable pour les institutions est certes vraie, mais au-delà, ces résistances sont le reflet de la crainte, de la peur.

Peur avant tout de la vie, parce que cette vie n'est que changement, transformation, évolution, mutation: ce qui pose pour les Institutions le problème de disposer d'une part de structures suffisamment stables afin de maintenir une certaine permanence des actions à mener (actions qui sont le plus souvent à moyen et long termes) et d'autre part, d'avoir des structures suffisamment souples, adaptables,

pour faire face aux impulsions, aux mouvances du vivant, qui, si elles sont prises en compte garantissent la santé de l'action menée.

Mais sont-ce des raisons suffisantes pour que les institutions se mettent dans des positions de protection, voire dans des systèmes de défense qui sont autant d'obstacles à la vision et à la communication ?

Nous pouvons comprendre maintenant pourquoi il y a si peu de vraie communication institutionnelle qui touche et qui soit efficace, et qu'elle reste si souvent à un niveau superficiel.

Quant aux obstacles dus aux récepteurs... Une fois encore nous allons, au risque d'être simplistes, dire qu'il s'agit de celui qui reçoit, qui perçoit, qui attend, qui assimile, qui est entraîné, qui est soumis à l'émission de l'autre, qui entend ou qui écoute dans le meilleur des cas, c'est celui qui va prendre en compte, qui va réagir. Bref, l'émetteur, c'est nous !

N'avons-nous pas, nous aussi, nos obstacles, nos handicaps ? N'avons-nous pas, nous aussi des « parasites » ?

Et tout d'abord avons-nous, nous aussi, fait l'effort de nous identifier nous-mêmes ?

Avons-nous vu nos préjugés, avons-nous identifié nos idées fausses, nos propres résistances, nos inerties, nos stéréotypes, nos intolérances; nous sommes-nous mis à l'écoute vraie des autres et de nous-mêmes ?

Tous ces obstacles psychologiques ne ressemblent-ils pas aussi à des systèmes de défense ? Ici encore, nous retrouvons cette peur : peur du message de l'autre, peur de l'information qu'il nous livre, peur qu'elle perturbe nos choix, notre organisation, nos projets.

D'autre part, si nous reprochons « à l'autre » à l'émetteur, aux Institutions de ne pas nous écouter, pourquoi ne nous reprochons-nous pas de parler, de dire ce que nous voulons, avons-nous peur de communiquer avec les Institutions ?

En lisant ces phrases, chacun d'entre nous a une réponse brillante aux lèvres : « mais puisqu'ils ne nous écoutent pas, à quoi bon parler, cela ne sert à rien !... Et cette réponse est-elle le signe d'une maturité ? N'est-ce pas une bonne excuse », un autre mensonge que l'on se fait comme nous pourrions en faire d'autres tels que : nous sommes comme cela « parce qu'il y a une trop grande masse d'informations », ou encore en rentrant dans le système et en parlant comme des « assistés » nous pourrions dire que c'est la faute de l'autre, « c'est la faute du Gouvernement qui ne nous a pas donné une éducation de citoyen » et vite de se réfugier dans le passé : « ah, ce n'est plus comme autrefois... ! »

Comment ne pas voir le long chemin qu'il nous reste à parcourir, chemin d'autant

plus grand si l'on additionne tous les obstacles ensemble, ceux de l'émetteur, du récepteur et ceux de l'environnement. Obstacles qui sont la résultante de la somme de ces différents vices des uns et des autres et qui s'amplifient comme un écho qui grandit au lieu de mourir. Que dire encore de ce décalage de plus en plus grand lié à l'évolution rapide des hommes d'une part et de l'évolution plus lente des institutions d'autre part... Nous ne voudrions pas finir notre liste de handicaps sans parler de celui particulièrement répandu et soumois : celui des tiroirs avec les étiquettes. Nous avons tous tendance à succomber à ce vice : classer les autres, éventuellement se classer soi-même... et monologuer de tiroir à tiroir.

C'est une grave maladie de la communication que nous appelons « ISME » et dont nous voudrions vous montrer dans les pages suivantes quelques cas et quelques symptômes.

Et si nous voulions avoir une vraie communication, que devrions-nous faire ?

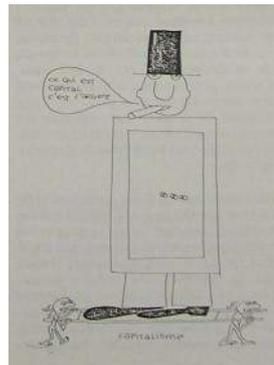
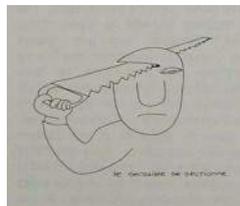
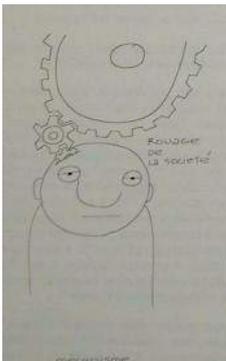
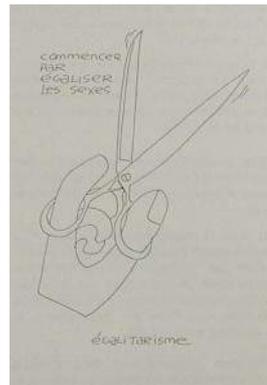
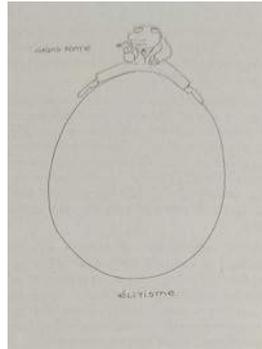
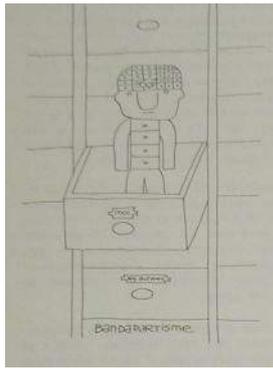
Tout d'abord il ne faut pas nier ou rejeter l'évolution de notre époque, il serait vain et infantile de le faire. Au contraire, il faut s'insérer et prendre en compte cette évolution, même dans ce qu'elle a de plus complexe. Il ne faut pas, par voie de conséquence, avoir peur de la complexité de la communication, ne pas rejeter a priori la sophistication des techniques et des médias, mais il faut envers et contre tout garder, redonner, devrait-on dire, à la communication la dimension du vivant, du sensible et du global. Il ne faut pas communiquer qu'avec le mental, faire communiquer les cortex entre eux !...

Il faut communiquer avec tout « l'ETRE »; c'est-à-dire intégrer la complexité de la vie (tout ce qui « est ») et respecter la complexité de l'individu (c'est-à-dire de l'« être »). Il ne faut surtout pas occulter l'aspect qualitatif de la communication, sinon celle-ci sera tronquée, ne deviendra ni vivante, ni active, et ne pourra pas faire bouger et entraîner les hommes.

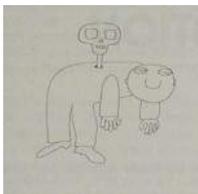
Mais en fait, par quels moyens peut-on faire évoluer la communication.

Cela doit commencer, nous semble-t-il, par l'éducation des hommes. N'est-il pas curieux que l'on nous apprenne les mathématiques, la physique, la chimie, les langues (le vocabulaire plutôt que les langues devrait-on dire), la géographie, la menuiserie, la plomberie, la métallurgie... mais que l'on ne nous apprenne pas, que l'on ne nous entraîne pas à nous comporter, à communiquer, à prendre en compte notre corps et notre santé, à avoir du sens critique, à sentir, à décider, à agir. Pourquoi ne nous apprend-on pas à apprendre ou tout simplement à vivre ?

Nous avons des champs vierges au niveau des notions de la responsabilité de l'entraînement à la volonté, de nos diffé-



rents outils de perception... Korzybski, père de la sémantique générale disait : - n'oublions pas que la carte n'est pas le territoire ». Notre système d'enseignement (et non pas d'éducation) semble comprendre ou ne connaître que les cartes et oublier le territoire.



Les actions de notre Institut à ce niveau auprès des Institutions et des différentes structures est certes difficile car peu de responsables, si curieux que cela puisse paraître, semblent comprendre l'intérêt d'avoir autour de soi des hommes adultes et entraînés à l'être.

Malgré ces difficultés, et grâce à une méthode originale de démultiplication nous avons quand même réussi, avec une petite équipe de base, à entraîner en 7/8 ans plus de 80.000 personnes, entre autres, à communiquer, à se comporter, à savoir prendre en compte la complexité de leur être, des autres et de l'environnement, à les entraîner à la responsabilité à la décision et à l'action, bref à être et à agir en adultes.

Il y a un autre domaine auquel nous nous sommes attaqués : il s'agit de la création de nouveaux outils de communication qui permettent de prendre en compte de la façon la plus globale possible la complexité des individus.

Nous avons ainsi créé des outils de prise d'information, d'investigation en quelque sorte, qui permettent la prise directe de l'information « enregistrant » à la fois le rationnel, le sensible et le vivant. Ces outils permettent des investigations plus globales, à multi facettes et donnent un éclairage vivant en minimisant les déformations, les parcellisations et les partialités.

En face de ces outils d'investigation, nous avons créé d'autre part des outils de lecture qui permettent d'appréhender cette complexité du vivant, du mouvant et qui nous ouvre à la compréhension globale de l'explicite, de l'implicite, du rationnel, de l'irrationnel, de l'intellectuel mais également du sensible et du vivant.

Nous avons appelé cet ensemble d'outils le « VU PAR ». Ils ont pour objectif de permettre, à partir d'une prise d'information émanant de personne directement concernées par tel ou tel problème (comme par exemple la Santé, les Conditions de travail, le vécu de tel ou tel produit, thème ou idée) d'apporter, d'une part les informations globales mais également d'autre part les outils et les moyens de leur compréhension, en respectant leur globalité et leur complexité intellectuelle et sensible.

Mais pour faire bouger la communication entre les Hommes et les Institutions il faut également agir au niveau des relais de communication, c'est-à-dire des différents « Médias ».

Comme pour les autres, il faut les inciter et les aider à se définir également, il faut peut-être surtout qu'ils s'interrogent et qu'ils définissent leur rôle dans notre Société.

En tant que principaux véhicules de la communication, ils ont une responsabilité très importante et par voie de conséquence un rôle essentiel à jouer dans le cadre d'une communication sociale, sans tiroirs ni étiquettes et qui serait mue par une Volonté profonde de ne pas déformer, donc de ne pas trahir pour ne pas manipuler.



Les médias, plutôt que de devenir les « tiroirs » réconfortants dans lesquels nous avons plaisir à nous réfugier pour évacuer nos différentes craintes; et qui, par la même occasion nous confortent dans nos « ISMES » et dans notre sectarisme en particulier, les médias devraient en s'intégrant dans la société retrouver leur véritable vocation de communication en éduquant et en rapprochant les hommes.

Enfin, au niveau des Institutions nous devons également agir pour les sensibiliser à trouver leur place et à s'intégrer dans la société humaine en redécouvrant leur véritable identité et leur finalité... Ainsi, de nouveau en prise sur l'Homme, les Institutions retrouveront leur vocation, qui est avant tout : d'être au service de l'Homme.

## POLITIQUE DE L'INFORMATION DE LA FIJ

Traditionnellement, la FIJ a défendu la liberté de la presse, la liberté d'expression et d'opinion comme garantissant aux individus et aux groupes le droit de communiquer sans entrave ce qu'ils savent et ce qu'ils pensent. Or, depuis un certain nombre d'années, la crise de la presse, les concentrations, l'apparition de techniques nouvelles, s'ajoutant à l'expansion de la radio et de la télévision, ont placé les problèmes de l'information dans une perspective nouvelle. Le « droit à l'information », c'est-à-dire le droit de ceux qui reçoivent les nouvelles et qui ont besoin de connaître des opinions, ce droit s'impose comme une nécessité et revêt une nouvelle importance. La liberté de la presse, telle qu'elle était conçue traditionnellement, demande à être complétée par des régies s'imposant aussi bien aux pouvoirs publics qu'aux travailleurs de l'information, dont les journalistes: exigences de qualité, de pluralisme, d'ouverture aux réactions des usagers de l'information, etc. Une « politique de l'information » recouvrant les deux aspects complémentaires suppose à la fois une redéfinition des principes et l'usage judicieux des nouveaux moyens d'information, la vigilance du public et, de la part des journalistes, une plus stricte observation des règles éthiques dont ils ont choisis de se doter. Telles sont les raisons qui ont amené la FIJ à définir une politique des moyens d'information de masse.

La liberté de communiquer est un droit fondamental de l'être humain lié à d'autres libertés démocratiques essen-

\* La Fédération Internationale des Journalistes a été fondée à Bruxelles en 1952. 27 unions nationales) représentant 83.000 journalistes (Yearbook UAI 1980)

« La liberté des moyens d'information de masse devant elle-même renforcer pour tous les citoyens la liberté d'expression et d'opinion ».

tielles. Par liberté de communiquer, il convient d'entendre le droit, pour les individus et les groupes, de faire connaître et de recevoir en toute liberté des nouvelles, informations et opinions. La liberté de la presse, plus justement envisagée, en cette fin de 20<sup>e</sup> siècle, comme liberté des moyens d'information de masse, s'inscrit dans la notion plus large de liberté de communication, dont elle est une part essentielle. Il est important, toutefois, de reconnaître que la liberté des moyens d'information de masse devrait elle-même renforcer, pour tous les citoyens, la liberté d'expression et d'opinion.

### Les conditions préalables

En assurant la libre communication sous sa forme la plus large, il importe de formuler une politique de l'information qui prenne en compte certaines conditions préalables indispensables à une véritable liberté des moyens d'information de masse. Soit :

1. Les libertés et les droits garantis par la constitution nationale et par la loi. Le droit pour tous les groupes de citoyens de s'exprimer et d'être informés. Cette liberté doit en particulier être reconnue aux minorités nationales ou ethniques, linguistiques, politiques, religieuses, etc.

2. Des conditions de base telles que : l'alphabétisation; l'existence de matériel d'imprimerie et de stations émettrices; des moyens de transports et, en général, la mise en œuvre de ce qui est nécessaire à la production, à la diffusion et à la réception par les usagers des produits d'information.

3. Le pluralisme dans l'accès à la production, à la diffusion et à la réception de ces

produits, condition nécessaire au pluralisme de la presse elle-même et des moyens d'information de masse.

4. La liberté pour les journalistes - et la possibilité effective pour eux - d'accomplir honnêtement la tâche qui consiste à recueillir et à transmettre les informations et les opinions, qu'elles proviennent de sources officielles ou non, avec le droit pour eux de protéger leurs sources.

5. Le fonctionnement d'une presse démocratique exige des droits garantis à l'équipe rédactionnelle.

Les cadres légaux et les infrastructures propres à garantir les conditions ci-dessus doivent être fondés sur le principe que les autorités s'abstiennent d'établir des règles concernant le contenu de l'information. Des dispositions constitutionnelles devraient limiter strictement les cas où les gouvernements restreignent le droit à l'information (par exemple pour des motifs admis de sécurité nationale ou pour protéger la vie privée des personnes). Les normes professionnelles et les règles déontologiques devraient être établies par les seuls journalistes, décidant librement par le truchement de leurs organisateurs propres.

Agissant sur la base du Titre IV, article 3, de ses statuts, la FIJ détient le record indiscutable des interventions non sélectives contre les atteintes à la liberté de la presse commises par les pouvoirs publics. Quel que soit le pays, une politique de l'information doit s'inscrire dans un cadre légal qui sauvegarde la liberté pour quiconque de recueillir et de transmettre des informations et des opinions par toutes les sortes de moyens d'information.

La valeur pratique de tout système légal se trouve limitée - pour le public comme

pour ceux qui travaillent dans les moyens d'information - si les structures nécessaires à la collecte et à la transmission des informations et des opinions font défaut, soit à l'intérieur d'un pays, soit entre les pays, ou si elles sont insuffisantes. Il est donc vital que les nations et les organismes internationaux veillent aux besoins des moyens d'information en matière d'infrastructure. Trois exemples éclairent le problème. Dans certains pays, l'obstacle principal peut se situer au niveau de la formation des journalistes, de leur préparation au reportage et à la mise en page.

Dans d'autres pays, la plus grave difficulté, pour une réelle liberté de la presse, peut être le manque de papier ou le coût élevé des communications. Dans un troisième cas, le flux des nouvelles et de opinions emprunte, d'un pays à l'autre, des voies qui en pratique sont trop souvent à sens unique. Il y a là un vaste domaine où des problèmes tels que la formation professionnelle, l'approvisionnement en papier ou les tarifs de communication justifieraient la coopération entre pays industrialisés et pays en développement.

La plus haute priorité au niveau international devrait être donnée à la correction du déséquilibre de la communication entre pays riches et pauvres afin de réaliser dès que possible un nouvel ordre mondial de l'information.

Même lorsque les dispositions légales et les infrastructures existent, le droit à l'information peut être déficient. Tel est notamment le cas lorsque la capacité d'utiliser les libertés publiques et d'accéder aux infrastructures est trop inégalement répartie, entre les individus ou les groupes. De tels déséquilibres ne doivent pas servir à faire du droit à l'information la chose de l'Etat, ou de monopoles, ou d'une série de fortunes privées, ou de groupements particuliers, ou encore d'organismes se réclamant d'une classe, d'une race ou d'une croyance.

Il existe une très grande différence entre la façon dont se définissent la liberté de communiquer et le droit à l'information dans les pays démocratiques industrialisés - où il s'agit de maintenir une liberté, d'en étendre le bénéfice à tous les individus ou groupes, de veiller à ce que le progrès technique ne cause pas de dégâts dans le fonctionnement de l'information, de protéger enfin l'indépendance professionnelle - et, d'autre part, les cas où les mêmes libertés dépendent des autorités, qu'elles aient à les réaliser ou a en accepter le jeu.

### L'information alternative

Que les populations, qui n'ont pour le moment aucun accès à une information quelle qu'elle soit, commencent à recevoir des informations, ce fait devrait être considéré comme un progrès non négligeable, même si ces informations ne sont pas encore pluralistes, et même si elles

ressemblent parfois plutôt à de la propagande. Nous désapprouvons les gouvernements, les partis et les groupes économiques qui accaparent les moyens d'expression et nous nous prononçons pour que puisse naître en face d'une expression unilatérale, ce qu'on a appelé une « information alternative ». Même les moyens les plus rudimentaires peuvent aider des populations à prendre conscience de leur existence sociale, de leurs problèmes, de leurs rapports avec les pouvoirs publics ou les centres de décision, voire de leur participation à la vie de l'humanité. C'est pourquoi le développement non institutionnel d'une presse et d'autres formes de communication de masse est très important comme contre-pouvoir à toutes les sortes de monopoles de l'information. Cela ne s'applique pas seulement au Sud, mais aussi à des pays techniquement évolués où l'information est accaparée, manipulée et soumise à des censures.

Dans les communautés où le pluralisme n'existe pas, où il n'y a pas multiplicité dans le pouvoir et la possibilité réelle d'envoyer et de recevoir des messages par les médias, la politique de l'information devrait consister pour une part essentielle à susciter ce pluralisme et cette multiplicité, sans dommage pour la liberté de recueillir et de transmettre les nouvelles et les opinions. Dans la plupart des pays, l'expérience de la propriété non-gouvernementale et non commerciale des moyens d'information a été tentée à une bien trop petite échelle. Les journalistes devraient être, d'autre part, attentifs aux possibles conflits pouvant surgir entre un journalisme de qualité et des impératifs tels que les exigences et pressions commerciales ou les ambitions sociales des journalistes.

### La liberté syndicale et le pouvoir économique

D'une manière générale, la prise de décision démocratique et les conditions de travail dans les entreprises de grande information favorisent la qualité de l'information et son audience. Le droit des groupes et des individus à faire connaître leurs idées ne peut être interprétée comme une latitude offerte à la suppression des droits syndicaux des journalistes.

Au contraire, la liberté d'organisation syndicale dans la société comme dans l'entreprise est la seule vraie garantie contre le mauvais usage que les éditeurs peuvent être tentés de faire de leur pouvoir économique. Les droits des journalistes en face des employeurs doivent être assurés en tout état de cause, et spécialement dans des situations de monopole constituant, par la possibilité de manipulation massive, un danger pour la démocratie. Les éditeurs et les propriétaires n'ont pas à décider des changements dans la ligne générale d'une publication, dans son équipe ou dans son organisa-

tion de telle sorte que le travail des journalistes s'en trouve influencé sans que leur équipe ait été dûment consultée.

D'autre part, les journalistes devraient adopter non seulement une attitude compréhensive vis-à-vis d'une information faite par des non-professionnels, mais en tant que communauté appréciant le pluralisme, ils devraient offrir leur assistance professionnelle.

Même avec des droits légaux généraux, une bonne infrastructure et la pluralité d'accès à ces droits, le système de la communication peut, dans son ensemble, faillir à répondre complètement aux exigences du droit à l'information. Une des raisons communément invoquées pour justifier l'impossibilité d'atteindre une situation idéale est le manque de ressources. Ce qui n'est pas contestable, quel que soit le système, c'est que les droits des journalistes et la possibilité pour eux d'accomplir leur tâche sont indispensables si l'on veut assurer le droit à l'information pour tous les groupes et individus.

Les individus et les groupes disposent de capacités inégales pour attirer l'attention sur les nouvelles et opinions qui leur importent ou pour se procurer les informations et les opinions qu'ils recherchent. Il existe partout des groupes et des individus qui ont besoin d'une assistance professionnelle pour formuler les informations et opinions qu'ils désirent diffuser. De même, il y a un besoin croissant d'informations et de commentaires spécialisés produits dans un langage compréhensible par ceux qui ne sont pas experts en la matière. C'est pourquoi le journalisme de qualité, exercé librement, occupe une place vitale dans tout système de communication de masse. A cet égard, les journalistes ont une responsabilité plus impérieuse vis-à-vis de leurs employeurs et de l'Etat. Tout comme les autres travailleurs des médias, ils doivent avoir la liberté de créer des syndicats et autres organismes propres à promouvoir leurs intérêts moraux et matériels. Et, pour cette raison, l'intégrité de la rédaction, les droits qui lui sont reconnus à l'intérieur des entreprises d'information constituent un fondement de la liberté de la communication dont le public en fin de compte bénéficie.

Le droit à l'information, y compris la liberté des médias et les bonnes conditions de travail dans les moyens de grande information, constitue une donnée de base pour la sauvegarde de la démocratie et pour le progrès social de tous les humains. La FIJ s'engage à soutenir la réalisation de ces libertés et proclame son attachement aux plus hautes normes professionnelles et éthiques du journalisme sans considération de système politique, économique, social, culturel régissant quelque pays ou groupe de pays que ce soit.

(1) Conclusions du XVI<sup>e</sup> Congrès mondial de la FIJ, réuni à Lugano (Suisse) du 17 au 21 mai 1962, dont le texte a été approuvé.

# ASSOCIATION INTERNATIONALE D'INFORMATION SCOLAIRE UNIVERSITAIRE ET PROFESSIONNELLE

ASPÉCTS NOUVEAUX DE L'INFORMATION SCOLAIRE ET PROFESSIONNELLE (1)

par Claude Vimont\*

Deux raisons principales expliquent que l'information scolaire et professionnelle voit ses modes d'intervention évoluer:

- La crise de l'emploi crée une anxiété sans cesse croissante chez les jeunes en cours d'étude. Les choix scolaires et professionnels, qui s'effectuaient dans le passé à l'occasion d'étapes déterminées des cursus scolaires et universitaires s'étendent maintenant sur un temps beaucoup plus long. La prolongation des études explique en premier lieu cette transformation. Mais les difficultés d'insertion professionnelles que rencontrent les jeunes créent tout le long de leur période d'études un sentiment de malaise et maintenant éventuellement d'angoisse, qui les amène à se poser ce problème constamment. De plus, les médias se sont emparés de ce sujet; les journaux, les principaux magazines consacrent fréquemment des articles à la situation de l'emploi, aux problèmes de débouchés des jeunes, donnant à ceux-ci une information supplémentaire sur ce sujet, mais créant un supplément d'anxiété. La recherche de la meilleure voie professionnelle, ou scolaire, le choix de la meilleure école, de la meilleure Université pour atteindre ses buts deviennent un sujet d'article dans la grande presse. La position des organismes spécialisés dans le domaine de l'information scolaire et professionnelle se trouve de ce fait modifiée. Ceux-ci ne sont plus la source unique de cette information. Ils doivent situer leur action par rapport à celle de la presse, par exemple. L'intervention ne peut plus se limiter aux seules périodes où les jeunes ont des choix d'orientation précis à faire avant de s'engager dans une voie scolaire ou universitaire, ou de choisir une profession. L'action d'information doit être nécessairement plus continue, complémentaire ou critique à l'égard des autres sources d'information qui apparaissent.

- De nombreuses innovations techniques sont intervenues au cours des dernières années dans ce domaine de l'information scolaire et professionnelle. Notamment, des supports nouveaux sont apparus, l'audiovisuel, l'informatique, qui sont venus s'ajouter à l'information écrite, principal moyen employé dans le passé. Au début de leur utilisation, de nombreux essais d'application différents de ces moyens nouveaux sont tentés; les possi-

bilité et les limites de chacun d'entre eux sont en effet, encore mal connues et les situations optimales d'utilisation ne sont pas définies.

Après quelques années d'expérience il apparaît que la place de l'audio-visuel, comme celle de l'informatique, a évolué. Comme dans la plupart des cas d'expérimentation de techniques nouvelles, les premières formes d'application retenues n'apparaissent plus nécessairement les meilleures. Les résultats n'ont pas toujours été à la mesure des espoirs. Mais surtout d'autres formes d'utilisation plus performantes sont apparues.

1) Dans le domaine audio-visuel, la principale technique utilisée à l'origine a été le film. Sa durée était variable de 10 à 30 minutes, ses conditions d'utilisation différentes, soit que le film soit présenté lors de séances d'information collective, soit qu'il soit utilisé par l'élève se projetant le film pour lui-même. L'avantage principal de cette technique nouvelle était de donner une vue plus concrète d'un métier, par exemple, à un jeune qui ignorait tout des conditions dans lesquelles il était exercé. D'autres de ces productions ont été consacrées à une présentation des principaux problèmes qui se posent aux jeunes lorsqu'ils ont à choisir une voie scolaire ou professionnelle: attitude à l'égard de l'idée de choix elle-même, à l'égard du monde du travail. Ces films présentaient ainsi aux jeunes les problèmes psychosociologiques qu'ils devaient affronter; dans ce cas, également, l'avantage de pouvoir représenter des situations concrètes, en l'occurrence celle des jeunes se trouvant en face de ces choix, paraissait, à juste titre d'ailleurs, apporter une information meilleure qu'un exposé abstrait des difficultés du choix scolaire et professionnel, effectué par un spécialiste de ce sujet, aussi bien formé soit-il. Après quelques années d'expérimentation de ces techniques, un certain nombre de limites apparaissent dans l'utilisation de ces films.

- Une enquête effectuée en France sur ces films produits par l'ONISEP a montré un faible degré de mémorisation des informations précises données (2). L'enquête a consisté à interroger trois semaines après la projection un échantillon de jeunes sur ce qu'ils avaient retenu de films de 10 minutes. Le résultat a été que la plu-

part des jeunes ne mémorisaient de façon précise que des éléments d'information pittoresques ou anecdotique ou bien conservaient l'image de la profession qu'ils avaient préalablement à la projection, image globale, favorable ou défavorable. L'apport en termes d'éléments de connaissance précis était donc très faible, mettant ainsi en cause l'intérêt de donner par cette voie une information précise sur les conditions d'exercice d'un métier.

- Par ailleurs, l'utilisation de ces films par les Conseillers d'Orientation a montré qu'une projection de 20 à 30 minutes et même de 10 minutes, suivie d'une discussion avec les élèves dans des séances d'information collective était une technique difficile à maîtriser. La projection peut créer une attention soutenue chez les spectateurs, mais il est ensuite difficile, de lancer une discussion après la coupure qui se produit nécessairement à la fin de la projection et qui entraîne une baisse très vive de l'attention, au moins chez de jeunes téléspectateurs, qui seraient intervenus plus volontiers, s'ils l'avaient pu, en cours même de projection. Cette double analyse conduit à ne plus privilégier la technique du film et à rechercher d'autres méthodes d'utilisation de l'audio-visuel. Deux voies différentes s'ouvrent:

- l'usage de la télévision. La première de ces voies consiste à lancer une émission régulière de télévision à une heure de grande écoute à l'attention des jeunes en cours d'orientation scolaire et professionnelle. Le but d'une telle production n'est pas de donner des informations précises aux jeunes téléspectateurs sur un métier donné ou un type de formation mais uniquement de les sensibiliser, c'est-à-dire de leur donner l'idée de s'informer sur ces sujets. La répétition, la variété des sujets abordés, le style de présentation de l'émission, sa compréhension de l'attitude des jeunes à l'égard de ces sujets sont des éléments essentiels de succès. Une série de 30 à 40 émissions paraît indispensable pour obte-

(\*) Président de l'AIISUP, Directeur de l'Office National d'Information sur les Enseignements et les Professions (ONISEP), France.

(1) Extrait du Bulletin bimestriel de l'Association

(2) V. dans Etudes et Recherches n° 4 - Impact de l'information audio-visuelle de l'ONISEP -

nif ce résultat. L'expérience faite en France sur la première chaîne de télévision depuis près de trois ans nous a montré un succès certain de cette formule, mesuré aussi bien par le taux d'écoute que les organismes de sondage effectuent sur les émissions de télévision, que par l'importance du courrier reçu. Ce genre d'émission s'intègre dans un processus d'information continue qui correspond à l'intérêt primordial apporté à l'heure actuelle, par les jeunes comme par leurs familles, à ces sujets. Il doit permettre de déclencher un intérêt plus soutenu pour une information collectée plus longtemps avant les périodes de choix. Il doit permettre également aux jeunes d'intégrer les données recueillies sur ces sujets par ailleurs dans la presse ou dans d'autres émissions de télévision dans une réflexion d'ensemble sur l'avenir prenant pour base des documents spécialement édités à cet effet et leur montrant les divers aspects des problèmes auxquels ils se trouvent confrontés.

L'intérêt que les chaînes de télévision montrent en France à ces thèmes révèle un changement profond d'attitude sur ces problèmes, passés au devant de l'actualité.

- Les techniques audio-visuelles dans les séances d'information collective. Même si l'usage du film paraît trop lourd et trop rigide à beaucoup de Conseillers d'Orientation, l'intérêt de ceux-ci pour les techniques audio-visuelles n'est pas pour autant diminué. Mais leur intérêt se porte vers des formules d'utilisation plus souples. Deux principales d'entre elles doivent être notées :

- Les montages de diapositives accompagnés d'un texte enregistré ont été utilisés dès le début de l'emploi de l'audio-visuel. Mais ces montages étaient présentés de façon très rigide, jusqu'à maintenant, le Conseiller n'ayant qu'à faire fonctionner l'appareil. L'avantage de la formule était de pouvoir s'arrêter plus aisément qu'avec le film sur une image fixe et éventuellement de compléter le commentaire enregistré. Le caractère non continu des images, comme du texte, permettait plus aisément d'agir ainsi. Mais il apparaît de plus en plus préférable de laisser la possibilité au Conseiller, faisant la séance d'information, de modifier à son libre gré le montage en y intégrant des diapositives qu'il a lui-même sélectionnées par ailleurs ou éventuellement même fabriquées. Il peut ainsi ajouter notamment des diapositives d'intérêt régional et surtout insérer des images correspondant à un développement supplémentaire qu'il souhaite présenter.

- L'utilisation de la vidéo va créer de nouvelles possibilités, soit pour les Conseillers tournant les séquences qu'ils souhaitent présenter, soit pour les élèves eux-mêmes. Des tournages en vidéo effectués par des équipes d'élèves permettent de présenter à leurs camarades des reportages réalisés à l'occasion de visites d'entreprises, d'établissements scolaires, d'Universités, etc...

Mais pour le moment le coût des appareils, même s'ils sont possédés par l'éta-

blissement scolaire et surtout l'absence de formation tant des enseignants que des élèves limitent le recours à ces techniques nouvelles qui devraient connaître un grand développement, par contre, dans les années à venir. Ainsi une ère nouvelle d'action audio-visuelle sur une base décentralisée va s'ouvrir. Elle exigera une formation des personnels d'information scolaire et professionnelle aux techniques de production audio-visuelle comme à leur utilisation, beaucoup plus poussée qu'à l'heure

actuelle. Il - Dans le domaine informatique, dans différents pays (Etats-Unis, Canada, Grande-Bretagne) des programmes d'application des moyens informatiques au domaine de l'information scolaire et professionnelle, sont expérimentés. Certains d'entre eux, aux Etats-Unis, et au Canada notamment, sont maintenant opérationnels. En France des systèmes télématiques sont actuellement en cours d'expérimentation.

Mais il apparaît qu'il existe non seulement une grande diversité dans les techniques utilisées, mais surtout des différences importantes dans les objectifs visés par chacun des projets mis en place et dans les conceptions théoriques qui les soutiennent.

### a) Les objectifs

Une distinction fondamentale doit être faite entre des systèmes purement informatifs et les systèmes dit « interactifs ». Dans les premiers, le seul objectif est de permettre à l'utilisateur de recevoir une information de plus en plus précise sur les formations ou les groupes de métiers qu'il envisage, grâce à des appels successifs à des pages « écran », lui donnant des listes de choix possibles, qui se restreignent peu à peu jusqu'à lui donner les informations poutuelles qu'il a recherchées, une liste d'établissements donnant une formation en électronique dans une région donnée par exemple ou les différents noms de métiers correspondant à un centre d'intérêt précis ou à une discipline ou même un type donné de formation. C'est dans cette voie qu'a travaillé en France « Teletel ». Ces systèmes constituent un mode informatisé d'autodocumentation. Les systèmes interactifs ont une ambition beaucoup plus grande. Ils commencent par inviter l'utilisateur à définir son propre profil par exemple, ses intérêts, son niveau d'éducation, sa conception de la valeur travail, le type d'emploi qu'il recherche (emploi public ou privé, dans une grande ou une petite entreprise), le niveau de salaire qu'il souhaite. Il est invité à quantifier soit par des données chiffrées, soit par un rang de priorité (ex. une paie élevée est considérée comme prioritaire : 1, un critère de choix comme un autre : 2, sans importance, d'autres critères l'emportant : 3). Le profil de personnalité de l'utilisateur est ainsi défini par les réponses qu'enregistre l'ordinateur. Les emplois ont fait l'objet d'une même analyse. L'ordinateur peut alors indiquer à l'utilisateur quels sont les métiers correspondant le mieux à son pro-

fil, en les rangeant éventuellement selon le degré de correspondance avec le profil de personnalité précédemment défini. C'est à ce résultat qu'arrive avec un nombre de critères limité portant sur les conditions de travail le système britannique CASCAID, avec un nombre élevé de critères relatifs, notamment à la définition de la personnalité, les systèmes américains DISCOVER et encore plus SIGY. Certains systèmes interactifs sont dans une situation intermédiaire. Ainsi, le système britannique MAUD vise seulement une exploration de la personnalité permettant à l'utilisateur de s'analyser lui-même pour l'aider à prendre les décisions en lui faisant évaluer selon ses appréciations personnelles l'importance relative de facteurs tels que le salaire, la disponibilité d'un emploi sur le marché du travail, l'intérêt intrinsèque de cet emploi, etc... pour un certain nombre d'emplois qui lui sont proposés. Le profil de chaque emploi d'après l'évaluation qu'en fait l'utilisateur lui-même apparaît ainsi par le calcul effectué par l'ordinateur. Il n'y a pas d'information « objective » sur l'emploi dans un tel système. Le recours à l'ordinateur permet simplement à l'utilisateur de « mettre en ordre » ses idées sur les emplois tels qu'il les analyse lui-même. Ces systèmes interactifs supposent le recours à des techniques de « psychologie mathématique » plus ou moins sophistiquées, puisqu'une évaluation quantifiée de certains aspects de la personnalité (intérêts, motivations, capacités, valeurs, notamment la valeur « travail ») est nécessaire.

### b) Conceptions théoriques sous-jacentes, leurs implications

Deux points doivent être soulignés : 1) Les systèmes interactifs reposent sur une analyse préalable de la personnalité et, dans une moindre mesure, les systèmes informatifs quelque peu sophistiqués reposent sur une conception théorique très précise de l'analyse psychologique ou du choix professionnel. L'établissement du logiciel suppose, en effet, une logique très contraignante reposant sur des concepts définis au préalable, dont les conséquences sont ensuite tirées par l'enchaînement des questions et réponses de l'ordinateur. Apparemment, la multiplicité des choix proposés à l'utilisateur donne l'impression d'une grande souplesse d'interrogation et d'une grande variété de choix possibles. Mais il y a là un piège des logiciels qu'il est nécessaire de souligner. En réalité la possibilité de choix est présentée dans le cadre d'une logique très contraignante arrêtée au départ. Ainsi dans le système britannique CASCAID-HE, réservé aux étudiants, les critères de choix de profession ne portent que sur la nature des tâches, l'environnement du travail, mais pas sur les taux de salaires, les possibilités de promotion, l'importance plus ou moins grande des débouchés. L'idée principale est seulement de permettre aux étudiants de faire la partage entre les métiers qu'ils aimeraient faire et ceux qu'il n'aimeraient pas faire à

artir d'environ quarante critères sur les tâches à effectuer et les conditions matérielles dans lesquelles elles le sont. Tout système d'information sur ordinateur restreint ainsi nécessairement plus ou moins le champ des facteurs qui peuvent être pris en considération. A cet égard ces systèmes ont « un aspect d'auberge espagnole ».

2) Quels sont les avantages de ce système par rapport à un entretien avec un Conseiller d'Orientation et par rapport à la consultation de documents, lorsque ces systèmes sont utilisés directement par des jeunes ?

Deux avantages apparaissent en faveur du recours à l'informatique :

- par rapport à un critère donné, le choix d'un type d'études ou le choix d'une profession, l'ensemble des choix possibles est présenté au départ à l'utilisateur qui élimine ensuite certaines d'entre eux. L'utilisateur reçoit de ce fait au départ une masse d'informations qu'un Conseiller ne pourrait lui donner verbalement, sans perdre beaucoup de temps et créer une certaine lassitude. Le document écrit peut obtenir le même résultat. Par contre, l'informatique a un second avantage que n'a pas la technique de consultation d'un document écrit ni même toujours l'entretien, c'est la rigueur de la démarche et sa précision quand il y a évaluation de personnalité par exemple, ou même simplement un enchaînement technique très précis et logique d'informations successives.

Largeur du champ, précision de l'analyse et de la réponse, rigueur du raisonnement constituent les principaux avantages du recours à cette technique. Mais la possibilité de découvrir un autre aspect du problème posé par l'utilisateur, qui existe dans l'entretien avec le Conseiller ne se retrouve pas dans ces techniques informatiques qui enferment ceux qui y ont recours dans la logique de raisonnement découlant des choix de types d'information à donner qui ont été faits au départ, lors de la conception du système.

C'est pourquoi, deux écoles apparaissent, soutenant des thèses opposées dans l'utilisation de ces techniques nouvelles. Certains estiment qu'elles font mieux que le Conseiller, parce qu'elles ouvrent plus largement des voies d'exploration de la personnalité à l'utilisateur lui-même, qu'elles le laissent libre de les utiliser à sa guise. Le second avantage est dans la précision des réponses, grâce à la quantification des différents éléments de la personnalité ou à un grand nombre d'emplois cités.

Une école soutient la thèse que l'utilisateur risque d'être enfermé dans une logique, dont le sens lui échappe, d'autant plus qu'elle ne lui a pas été expliquée au départ et qu'il peut faire fausse route en oubliant qu'il existe d'autres facteurs que ceux pris en considération par le logiciel. C'est un danger qui existe beaucoup moins dans un entretien avec un Conseiller, qui peut redresser à temps l'erreur d'orientation faite dans la démarche de son consultant.

Les données de cette discussion devront être prises en considération lors de l'examen des modalités pratiques de recours à ces techniques et du rôle des Conseillers d'Orientation.

### c) Les supports techniques

Trois types de supports techniques différents existent.

1) Le terminal, connecté à un ordinateur central. Ce dispositif suppose une possibilité de liaison avec un serveur central et dans la pratique entraîne un coût de communication téléphonique qui peut être élevé. Son avantage est d'être branché sur une mémoire qui peut être constamment mise à jour. Ce point est très important quand le système retenu doit donner une information qui évolue assez rapidement dans le temps : l'information sur les sections d'enseignement technologique ouvertes dans les différents établissements scolaires par exemple. Dans ce cas, la fiabilité des renseignements peut être assurée. De plus, un tel système ouvre la possibilité de donner un plus grand nombre d'informations, la capacité de mémoire pouvant être très élevée. Mais d'une manière générale, le coût d'un tel support est aussi plus élevé que celui du micro-ordinateur.

2) Le micro-ordinateur, alimenté par des supports magnétiques de faible capacité. A l'avantage de la souplesse d'implantation puisqu'aucune connexion un serveur central n'est nécessaire, il n'entraîne pas de frais de téléphone. Son coût est en général moins élevé que celui d'un ensemble « mémoires plus serveur plus terminal ».

Mais il a deux inconvénients : les capacités de ces supports sont beaucoup plus limitées que celles des mémoires d'un gros ordinateur. M répond donc à moins de questions. Et surtout, ces supports ne peuvent être renouvelés en moyenne qu'une fois par an pour des raisons financières et de commodité. De ce fait les informations précises qu'ils comprennent quand elles ne sont pas stables dans le temps sont dépassées à un moment où les supports sont cependant encore utilisés et on retrouve dans ce cas le même inconvénient que celui bien connu des publications écrites.

3) Un troisième support est fourni par le téléphone, il est possible d'appeler une mémoire centrale pour obtenir une information sur un certain nombre de sujets précis. C'est le système Télétel en France, « Choice a Career » du COIC en Grande-Bretagne. L'avantage est la souplesse d'utilisation, puisqu'il n'est pas nécessaire de se déranger, mais il ne semble pas que des systèmes interactifs complexes puissent être proposés sur de tels supports.

L'un des inconvénients de ce dernier support, est de ne pas pouvoir actuellement être couplé avec une imprimante, ce qui est le cas, sans aucun problème technique, pour le premier support et peut être envisagé pour le second. Or la possibilité d'avoir une trace écrite de la consultation paraît être un élément essentiel, si l'on

veut dépasser la simple information par laquelle comme le font Télétel ou Antiope L complexité de la démarche suppose. effet, qu'elle puisse être discutée ensuite notamment avec un Conseiller d'Orientation ou tout au moins que le Consultant puisse garder un document après l'utilisation de l'ordinateur. Il doit avoir la possibilité de tirer de celui-ci une fiche contenant les éléments d'information qui l'intéressent, qu'il compose lui-même. Cette possibilité peut être ouverte non seulement à l'élève lui-même mais aussi au Conseiller d'Orientation qui établit une fiche sur un sujet l'intéressant à partir des données que l'ordinateur ou le micro-ordinateur possède en mémoire.

### d) Les choix à faire

Quatre solutions sont possibles :

- Nous les rangerons de la plus ambitieuse à la moins ambitieuse, par rapport à un critère de difficulté de réalisation.

1) Monter un système interactif d'analyse et d'évaluation de la personnalité dans la perspective d'un choix d'orientation scolaire et professionnelle.

2) Monter un système interactif limité au choix de la profession (ex. le système anglais CASCAID).

3) Créer un système d'information documentaire à l'attention des élèves leur donnant des listes de professions correspondant à des critères d'intérêt, à des niveaux et types de formation, des listes d'établissements (France entière ou dans leur région) donnant les formations qu'ils recherchent, l'information pouvant éventuellement être transcrite sur fiche.

4) Créer un système d'information documentaire à l'attention des seuls conseillers d'orientation.

Dans ce cas le système peut se limiter à la fourniture d'informations sur des listes de métiers, des formations, des listes d'établissements, sans que le logiciel d'interrogation soit très sophistiqué, puisqu'il n'y a pas dans ce cas de question préalable sur les intérêts ou les motivations du consultant. Par contre l'information fournie peut être très détaillée. Dans ce cas également, la composition de fiches par l'utilisateur lui-même pourrait être envisagée.

5) Enfin se développent également, notamment en France, des techniques nouvelles, dites « autodocumentaires ». Leur principe est de fournir aux élèves et étudiants des « clés d'entrée » dans la documentation qui est mise à leur disposition. On peut ainsi utiliser une « clé » centre d'intérêts ou une « clé diplômes ». Il s'agit de cahiers reliés qui énumèrent les différents centres d'intérêt que les jeunes peuvent avoir en énumérant les professions correspondantes. Pour chaque métier il y a un document qui correspond et qu'ils peuvent trouver dans la documentation du centre à partir d'un numéro de code. Les diplômes sont classés par niveau, condition d'accès. L'élève fait ainsi un tri préalable de ses centres d'intérêt ou de diplômes qu'il pourrait préparer avant d'accéder au document correspondant en définitive à son choix.

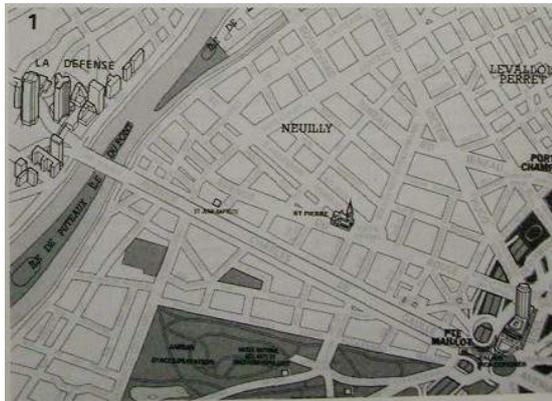
Un grand projet qui prend son essor en cette  
année mondiale de la communication



L'Arc de Triomphe ouvrant la perspective du quartier de la Défense où sera bâti le Centre International de la Communication.

## LE CENTRE INTERNATIONAL DE LA COMMUNICATION A PARIS

1. Le Président de la République Française a mis sur le chantier huit grands projets d'équipements culturels, qui seront réalisés les prochaines années et qui seront l'occasion d'un renouveau de la création architecturale en France. Ce sont entr'autres le Musée des Sciences, des techniques et des industries à la Porte de la Villette, l'Opéra qui sera construit à l'angle du quai Saint Bernard et de la rue des Fossés Saint Bernard et le Centre international de la Communication, qui sera réalisé à la « Tête Défense ».
2. Le Centre de la Communication aura plusieurs caractéristiques :
  - celle d'être une institution à vocation internationale et régionale;
  - celle d'être un service public exerçant des fonctions d'intérêt culturel;
  - celle d'être un centre multimédia;
  - celle d'être un ferment de changement au service d'un réseau international et interrégional.



Entendue au sens large, la communication permettra de développer des échanges entre personnes et entre groupes au-delà des mouvements de circulation de messages, de techniques ou d'expériences. Si la communication est entendue en tant que système de diffusion et d'échange d'informations utilisant des outils ou organismes spécifiques, les autres dimensions n'en sont pas moins présentes : celles de l'environnement, de l'art de vivre, du geste.

3. Edifié sur un terrain d'une surface de 55.000 m<sup>2</sup>, le Centre international de la Communication sera à la fois un équipement, un lieu public, un réseau, un symbole, une architecture. Il comprendra six fonctions principales :

**A1 : Actualité de la communication**

Le centre permettra aux visiteurs d'être rapidement et à toute heure en contact avec les événements, avec les pulsations du monde et de la ville, avec les nouvelles technologies; un Musée évolutif de la communication présentera les mutations dans ce domaine. Cet ensemble, largement ouvert sur le hall d'accueil, fonctionnant toute la journée, et en partie la nuit, sera composé d'espaces de consultation, d'exposition, de projection et de visionnement.

**A2 : Echanges et Projets**

A partir de la présentation d'expériences innovatrices de communication sociale, de recherches et évaluations dans ce domaine, de petites équipes formuleront des projets nouveaux de communication. Elles soutiendront l'innovation, répondront à des démarches régionales, accueilleront des équipes pour travailler sur des projets internationaux. Ces activités nécessiteront des bureaux, salles de réunion, ateliers, espaces de démonstration, centre de séminaires, ouverts aux publics et aux spécialistes.

**A3 : Formation**

La formation théorique et pratique s'adressera aux professionnels, aux formations et enseignants, aux stagiaires. Elle s'attachera à couvrir les secteurs nouveaux de la communication, et les domaines communs à plusieurs médias.

Elle s'exercera dans des salles de cours, des laboratoires, des ateliers; cette zone ne sera pas ouverte au public.

**A4 : Création**

Le Centre sera un lieu de création utilisant tous les médias et les technologies les plus avancées. Il permettra par exemple des coproductions, en particulier avec le Tiers Monde.

Studios et ateliers seront mis à la disposition de professionnels qui travailleront en présence du public.

**A5 : Mémoire**

Le Centre permettra l'accès aux archives de l'audio-visuel, aux banques de données sur la communication, aux sources d'information. Il contiendra un Musée des langues du Monde. Il développera les relations entre les Musées régionaux et internationaux. Sur le thème de la communication, une place particulière sera faite à la civilisation de la ville, et aux identités culturelles. Des espaces de consultations et d'expositions seront largement ouverts au public dans la journée.

**A6: Coordination**

Le Centre sera l'un des premiers maillons d'un réseau interrégional et international d'échange entre les principaux lieux concernés par la communication existants ou à créer. Bureaux et terminaux informatiques permettront d'exercer cette fonction.

On prévoit son utilisation pour l'Exposition universelle de 1989, auquel bien entendu il survivra.

4. A l'heure actuelle, aucune décision définitive n'est prise en ce qui concerne la nature des organismes qui seront associés au Centre International de la Communication.

Préférence sera donnée à des organismes existants ou à créer, traitant de problèmes de communication, à l'échelle nationale ou internationale qui utiliseraient le Centre comme un outil opérationnel pour les spécialistes et un moyen de contact avec le public.

A titre indicatif, ces organismes pourraient être :

- un organisme d'échange de Programmes Télévisés,
- des organisations internationales non gouvernementales,
- un centre de droit international de la communication,
- une chaîne de production en langue française,
- une station de radio à vocation internationale,
- un centre international de protection des droits d'auteurs.

C'est la variété de ces organismes plus que la taille qui sera recherchée pour assurer l'animation du site.

Les espaces nécessaires seront en grande partie des bureaux, plus des espaces de service, des laboratoires et quelques studios. Ils devront être facilement transformables et bien desser-

vis par des réseaux électriques et électroniques.

Les supports techniques: (salles de conférence, de projection, studios, lieux d'exposition) dont ils auront besoin, seront préférentiellement ceux du Centre International de la Communication.

5. Il est envisagé de donner aux organisations non-gouvernementales un rôle de premier plan, pour les raisons suivantes :

Dans ses rapports avec le Tiers-Monde, la France se propose aujourd'hui de donner un rôle plus actif aux organisations non-gouvernementales de toutes sortes. Cette option est parfaitement cohérente avec l'importance donnée au développement de la vie associative en France, la reconnaissance du rôle de la société civile et la poursuite de stratégies endogènes de développement au Tiers-Monde.

C'est pourquoi, il faut s'efforcer d'accueillir à la Défense, le plus grand nombre possible d'O.N.G. françaises en la défense des Droits de l'Homme, en mettant à leur disposition une « Maison des Associations » ou, en tout cas, les moyens techniques de diffusion et de communication qui leur font défaut.

La présence simultanée de nombreuses associations ou leur « coopérative de communication » créerait des effets de synergie et des économies sensibles au niveau de l'infrastructure nécessaire à leurs activités.

Les associations internationales associées au Centre international de la Communication seraient, dans l'esprit des promoteurs, non seulement celles directement concernées par l'un ou l'autre des aspects techniques, juridiques, etc. des médias de la communication, mais aussi celles qui jouent un rôle important comme instruments de l'information et des échanges internationaux.

G.P. Speeckaert

COUNCIL  
OF EUROPE



CONSEIL  
DE L'EUROPE

COLLOQUY  
ON THE ROLE OF NGOs IN CONTEMPORARY SOCIETY

COLLOQUE SUR LE ROLE DES ONG DANS LA SOCIETE CONTEMPORAINE

COMMUNIQUE FINAL

*Nous avons déjà publié en version française le projet de communiqué final du Colloque de Strasbourg 1983, sous réserve de son approbation par les instances du Colloque, en l'occurrence le Comité mixte « Parlementaires - Commission de liaison des ONG ».*

*On trouvera ci-après en version anglaise le communiqué final adopté le 26 avril, avec de légers amendements, à savoir:*

*1. Les participants ont « reconnu » (nuance par rapport à considéré) la contribution des ONG non seulement à la vie de la Cité, mais plus spécifiquement encore « aux progrès de la démocratie ».*

*2c. L'invitation à rechercher « en collaboration avec le Secrétaire général et le Comité des Ministres (précision quant aux instances concernées) les moyens qui permettraient d'améliorer le fonctionnement du statut consultatif « sans attendre l'adoption d'un statut juridique européen des ONG » (autre précision utile).*

*Suite la version anglaise de l'interview accordée à M. Cl. L. Gentil Président du Comité de liaison des ONG par M.F. Karasek, Secrétaire général du Conseil de l'Europe.*

FINAL COMMUNIQUE

adopted by the  
Joint Committee « Parliamentarians - NGO Liaison Committee »  
on 26 April 1983

At the colloquy on - the role of NGOs in contemporary society - held by the Council of Europe in Strasbourg on 23 and 24 February 1983:

The participants :

1. considered the work done by NGOs to further active, responsible citizen participation in community life and the progress of democracy;
2. noted the diversity of community - based associations in terms of their human, cultural and social features and their activities, scale and scope (local, regional, national and international);
3. recalled the valuable contribution made by NGOs to European integration and to the implementation of measures proposed by European intergovernmental organisations;

4. bore in mind Resolution (72) 35 of the Committee of Ministers governing working relations between NGOs and the Council of Europe and Resolution 754 (1981) of the Parliamentary Assembly of the Council of Europe on its relations with NGOs;

5. emphasised the importance for NGOs to remain independent of governments and enjoy the facilities they need in order to carry out their activities, irrespective of the country in which their headquarters are located;

6. expressed a desire to intensify relations and communication between NGOs and international intergovernmental organisations (IGOs) in order to increase the effectiveness of their respective work.

**Regarding the status and working conditions of NGOs**

The participants :  
a. invited the governments and parliaments of the member States

- 1\* to support the Council of Europe's efforts to devise a legal status for NGOs, covering Europe at least (Select Committee of Experts on NGOs):

- 2\* to facilitate freedom of movement for NGOs, their members and their staff, including the granting of residence and work permits inside and outside the country in which the European headquarters are located, to enable them to carry out the activities associated with the aims of their organisations;

3° to enable NGOs to receive from abroad, and transfer abroad, the funds they need in order to operate.

b. *asked the Committee of Ministers of the Council of Europe*

1° to speed up the work of the Select Committee of Experts on NGOs and take account of the work done at sectoral NGO meetings at the Council of Europe;

2° to consult NGOs and the Parliamentary Assembly before adopting the texts relating to the legal status of NGOs.

c. *asked the Parliamentary Assembly*

1° to support efforts to improve NGOs' working conditions, especially in the area of their relations with the European institutions;

2° to try to find, in co-operation with the Secretary General and the Committee of Ministers, ways of improving the operation of consultative status without expecting the adoption of a European legal status for NGOs.

#### 8. Regarding NGOs and the mass media

The participants :

a. *invited NGOs*

V to give greater expression to their international vocation, one way of doing so being to have sections in the greatest possible number of Council of Europe member states;

2° to intensify their co-operation with the media and exploit the possibilities offered by the new media;

*. invited the Committee of Ministers of the Council of Europe and the relevant subordinate committees, as part of their work on the mass media, to help solve the press problems of NGOs and other associations and promote access by NGOs to the media in general.*

#### 9. Regarding NGOs and European integration

The participants :

a. *invited the Secretary General of the Council of Europe*

1° to consider, in addition to the traditional forms of co-operation with NGOs (consultative status, etc.), making sectoral NGO meetings into an instrument for co-operation between NGOs and the Council of Europe by involving all the organs of the Council of Europe in them and drawing on the experience of other intergovernmental organisations;

2° to renew his efforts to persuade all NGOs with consultative status to adopt a more receptive attitude to the Council of Europe's work and show greater interest in it;

3° to encourage committees of experts to hold hearings of NGO representatives, as suggested in the message issued by the Committee of Ministers in May 1982;

4° to arrange for consultation of the NGOs concerned when decisions are being prepared;

5° to encourage committees of governmental experts, steering committees and Parliamentary Assembly committees to take

account of the specific responsibilities of the various NGOs.

6° to draw up and regularly update a compendium of NGOs describing their main features;

7° to arrange for the updating of the list of NGOs enjoying consultative status with the Council of Europe which have sections or branches in European non-member countries or non-European countries, or have working relations with such countries, in order to facilitate the establishment of a dialogue between the Council of Europe and those countries, in accordance with the principles underlying the Statute of the Council of Europe;

b. *invited NGOs, especially in the spirit of Resolution (72) 35 of the Committee of Ministers*

1° to support and co-operate with the Council of Europe more by fully performing their task of relaying information, particularly on human rights, between the Council of Europe and public opinion or particular sectors of the latter

2° to maintain or, if need be, revive public interest in European integration;

c. *invited the Committee of Ministers of the Council of Europe to offer NGOs an opportunity to be associated with the Council of Europe's effort to include new social, economic and cultural rights in the European Convention on Human Rights and the Social Charter.*



# THE COUNCIL OF EUROPE AND NGOS

*At the colloquy on « the role of NGOs in contemporary society » (23-24 February 1983), which confirmed the close working ties between the Council of Europe and non-governmental organisations (NGOs), Claude-laurent Genty, Chairman of the Liaison Committee of NGOs enjoying consultative status with the Council of Europe, asked Franz Karasek, Secretary General of the Council of Europe, for his views on the subject.*

Claude-laurent Genty : In your opinion, what role can international associations (INGOs) play in international relations?

Franz Karasek : I firmly believe that every major European project should be implemented with the support and active help of private initiative through the NGOs. Political decisions must of necessity be based on public opinion and the vital forces of society, which alone have the power to foster and establish genuine co-operation affecting the everyday life of the European citizen.

NGOs have a growing influence on states and intergovernmental organisations, two of the essential components in international relations. Today, NGOs are given more encouragement by international organisations to carry on the work of the latter in their own specific areas and sometimes even to instigate or inspire the work.

C.-L. G. : What position should these associations occupy in intergovernmental relations :

-as a regulator of international tensions ?  
-as a relay for international opinion ?

F.K. : The NGOs have already demonstrated their considerable capacity to regulate international tension and relay international opinion through their valuable assistance in the work of the intergovernmental organisations. I do not wish to go into details here but I should like at least to mention a few examples, such as the NGOs' activities in the fields of development aid and help for the needy, human rights, information, education etc. These are eloquent proof of the NGOs' position in this context.

C.-L. G. : In order to safeguard the INGOs' position and role, what international status should they have with respect to states ?

F.K. : The INGOs' must be assured of a position in international co-operation which reflects their aspirations and vocations. I can well understand that the organisations would like these matters to be regulated by an international legal instrument rather than by national legislation, thus reflecting more accurately their many activities which are rarely confined to one state and are usually pursued for the benefit of all our states and their citizens. Such regulations should provide them,

wherever possible, with the necessary basic structures.

C.-L. G. : Do you not think that the Council of Europe could show the way for all states and the other international organisations where recognition of such international status for INGOs is concerned ?

F. K. : Yes, I think the Council of Europe is succeeding where UNESCO and the Hague Conference on Private International Law failed. The experts who met at the Council of Europe at the start of the year agreed to propose a convention which, once in force, would regulate the recognition of the legal status granted by another state to an INGO. Such regulations would constitute a sort of international charter for the INGOs, confirming how immensely important they have been and continue to be for the progress of building a united Europe, and I can only hope that this new instrument will be accepted by all our member states in due course.

C.-L. G. : Do you not think that the NGOs, which have a working relationship with both the Council of Europe and the European Communities, could constitute the essential link between them and serve as a bridge in certain projects ?

F.K. : Your question calls for a preliminary answer concerning the principles governing relations between the Council of Europe and the European Communities. To my mind, the situation is very clear. Both institutions are pursuing a common goal : the achievement of European unity in diversity. It follows that the principle of complementarity must dominate relations between them. In my view, then, we must organise our relations with the European Communities pragmatically and avoid getting bogged down in discussions on demarcation lines or rivalry. The logical complementarity of the two organisations must be guaranteed on the political level. Moreover, this line has been accepted by the heads of the two organisations and by our member states' politicians; in this connection, I would remind you of the speech made by the French President, Mr François Mitterand, to the Parliamentary Assembly on 30 September 1982. Having said that, there may in practice be overlaps and duplication here and there in the everyday activities of the two organisations but this is not competition.

NGOs that have established working relationships with both the Council of Europe and the European Communities can indeed, where appropriate, draw attention to overlaps between the two organisations' activities, thereby helping to ensure coherent European action for the benefit of all Europeans.

C.-L. G. : In the same way, could the NGOs not facilitate the initiation of dialogue between the Council of Europe and the Eastern European countries, in which they very often have sections or members ?

F.K. : The Council of Europe could undoubtedly make an active contribution to co-operation between all the European states if we used the numerous technical co-operation possibilities offered by the work programme, whose results could benefit all Europeans. Although the present political climate does not seem to favour such overtures, European policy as a whole must include an active and pragmatic East-West youth associations etc) and the status of trade union organisations, which might be formed into a management and labour committee to make their work more effective ?

F.K. : This proposal ties up with ideas advanced in various quarters, e.g. the Parliamentary Assembly, some years ago. At the time, the Ministers' Deputies took the view in their reply to Assembly subsidiary bodies (committees of experts) ? -the Secretariat and its operational directorates ?

F.K. : Thanks to the mobilisation efforts of the Liaison Committee of NGOs in particular, the Parliamentary Assembly now seems to be very receptive to the NGOs. The creation of the Joint Committee « Parliamentarians - NGO Liaison this context is the concrete, i.e. bilateral, relationship between a Secretariat department and an NGO.

C.-L. G. : In general, should the most appropriate Council of Europe bodies (e.g. the Joint Committee « Parliamentarians - NGO Liaison Committee ») not decide on a real policy for action by NGOs to follow up the colloquy on 23 and 24 February 1983 on the « role of youth associations etc) and the status of trade union organisations, which might be formed into a ma-

nagement and labour committee to make their work more effective ?

F. K. : This proposal ties up with ideas advanced in various quarters, e.g. the Parliamentary Assembly, some years ago. At the time, the Ministers' Deputies took the view in their reply to Assembly Recommendation 805 that the creation of a « tripartite advisory committee » - i.e. body similar or identical to the one you suggest in your question - would be « premature ». The Deputies are currently considering the possibility of granting the European Trade Union Confederation's request for observer status on certain intergovernmental committees on which it is not yet represented. The Union of Industries of the European Community (UNICE), the employers' organisation, has not yet submitted a similar request.

C.-L. G. : How, in practice, do you see the future development of relations between those NGOs which enjoy consultative status with the Council of Europe and

-the Parliamentary Assembly and its various committees ?

- the Committee of Ministers and its subsidiary bodies (committees of experts) ?

- the Secretariat and its operational directorates ?

F. K. : Thanks to the mobilisation efforts of the Liaison Committee of NGOs in particular, the Parliamentary Assembly now seems to be very receptive to the NGOs.

The creation of the Joint Committee « Parliamentarians - NGO Liaison Committee » is tangible proof of this. The Joint Committee can be a driving force in the deepening of co-operation between the NGOs and our Parliamentary Assembly. I am well aware that the subsidiary bodies of the Committee of Ministers are not entirely satisfied with the present level of direct NGO participation in their work. This situation could be improved to some extent by :

- informing the NGOs better about the work of the committees of experts,  
- establishing contacts between members of the committees of experts and the NGOs,

- encouraging the NGOs to participate more actively in preparation of the Council's Medium-Term Plan. Relations between the Secretariat and the NGOs are very good and we welcome this fact. What is most important

in this context is the concrete, i.e. bilateral, relationship between a Secretariat department and an NGO.

C.-L. C. : In general, should the most appropriate Council of Europe bodies (e.g. the Joint Committee « Parliamentarians - NGO Liaison Committee ») not decide on a real policy for action by NGOs to follow up the colloquy on 23 and 24 February 1983 on the « role of NGOs in contemporary society » ?

The definition of such a policy would underline the importance the Council of Europe attaches to the NGOs and would be an example to be followed by all other intergovernmental organisations in their relations with NGOs.

F.K. : What we - i.e. the Parliamentary Assembly, the Committee of Ministers and the Secretariat - expect from the colloquy is that it should lead to practical conclusions regarding the future of the Council of Europe's working relations with non-governmental organisations. Those conclusions could be a basis for a real programme of action for the Assembly and the Committee of Ministers. Naturally, the suggestions and ideas of the Joint Committee « Parliamentarians - NGO Liaison Committee » will be particularly valuable in this context.

## CHATEAU DE MONTVILLARGENNE



Château de Montvillargenne 60270 Gouvieux-Chantilly  
Téléphone 16 (4) 457.05.14 - Téléc. 150212

### Centre de Congrès Séminaires

A 15 minutes de l'Aéroport Paris/Charles de Gaulle  
au cœur de la Forêt de Chantilly

- 200 chambres (400 lits) 2\*\* NN
- 27 salles de réunions
- restaurants - bars - piscine - parc

# ECHOS DE LA VIE ASSOCIATIVE NEWS ON ASSOCIATIVE AFFAIRS



## D'un président à l'autre

Mohamed AN Rangoonwala, du Pakistan, président de la CCI en 1981, a pris sa retraite après 26 ans de présence dans l'organisation.

En remerciant Rangoonwala, le président de la CCI pour 1982, Philipp von Schoeller, a souligné les responsabilités sociales de l'entreprise privée. Le père de Rangoonwala, a-t-il rappelé, avait donné de l'argent à son fils en lui disant : « Garde ceci tant que tu sera pauvre, mais si tu deviens riche, consacre-le à une bonne cause ». La somme a servi à fonder le Z.V.M. Rangoonwala Community Centre à Karachi. Chaque année 8.000 enfants y reçoivent une formation professionnelle pour une roupie symbolique. M. François Ceyrac a été élu président de la CCI pour 1983.

## Le message de M. Ceyrac

En ouvrant sa présidence, M. François Ceyrac a souligné l'interdépendance de la CCI et de ses Comités nationaux, qui doivent resserrer leurs liens pour mieux défendre la liberté d'entreprise et celle des échanges.

L'ancien président du Conseil national des Patrons Français a rappelé au Conseil de la CCI que celle-ci est d'abord une confédération de comités nationaux. Sa puissance et son équilibre dépendent donc de leurs relations avec l'organisation centrale.

La CCI doit être à l'écoute de leurs besoins et de leurs aspirations, multiplier les contacts et les réunions avec eux, et appuyer leur action. Ceyrac a ajouté : « En contrepartie les comités nationaux doivent soutenir les positions de la CCI et, grâce à leurs membres, prolonger son action... Nous sommes étroitement interdépendants. Il ne peut y avoir de salut dans la division ».

Fixant à la CCI ses objectifs fondamentaux - et affirmant son style présidentiel -

Ceyrac a appelé la CCI à se pénétrer d'une vision stratégique de sa mission de porte-parole des entreprises du monde entier.

La tâche des entreprises qui composent la CCI est de Créer le progrès économique et d'améliorer les conditions de vie. « Elles demandent pour cela la liberté d'agir, d'échanger leurs produits et leurs services... Notre tâche est de défendre et de promouvoir cette liberté, non seulement par des paroles mais par une action cohérente, méthodique et persévérante ».

Dans une longue interview à ICC Business World, sur les perspectives économiques pour les dix années à venir, Ceyrac a expliqué que les problèmes actuels - récession, chômage, faillites, instabilité monétaire, endettement excessif etc. - ne sont pas des phénomènes passagers mais les signes d'un changement économique fondamental et d'un déséquilibre remontant à la disparition du système de Bretton Woods et des parités fixes, il y a une dizaine d'années. Il faut comprendre que les choses ne seront plus jamais les mêmes et que le monde entre dans une ère nouvelle.

Le président de la CCI explique ainsi pourquoi les gens aiment - bien à tort - parler de crise économique : « La crise est un mot qu'on aime bien à cause de l'espoir secret mais vain que cela ne durera pas, comme un typhon dans le Pacifique, qui dévaste tout mais, une fois passé, rend la terre et l'océan à leur structure passée ».

*(Bulletin de la CCI)*

## World Islamic Conference

The popular World Islamic Conference held in Baghdad from 14 to 17 April 1983, was an important and significant world moot held at a crucial time. The main theme of the conference was as how best to strengthen world Muslim unity and Islamic solidarity so as to face the sundry challenges and threats. It represented about 300 delegates from around forty countries from different parts of the world, from Japan in the Far East to Brazil in

South America. It was presided over by the renowned Shia Alim and well-known religious dignitary Kashif al-Gita of Najaf Ashraf. The entire proceedings was echoing and re-echoing with the call for peace.

The Conference took up various questions before the world of Islam, even far-off questions of the Muslims of the Philippines and Eritrea but the main emphasis was on the question of Palestine and Lebanon and the main thrust of the Conference was on the Iraq-Iran war. It was happy to note that there was no display of bitterness or vindictiveness and instead of apportioning blame the whole emphasis was as how best to end war and establish a lasting and permanent peace, not on the basis of bickerings but to have peace on reasonable and honourable terms. On the very first day of the Conference it was decided to send a formal telex invitation to the Ulema of Iran to attend the Conference.

The Conference called for an immediate Truce or a cessation of hostilities and for this to set-up a Joint Iraq-Iran powerful committee, with or without outside assistance, to prepare the ground for a permanent peace. The question of the oil slick was also raised by a number of speakers on purely humanitarian grounds and to stop this ecological and pollution catastrophe but the prior importance was given to end the over 30 months of devastating and destructive war and hence an emergent call to both Iraq and Iran to call a halt to the present state of war and thus to stop the deterioration of this situation between the two neighbouring countries. The Conference has also set-up a representative 9 member Peace Committee to keep shuttling between Tehran and Baghdad so as to give a further filip, on the people level, to the Ummah Peace efforts by the QIC. The Peace Committee members are still in Baghdad waiting to move further in the direction of establishing a lasting peace. The other Committee set-up by the Conference was the six-member Follow-up Committee to give a boost to the realisation of the objectives of the Conference. The Conference expressed its full solidarity with the righteous and just struggle of the peoples of Palestine. It also condemned Israel...

Inter-alia, the Conference appealed to all states to commit themselves to mutual consultation and co-operation with each others in all calamities, disasters and catastrophes and to settle their differences on the Islamic principles of tolerance and understanding and to always refer to Islam as the final source of judgement in their affairs. The Conference also warned the Muslims to beware of all intellectual invasions and to establish a pattern of life as to assure the security of our society. Special reference was also made to the great role of « Masajid » in the Muslims life. Special referenc was to the agression in Afghanistan and to the attack on the human rights of the people in Afghanistan. (The Muslim World)



## LES RELATIONS DE L'UNICEF AVEC LES ONG

Dans son introduction au dernier rapport annuel de l'UNICEF, M. James P.e Grant, Directeur général du Fonds, mentionne le rôle essentiel du secteur non gouvernemental au service de l'enfance, qu'il s'agisse des personnes, des associations ou des Comités nationaux. Une note établit ponctuellement les relations avec les ONG proprement dites.

- L'UNICEF a toujours collaboré étroitement avec le secteur bénévole et a développé au cours des années de très bons rapports de travail avec les organisations non gouvernementales (ONG) internationales dont l'action influe sur la situation des enfants. Un grand nombre d'entre elles (associations professionnelles, organismes d'aide au développement ou aux prestations de services, associations religieuses, groupements d'entreprises et de commerce, associations syndicales) sont aujourd'hui des sympathisantes actives de l'UNICEF, véhiculent ses messages de plaidoyer et participent à ses campagnes de collectes de fonds et à ses programmes.

» En raison de l'importance particulière que l'UNICEF attache à la participation de la communauté aux services de base, le rôle des organisations non gouvernementales au niveau de sa coopération avec les pays en développement prend une dimension croissante. De par leur souplesse et leur liberté d'action, un grand nombre d'entre elles sont en mesure d'intervenir dans des secteurs jusqu'alors négligés, ou sont implantées dans des régions reculées et démunies ne disposent que d'une très faible ou même d'aucune infrastructure de services. Ces ONG sont à même de servir de lien actif entre la communauté et les mécanismes administratifs gouvernementaux et, contrairement à l'UNICEF, ont la possibilité de travailler directement avec les col-

lectivités locales et de les inciter à faire appel à leurs propres services de base. Il arrive, dans certaines circonstances, que les ONG soient appelées par un gouvernement à prendre en charge une partie d'un programme auquel coopère l'UNICEF. Certains projets novateurs permettent à des ONG d'expérimenter de nouveaux modèles de coopération pour le développement que l'UNICEF ou d'autres peuvent ensuite adapter à d'autres secteurs ou reproduire sur une plus grande échelle.

» Les ONG informent l'UNICEF, lui font part de leur opinion et recommandent des mesures au sujet de certains domaines où elles sont particulièrement compétentes. Elles se chargent, dans certains cas, d'effectuer des études pour le compte de l'UNICEF, ou conjointement. C'est à la suite d'une telle étude effectuée par Rehabilitation International sur l'incapa-

et l'UNICEF ont décidé d'associer leurs efforts pour renforcer mutuellement leurs actions.

« Un des effets de l'Année internationale de l'enfant a été d'inciter de nombreuses organisations non gouvernementales (ONG) à élargir leur champ d'action, à intensifier leurs campagnes d'information et à multiplier leurs campagnes de collectes de fonds en faveur des enfants. Parmi ces ONG se trouvaient des organisations qui ne s'étaient jamais jusqu'alors particulièrement préoccupées des besoins des enfants. L'UNICEF cherche à prolonger cette nouvelle attitude en documentant les ONG et en favorisant le développement de programmes communs entre elles, les gouvernements et l'UNICEF, qui s'adressent à certaines situations pénibles qui touchent également les enfants des pays en développement et ceux des pays industrialisés. »

## Le prix Maurice Pate

Le même rapport évoque la mémoire de Maurice Pate à l'occasion du prix accordé chaque année en souvenir du premier Directeur général de l'UNICEF, un véritable apôtre de la cause à laquelle il voua sa vie et son bien, ses amis de l'époque héroïque de l'UNICEF ne sont pas près de l'oublier. Ce prix 1982 (15.000 \$) attribué à un « Institut de formation d'un pays en développement ayant travaillé d'une manière exceptionnelle au développement de programmes en faveur des enfants et des mères, est allé cette fois à l'Université des Antilles pour son département de médecine sociale et préventive.

## BIBLIOGRAPHY

### Biculturalism, bilingualism and education

by Ch. Fitouri, 304 p., Celachaux et Nies-tlé, Paris, Neuchâtel. Bruxelles, Montréal, 1983

The clash of cultures, which is the present experience not only of most Third World countries but also of nearly all ethnic minorities, affords the author, after a critical examination of the literature produced over more than 50 years of study and research on bilingualism, an opportunity to show the fundamental error into which most scholars have fallen in confusing language with culture and so attributing to bilingualism alone the positive or negative effects of biculturalism, in other words the peaceful encounter or the confrontation of two cultures.

For most developing countries, things are further complicated by the fact that their option for bilingualism and biculturalism is, more often than not, the inevitable result of acculturation during the colonial period which they have continued, after achieving independence, to extend and maintain in a climate of cultural and political ambiguity which makes them confuse two other basic concepts : modernization and development. How can this confusion be avoided or overcome ? How is it possible to overcome the acculturation which, to quote Marc Richelle, « is a veritable disease of culture », in order to effect an exchange between cultures or even their cross-fertilization, in the context of a real development process ? These are the two main questions to which this work attempts to reply.

To answer the first, the author combined an analysis of the literature with the experimental approach in order to draw the distinction, through clearer definitions, between the notions of language and culture, of bilingualism and biculturalism. In response to the second question, Chadly Fitouri throws a new light on bilingual and bicultural education by calling for transcultural education seen as an actual migration through cultures.

Based on foreign language learning as an essential but insufficient condition, an education of this kind is only possible with its roots firmly planted in the original culture; for just as he can only learn a second language properly after mastering his mother tongue, so the pupil can only usefully be initiated into a second culture after he has firmly taken root in his own.

Tunisian, born in Kairouan, Chadly Fitouri received during his schooling and university studies a balanced bilingual and bicultural education. Familiar with problems of Arabo-Islamic culture and civilization as well as with those of Western philosophy and the educational sciences - all of which he taught at the University of Tunis, where he created the National Institute of Education -, the author invites us, in this book, not only to reflect on the findings of his study and research carried out over a number of years but also to share an experience which involves a continually growing part of mankind : migration into another culture through the intermediary of another language.

# International Congress Calendar

23rd edition

Two main changes are taking place as off the 1983 edition of the International Congress Calendar; one concerning its periodicity, the other concerning its publication and distribution.

First of all, following a survey of our readers, we have decided to publish the Congress Calendar quarterly in the month of January, April, July and October. Each volume of the yearly edition will be complete i.e. with geographical and chronological sections and with analytical index. Modifications and additions occurring between each volume will be specially indicated.

In the past the Congress Calendar has been published only once a year in February/March with supplement appearing in de magazine « International/transnational Associations ». These supplements will not be published in the future in the magazine.

The Calendar is edited and prepared by the Congress Department of the Union of International Associations, from information derived from primary sources collected directly from the Organizers who answer to the questionnaire addressed regularly to them.

The Second Change lies in the fact that in the future, the publishing, sale and distribution of the Calendar will be carried out by Saur Verlag of Munich, Germany.

All orders and requests for prices etc. should be directly addressed to :

K-G-SAUR VERLAG, Pörsenbacher Straße 2 b, 8000 München 71

This company will also publish and distribute the next edition of the Yearbook of International Organizations due to appear in June 1983 (20th edition)

We sincerely hope that these changes aiming to ameliorate the quality of the services that we wish to give to the users of our publications, will give them full satisfaction.

## Contents of Meeting descriptions

The Calendar is divided for your convenience into :

- A *geographical section* permitting you to locate by country and city in which will be held the international congresses, conferences, meetings, symposia sponsored or organized by international organizations or important national bodies, in 1983 and subsequent years.  
Date, place, address of organizing body, theme, estimated number of participants, number of countries represented and concurrent exhibition (if any) are indicated as well as the reference to the international organization entry in the Yearbook of International Organizations.
- A *chronological section* giving for each meeting the date, place, name of organizer, type of meeting, theme, number of participants expected, indication of any exhibition planned in conjunction, and the yearbook reference. (Addresses are given in the geographical section).
- A *subject/organization index* (combined) based on significant keywords in the organization name, conference name, or the name of the principal theme of the conference. This computer generated index refers to both the chronological and geographical sections.

L'édition 1983 du « International Congress Calendar » introduit deux changements majeurs; l'un touchant à sa périodicité, l'autre à sa publication et à sa distribution. A la suite d'une enquête faite auprès d'utilisateurs du Calendrier, nous avons décidé de publier celui-ci, sous sa forme complète, quatre fois par an, en janvier, avril, juillet et octobre, l'édition annuelle sera donc divisée en quatre volumes comprenant chacun les sections géographique et chronologique ainsi que l'index analytique. D'un volume à l'autre, les modifications et/ou les nouvelles informations seront marquées d'un signe spécial. Dans le passé, le Calendrier des Congrès était publié sous sa forme complète une fois par an et les mises à jour paraissaient sous forme de suppléments partiels, dans la revue « Associations Internationales/Transnationales ». Ces suppléments ne seront donc plus publiés à l'avenir dans la revue.

Le Département congrès de l'Union des Associations Internationales prépare et compile et rédige le Calendrier d'après des informations recueillies directement auprès des organisateurs répondant au questionnaire qui leur est régulièrement adressé.

Le second changement important concerne la publication et la distribution de ce titre. Celles-ci sont assurées par la Société SAUR Verlag.

Toutes les commandes et demandes d'information relatives au Calendrier des Congrès doivent être adressées directement à K.G. SAUR VERLAG, Pörsenbacher Straße 2 b, 8000 München 71. Cette même société publiera et distribuera également le Yearbook of International Organizations dès la 20e édition, prévue pour le mois de juin 1983.

Nous espérons que ces changements visant à améliorer le service que nous désirons rendre aux utilisateurs de nos publications leur donneront satisfaction.

## Contenu et description de notices

Comme pour les éditions précédentes, les informations sont regroupées en deux sections principales complétées par deux index :

- *Section géographique* permettant de repérer par pays et ville, les congrès, conférences, symposiums internationaux prévus sous l'égide d'organisations internationales ou d'importants groupements nationaux depuis le 1983 jusqu'aux dates les plus éloignées. Sont indiqués: les dates, lieu, nom et adresse de l'organisateur, type de réunion, thème, nombre de participants attendus, la mention s'il y a lieu d'une exposition conjointe ainsi que la référence à la notice descriptive dans l'Annuaire des Organisations Internationales.
- *Section chronologique* donnant pour chacune des réunions annoncées : les dates, lieu, nom de l'organisateur, type de réunion, thème, nombre de participants attendus, mention d'une exposition conjointe s'il y a lieu, ainsi que la référence à l'annuaire. (L'adresse est donnée dans la section géographique).
- *Index analytique et des organisations internationales* (combiné) basé sur les principaux mots-clés du titre de l'organisation, des noms de la conférence et des thèmes principaux. Cet index généré par l'ordinateur se réfère aux sections géographiques et chronologiques.

# THE UAI ASSOCIATE MEMBERS MEETING

## BRUSSELS 21 MARCH 1983

The meeting of the UAI Associate members which took place in Brussels the 21st March was chaired by Mr. André Schreurs, Director General of the Palais des Congrès de Liège.

In this welcoming address in the new offices of the UAI, Mr. Fenaux explained the aims, purposes and objectives of the New International Association Centre form which UAI is the central part.

Mr. Judge explained the major changes occurring in the publication of UAI, i.e. the Yearbook of International Organizations and the International Congress Calendar.

As off 1983 both publications are as in the past edited by UAI but publication and distribution is made by KG SAUR Verlag Munich, New York, London, Paris.

As for the UAI « Associations-Congresses » Data Bank is concerned G. de Coninck and A. Judge explained the various services currently available off-line. A list of these services, together with detailed information on accessibility, prices are available from the Secretariat.

### Information needed by members

The President opened the meeting to the floor so that participants could discuss the type of data and services which would be most suitable for them and which could, if not yet available, be made available in the future.

### Regarding the future evolution of the Data Bank

Mr. Judge stated clearly the fact that before the end of 1983 UAI had to replace the hardware used currently.

The system which will be adopted, will at the same time meet UAI internal requirements regarding in-put and up-dating politics and on the other hand the requirements of members, i.e. interrogation procedure.



L. Blicher-Hansen, Danish Convention Bureau; L. Ranta, Helsinki-Finland Congress Bureau; B. Lazaro, Philippines Convention Bureau; S. Rosser, Hong Kong Tourist Association; B. Stengel, Palais des Congrès de Paris; G. Noghes, Direction du Tourisme et des Congrès Monaco; J. Delobel, Association internationale des Palais de Congrès; B. Buyse, Brussels Convention; TIB Brussels; L.R. Layzell, State of Jersey Committee; Geoffrey Smith, Consultant I. Mannentrals, Stockholm Information Services; R. Batchelor, British Tourist Authority; A.J.N. Judge, UAI; Chr. Larso, Sheraton Hotels International; A. Canino, W.T.C. Milanofori and Italcongress; B. Newman, Canadian Government Office of Tourism européens des Villes de Congrès; John Burt, London Convention Bureau; L.E. Saul, Vienna Convention Bureau; G. Chantren, Centre International Conférences Bruxelles; Jantje De Roos, NV Nederlands Congressgebour The Hague; M. Kinet, Palais des Congrès de Liège; M. Bottiers, Palais des Congrès de Bruxelles; P. Rosier, NV Nederlands Congressgebour The Hague; J. Vilher, Palais des Congrès de Liège; H. Waters, Barbicon Centre London.



Assuming that the P.C.O.'s intention is to develop as large an attendance as possible at an International Congress - both to expose the Organization and the subject matter to the potential participant - and also for a successful financial result, it is imperative that the Congress be properly and efficiently marketed and promoted in order to achieve these two aims. The P.C.O. should advise the Organizing Committee of the Congress to design a comprehensive, compact (not overcrowded) scientific program, one which will inspire interest, curiosity and, if possible, some new or surprising elements. Choosing outstanding speakers known for their professional standing in their particular field and for their charisma - can certainly help increase attendance. The P.C.O. should make certain that the proper facilities and appropriate services are obtained at the chosen venue and after the aforementioned elements have been taken care of - other « packaging » ingredients should be researched. For example, the area of recreation or social activities, such as local folklore, culinary delicacies, museums, sports, theatre, concerts, special interest lectures by local personalities, home hospitality and of course, sightseeing. Special attention should be given to the cost and quality of the social events for a Congress.

The P.C.O. should be instrumental in choosing, together with the Organizing Committee of the Congress, a suitable travel agent capable of administering all of the land arrangements (hotels, touring, transfers, etc.). The P.C.O. in conjunction with the Organizing Committee and the - incoming » travel agent, should appoint a network of travel agents all over the world, who will aid in packaging, promoting and selling the Congress to potential participants. One of the first steps in this direction should be the issuance of a first announcement of the Congress informing potential participants of the dates, venue and highlights of the forthcoming Congress. A concise, short and attractively designed announcement will serve to awaken the interest of future attendees. A comprehensive and up-to-date mailing list of the Organization will ensure that the announcement reaches everyone concerned. Articles, notices and ads in professional journals are an important tool in the promotion of Congress participation, as are posters announcing the Congress, and exhibited in the pertinent institutions. The P.C.O. and incoming agent should bring to the attention of the appointed travel agents world-wide, lists of professional events, i.e. national and local meetings.

seminars and symposia, where the forthcoming International Congress can be ac-

available opportunities to promote participation to the Congress. This can be espe-

## SOME IDEAS ON PROMOTING PARTICIPATION IN INTERNATIONAL CONGRESSES

by Leah Shander

tively promoted, both by the local travel agent and the local association. The second announcement, containing as much information as possible regarding the scientific and social program, appropriate registration and abstract forms, as well as an accommodation form listing available hotel accommodation through the appointed agents, if mailed out in good time to the prospective participants, will bring in the bulk of the registration. However, it is immensely helpful when the appointed local travel agent designs a travel brochure, containing detailed information on travel and accommodation arrangements, rates for these services, and if possible designs special pre and/or post Congress seminars, which may allow tax deduction for the potential participant. Wherever possible, an airline should be officially appointed, in order to solicit its support in promoting and selling the Congress through its sales network. The same support can be provided by branch offices and world-wide network of Government Tourist Offices and Bureaux.

The local travel agent, the airline and the tourist office together with the local association, should cooperate in exploiting all

cially effective when done jointly at the preceding International Congress, by erecting a booth or service desk, or by hosting a social event, or opening a hospitality suite, where material and information relevant to the next Congress venue can be distributed.

As the Congress date approaches, the local travel agent and the sales staff of the airline should contact by telephone or mail, all potential participants in their area, with a « sales message » emphasizing the benefit of participation, the attraction of the host country, reasonable rates and the well thought out social program - and the availability of pre and post Congress tours, all offering the best service possible.

No P.C.O. should take for granted that staff planning and the production of printed material alone will generate a large number of participants. One must use all methods available to promote attendance to the Congress, including direct contact with the prospective participant, to try and influence a positive decision, that is worthy of the expense and time he or she will expend in attending the Congress.



United Nations Headquarter in New York and at the IMF/World Bank Headquarter in Washington.



### The 2nd ASEAN Tourism Forum

The Association of Southeast Asian Nations (ASEAN) spearheaded by their national tourism associations held the Second Asean Tourism Forum (ATF) in Manila from the 7th to the 11th of February 1983.

Gathered together in one place to the very first time on this occasion were all the tourism organizations and associations of ASEAN: the ASEAN Sub-committee on Tourism (SCOTS), the ASEAN Hotel and Restaurant Association (AHRA), the ASEAN National Tourism Associations (ASEANTA), and the Federation of ASEAN Travel Agents (FATA).

Under this year's format, the Asean Tourism Forum '83 had various modules lined up for the 5-day event of which one of the highlights was the Asean Convention Forum scheduled on the afternoon of February 9. The major focus of the technical discussion was two-fold. First, the current state of the convention industry and second, an open forum composed of Asean convention bureau heads.

The convention was addressed by Jose D. Aspiras, Minister of Tourism; Ghislaine de Coninck, head of congress department, Union of International Associations, and David Heint, president of the International Association of Convention and Visitor Bureaus.

Addressing the convention forum, Minister Aspiras urged ASEAN members to take advantage of the - colossal pheno-

menon » of the international conventions and meetings by working together to make « ASEAN destinations not only desirable but necessary ».

D. Heint, predicted a further surge in ASEAN business with an increasing portion of American conventions and meetings due to the strengthening of the US dollar against world currencies. D. Heint said the convention business in the US is

anticipated to grow approximately US \$ 17.5 billion expended over nearly 90.000 meetings with almost 49 million attendees.

G. de Coninck reinforced this bright outlook. She pointed out that more and more international meetings are occurring outside the traditional European venues with the large international congresses taking place at longer intervals.



ASEAN TOURISM AND CONVENTION FORUM  
First Lady and Governor of Metropolitan Manila Imelda R. Marcos with from left to right: Mr. David Heint, President of the International Association of Convention and Visitor bureaus (IACVB); Miss Ghislaine de Coninck Head, Congress Department of the Union of International Associations (UIA); Minister of Tourism Jose D. Aspiras; Col. Somchai Hiranyakit, Governor, Tourism Authority of Thailand.



**Montréal**

Wednesday, February 23rd, 1983 - Before attending their annual conference, being held this year at the United Nations in New York, twenty-two European international convention organizers, members of the International Association of Professional Congress Organizers (IAPCO) payed a visit to the Palais des Congrès de Montréal. The group from the IAPCO, besides visiting Montréal for the first time were the first convention organizers to be officially received at the Palais des Congrès. The group includes delegates from France, Italy, Belgium, Great Britain, Denmark and Sweden.

They were welcomed by Rodrigue Biron, Québec Minister for Industry, Commerce and Tourism, who is also responsible for the Société du Palais des congrès de Montréal. The IAPCO representatives took advantage of their visit to the city by meeting also with various representatives from the Montréal tourist industry to discuss Montréal as a destination for international conferences. During the visit the Société du Palais des Congrès announced that 12 international conferences had already confirmed attendance between 1983 and 1985. Also, Montréal will host the International Congress of Plastic Surgery (3,000 delegates

in June, 1983), the World Congress of Philosophy (2,500 delegates in August, 1983), and the International Congress of United Towns Organizations (5,000 delegates in September, 1984). The Palais des Congrès de Montréal will be officially opening on the 27th of May 1983. The Palais is designed to accomodate conventions of 1,500 and more, and can bring together in one hall 5,800 conventioners, serve a banquet for 4,000, and offers, among other services, over 30 meeting rooms, a pressroom, audiovisual aids, information services via TELIDON videotex, two projection rooms, and 11 simultaneous translation booths.

**New York**

The New York Convention Center is one of the most ambitious and most important public development projects in the recent history of the Empire State, and a cornerstone of the remarkable resurgence of New York City. When this \$ 375 million complex opens in 1984, it will be the biggest convention and exposition center in the nation. The enormous effort in design, finance, construction and management that are making the Convention Center a reality reflect the common commitment of business, labor and government to maintaining New York's position as the leading commercial city in the world. The building will be a glass and steel structure reflecting the New York City skyline by day, becoming transparent by night. Behind the facade and throughout the building's interior will be visible a delicate latticework of interlocking steel pieces forming space frames. The great entrance hall will be formed by a pile of lightly reflective glass cubes mounted one atop another to create a monumental interior space 150 feet high.





### Paris

Avec 266 congrès internationaux recensés par l'Union des Associations Internationales en 1982, devant Londres qui en a reçu 242, Paris reconquiert son titre de 1<sup>ère</sup> Ville de Congrès au monde, affirmant ainsi sa vocation internationale. Sur ces 266 congrès internationaux, 123 se sont tenus au Palais des Congrès.

En 1982, le Palais des Congrès a reçu 476 congrès, soit 50 de plus qu'en 1981, qui ont réuni 164.500 congressistes (soit 310.457 congressistes/jour). Une approche plus précise permet de distinguer:

- 18 congrès de plus de 2.000 participants,
- 13 congrès de plus de 1.000 participants,
- 74 congrès de 500 à 1.000 participants,
- 371 congrès de moins de 500 participants.

La durée moyenne des congrès internationaux qui représentent 26 % du nombre des congrès est de 3,2 jours, alors que la durée moyenne des congrès d'origine française est de 1,4 jour.

Une enquête menée au Palais des Congrès cette même année, auprès de 600 congressistes participant à 20 congrès aussi divers que possible, a permis d'évaluer les dépenses des étrangers et des provinciaux. Il apparaît que les dépenses varient, pour la durée d'un congrès, de 500 à 2.500 francs par congressiste français et de 1.000 à 5.000 francs par congressiste étranger (chiffres recueillis avant la dévaluation).

C'est donc 184 millions de francs, dont 118 millions de francs en devises étrangères, que les participants à des congrès se déroulant au Palais des Congrès de Paris en 1982 ont injecté dans l'économie Parisienne.



### Italcongressi

L'Assemblée ordinaire des Membres de l'Italcongressi s'est déroulée à Milan, dans le cadre de la Bourse Internationale du Tourisme qui s'est tenue dans notre ville en février 1983.

Les questions débattues au cours de cette journée de réunion ont permis aux participants de passer en revue les thèmes les plus actuels et les problèmes se rattachant de près à toute l'activité de congrès en Italie. Il a été procédé en outre, au sommet de l'Italcongressi, à deux désignations nouvelles.

La présidence de l'Association a été confiée à M<sup>me</sup> Maria Grazia Riontino; le Secrétaire Général à M. Maurizio Ferrante.

L'Italcongressi (Associazione Italiana Relazioni Internazionali Congressuali) est un organisme (ondé en 1975 pour répondre à une exigence profondément sentie dans le secteur des spécialistes et des organisateurs des activités de congrès, désireux de créer une Association nationale ouverte à toute organisation de nature publique ou privée et tendue vers la réalisation de son objectif principal : celui de soutenir et de faire connaître partout l'image de l'« Italie des congrès ».

L'Association est gérée et administrée par un Conseil de Direction, qui se réunit tous les deux mois; elle compte 93 membres, ordinaires Ou extraordinaires qui ont droit à la participation à l'assemblée plénière annuelle.

L'Italcongressi se propose donc de développer, par des interventions précises dument programmées, l'activité du domaine des congrès en Italie, de favoriser la consolidation de cette activité et l'intensification de l'offre, d'améliorer les structures et les équipements nécessaires, de qualifier les services de la branche, afin d'accroître la productivité générale en cette matière.

Notamment par l'intermédiaire de dispositions législatives ad hoc en matière de tourisme et d'industrie hôtelière (plusieurs projets de loi sont actuellement en cours de discussion parlementaire).



### Thailand

A new and revised Thailand Convention Planning guide, which is designed to assist potential convention organizers, as well as travel agents and other related bodies, in planning their meetings and conventions in Thailand, has been published by the Tourism Authority of Thailand. The publication covers areas such as convention facilities and equipment, suggested pre - and post - convention tours, hotel and related facilities, travel and tour services, and many other useful items. It is being distributed worldwide to those primarily involved in the convention business.



### Nice

Deux ans avant son ouverture, le Palais des Congrès entre dans la phase active de sa commercialisation.

Nice, destination congrès déjà très appréciée compte près de 400 manifestations par an dont plus de la moitié à participation internationale. Toutefois, le manque d'équipement appropriés empêchait Nice d'accueillir des manifestations de plus grande envergure.

L'ouverture du Palais des Congrès au printemps 1984 devrait permettre d'augmenter très sensiblement la taille moyenne des congrès. Pour atteindre cet objectif, la Ville de Nice ne compte pas seulement sur les attraits naturels de la Capitale de la Côte d'Azur, mais aussi sur la dynamique d'une Direction Commerciale confiée à Monsieur François d'Heilly. La Direction Générale du Palais des Congrès est assurée par Madame Jacqueline Pietri.

